

# Plan directeur de mise en valeur



## du site militaire de l'île Sainte-Hélène

les annexes



Parc Jean-Drapeau

Réalisé dans le cadre de l'entente  
sur le développement culturel de Montréal :



Ville de Montréal

Québec

Ministère de la Culture  
et des Communications

ethno-scop

Septembre 2001

1939

1611

1818

1800

1749

1882

1967

1874

1927

1818

1823

1760

1837

1908

1848

1611

1875

1749

1870

1926

1967

1874

1760

1849

1936

## Ce rapport a été préparé pour le Parc Jean-Drapeau

### Direction de l'étude

#### Parc Jean-Drapeau :

Marcel Caron	Directeur général
François Gravel	Gestionnaire du projet

#### Ville de Montréal :

Jean Laberge	Architecte, Service des immeubles
Claire Mousseau	Archéologue, Service du développement économique et urbain

### Collaboration à l'étude

#### Ministère de la Culture et des Communications :

Anne-Marie Balac	Archéologue, Direction de Montréal
André Chouinard	Architecte, Direction de Montréal

#### Musée Stewart :

Bruce Bolton	Directeur
Nelson Heppel	Responsable de l'animation et de l'action éducative

### Réalisation de l'étude

#### Ethnoscop inc. :

Jean Poirier	Coordonnateur, Ethnoscop
Hélène Bourque	Chargée de projet, Ethnoscop
Vincent Asselin	Architecte paysagiste, Williams, Asselin, Ackaoui et Associés
Lise Chouinard	Géographe-cartographe, Ethnoscop
Martin Royer	Archéologue, Ethnoscop
Denis St-Louis	Architecte en restauration, Denis St-Louis, architecte
Guy Vadeboncœur	Conservateur en chef et historien, Musée Stewart
Armelle Ménard	Édition, Ethnoscop
Nancy Truchon	Édition, Ethnoscop
Marie France Langevin	Graphiste, prétextecommunications

Photos page couverture : Plan image de la mise en valeur du site militaire de l'île Sainte-Hélène  
Archives nationales du Canada, *Plan et élévations de la caserne*, NMC 2764  
Archives nationales du Canada, [Correspondance], C143553

Photos d'introduction aux chapitres :  
Musée Stewart, [*Militaire devant les magasins*], vers 1865, RB 971.4281 H360 C.1889  
Archives nationales du Canada, [Correspondance], C143553

**Septembre 2001**

Définir les orientations et les interventions nécessaires à la conservation et à la mise en valeur planifiée du site militaire de l'île Sainte-Hélène, et cela afin de restituer au site les caractères permanents de son identité, voilà la mission de ce plan directeur. Le développement du potentiel du site militaire de l'île Sainte-Hélène est en continuité avec la volonté de mise en valeur des îles de Montréal.

Ce plan directeur propose une vision de conservation et de mise en valeur, à la lumière d'une analyse approfondie des ressources historiques de l'île et de son évolution. Il présente d'abord une grande fresque de son histoire — une ligne du temps — et pose un regard critique sur l'état actuel de ses ressources, de façon à évaluer l'écart qui existe entre l'île d'aujourd'hui et le site qu'elle constituait à l'origine. L'analyse se fonde sur des considérations géomorphologiques, historiques, archéologiques, paysagères et architecturales, autant de points de vue pour saisir les conditions d'émergence de ce site dans l'histoire et en procurer une vision intégrée qui sous-tende l'élaboration du plan directeur.

Cette vaste fresque débute par l'analyse géomorphologique du lieu à l'époque de la préhistoire, en fait, depuis le départ du glacier d'inlandsis. Y sont décrits les éléments physiques qui constituent le paysage de l'île et qui en ont déterminé toute l'évolution historique. Ces caractéristiques physiques étaient propres à accueillir des installations militaires, mais ce sont les Amérindiens de la préhistoire, qui, vraisemblablement, ont profité les premiers des surfaces d'accueil qu'offrait l'île, comme le mentionne Champlain dans ses carnets. À l'époque historique, la famille de Charles LeMoyne occupe les lieux. Puis, à l'heure de la Conquête, les militaires français y construisent des retranchements. En 1818, les Britanniques achètent l'île dans l'intention d'y établir un complexe militaire destiné à l'entreposage de matériel et de munitions. L'île Sainte-Hélène joue d'ailleurs un rôle stratégique essentiel dans la logistique de l'armée britannique : à mi-chemin entre les forts du Haut et du Bas-Canada, elle en est le point de ravitaillement. Le site joue ainsi son rôle jusqu'en 1870, année où les troupes britanniques se retirent, au lendemain de l'entrée en vigueur de la Confédération. Dès lors, même si l'île est réservée à la milice canadienne, le public a accès à un vaste secteur, qui deviendra le premier parc urbain de Montréal. Consacrant la nouvelle destination récréative de l'île, la Ville de Montréal s'en porte acquéreur, puis, entre 1936 et 1939, un vaste parc y est aménagé par l'architecte paysagiste Frederick G. Todd.

La construction du pont Jacques-Cartier en 1930 et, surtout, les travaux de remblais effectués pour Expo 67 ont transformé le visage de l'île, qui englobe désormais l'île Ronde. Malgré tout, on y dénombre encore aujourd'hui 135 ressources archéologiques, dont neuf bâtiments ou structures évocateurs de la présence militaire dans ce paysage insulaire. Certains ouvrages, comme le glacis, sont cependant atrophiés, des édifices ont disparu, le lien avec le fleuve a été sacrifié. Le Musée Stewart occupe en vain des locaux trop exigus pour son plein développement. Et le potentiel d'interprétation du patrimoine militaire de l'île demeure quasi inexploré.

Ayant ainsi fait le point sur la situation actuelle, une vision et des orientations de mise en valeur sont présentées afin de rendre au site militaire ses caractères permanents et à l'échelle de l'île d'origine. Le cadre théorique soutenant le concept de mise en valeur est l'analyse typomorphologique et la culture du bâti. Parmi les principales mesures : retrouver le lien avec la berge ou le fleuve ; reconstruire la caserne et les magasins, bâtiments essentiels à la compréhension du site ; restituer les ouvrages militaires, dont le rempart sud, le glacis, la batterie de salutation, etc. ; résoudre les problèmes du Musée Stewart en mettant à sa disposition les deux édifices reconstruits ; faire de l'arsenal la pierre angulaire de l'interprétation du site militaire à l'échelle de l'île.

L'étude propose ensuite des stratégies d'intervention, c'est-à-dire un plan d'action grâce auquel on pourra conserver, restituer et protéger les nombreuses ressources de l'île. Ces stratégies concernent tout particulièrement le patrimoine archéologique, le patrimoine bâti et le paysage. Il s'agit également de jeter un premier regard sur les usages possibles ou sur ce que pourraient offrir les nouveaux espaces reconstruits pour le Musée Stewart et l'interprétation du site militaire.

Enfin, la mise en œuvre, présentée sous forme de recommandations, vise à organiser le déroulement ou la programmation des interventions pour que puissent s'arrimer de façon logique et harmonieuse toutes les étapes de mise en valeur du site, soit la recherche documentaire, l'archéologie, la muséologie, la présentation de l'histoire des lieux, l'ingénierie, l'immobilier et le paysage. À noter qu'un document complémentaire permet d'approfondir la connaissance du site militaire. Il regroupe trois annexes consacrées respectivement à l'architecture, à l'archéologie et au paysage. Selon le calendrier de programmation théorique, en 2012, le site militaire sera complètement réhabilité et reflétera le concept ici présenté.

LISTE DES PARTICIPANTS.....	i
RÉSUMÉ .....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iv
ANNEXE I – ARCHITECTURE .....	1
• Les fiches détaillées des bâtiments .....	2
ANNEXE II – ARCHÉOLOGIE .....	32
• L’apport de l’archéologie.....	33
• La liste détaillée des ressources archéologiques .....	36
• Autres sites expertisés .....	48
• Programme d’interventions archéologiques (calendrier) .....	51
ANNEXE III – PAYSAGE .....	54
• Documents relatifs à la vie et l’œuvre de Frederick G. Todd.....	55
- <i>St. Helen’s Island Parck</i> par F. G. Todd .....	55
- Notes biographiques .....	60
- <i>Character in Park Design</i> (texte sur l’approche conceptuelle de Todd) .....	65
- <i>Esthetic Forestry</i> (texte sur l’approche conceptuelle de Todd).....	68
- Liste des principaux projets de Todd .....	73
- Liste des articles sur F. G. Todd et l’île Sainte-Hélène .....	76
- <i>Flowers, Playgrounds and – the War</i> par F. G. Todd (texte écrit durant la Dépression).....	77
• Le parc Hélène-de-Champlain .....	80

ANNEXE I  
ARCHITECTURE

---

IDENTIFICATION

N° de ressource historique

1

N° de bâtiment - Ville de Montréal

0537

Adresse civique

20, chemin du Tour-de-l'Isle

Usage ultérieur

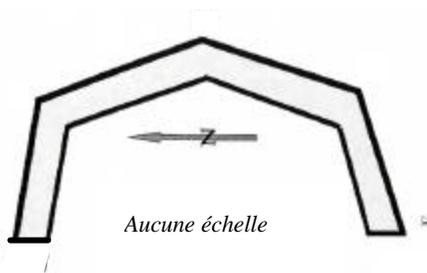
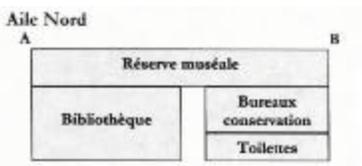
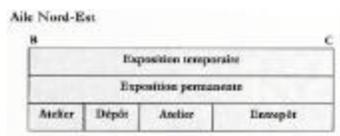
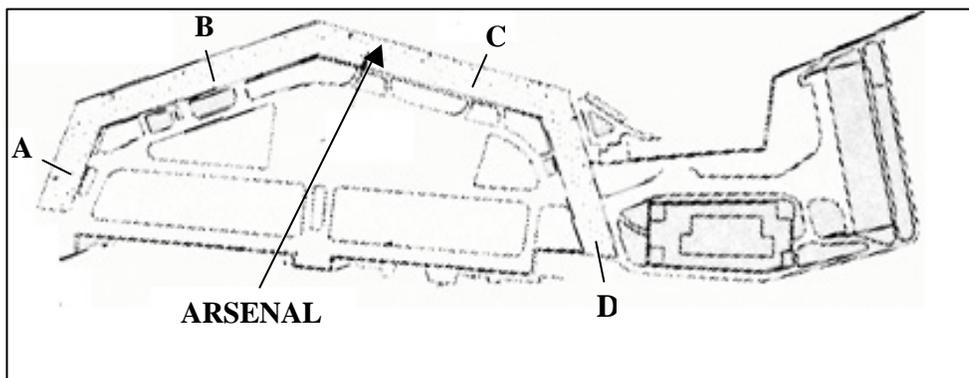
- Caserne - prison
- Poste de défense
- Dépôt de munitions
- Camp de prisonniers
- Entrepôt municipal

Usage actuel

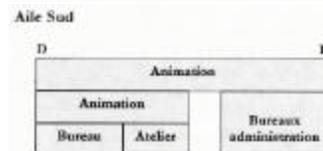
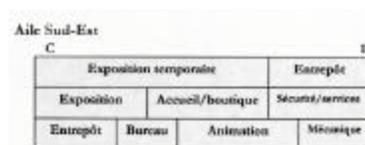
- Musée

Usage d'origine

- Arsenal



Musée Stewart



Occupation actuelle de l'ancien arsenal

**RÉSUMÉ HISTORIQUE**

L'arsenal aurait été construit entre 1821 et 1823 selon les instructions d'Elias Walker Durnford. Il s'agit du bâtiment le plus important du fort en terme de dimensions. Il occupe à lui seul, la demi longueur totale de l'étendue nord-sud du fort.

Le plan original de l'édifice est en forme de croissant. Il comprend deux sections de part et d'autre de la capitale de la place (la cour) aux extrémités desquelles on retrouve deux ailes latérales, l'Aile nord - A à gauche, et l'Aile sud - D à droite.

L'édifice d'une profondeur de 8 mètres (26,2 pieds) et d'une longueur extérieure de 208 mètres (682.21 pieds) est situé dans la partie nord du fort. Il est érigé dans une déclivité rocailleuse sur un site nivelé pour asseoir les fondations à environ 1.5 mètres (5 pieds) au-dessous du niveau nivelé du sol.

Lors de la construction, l'édifice de l'arsenal comporte trois niveaux. Les ailes latérales nord et sud sont érigées à ras le sol sur trois étages, le rez-de-chaussée étant de plain-pied. Les sections centrales B et C comportent également trois étages, mais elles sont dotées de cave en soubassement et leur rez-de-chaussée est surélevé. Cette disposition des niveaux des sections centrales est due à l'élévation de la place qui forme un terre-plein le long de celles-ci. Les extrémités du terre-plein s'adouissent en pente vers les ailes nord et sud pour rejoindre leur rez-de-chaussée à ras le sol. À l'origine, les toitures des ailes nord et sud ainsi que des sections centrales sont parfaitement d'alignement tant au niveau des lignes des avant-toits que des faîtes. La hauteur des ailes des extrémités font alors 6.1 mètres (20'-0"), celle des sections centrales d'environ 4.5 mètres (15'-0") par rapport à l'élévation du terre-plein de la cour. (Ces dimensions sont extraites du plan de 1823.)

Les épaisseurs des murs de fondation en soubassement sont de 1.90 mètres (6'-3") et de 1.67 mètres (5'-6") au niveau du rez-de-chaussée. Les murs du rez-de-chaussée reçoivent des voûtes en forme d'arche à l'abri des bombes. Les murs qui se continuent à l'étage ont une épaisseur d'environ 0.91 mètres (3'-0").

D'après les indications aux plans et devis d'origine (relevé de 1823), les planchers du rez-de-chaussée des sections centrales sont en bois et les couvertures sont en tôle à la canadienne. Les alignements des ouvertures sont symétriques, les lucarnes étant alignées sur celles des fenêtres et des portes à l'exception d'une seule lucarne qui n'a pas d'ouverture sous-jacente correspondante.

Les ailes nord et sud sont percées d'un passage cocher permettant de relier la cour au chemin qui mène au quai au nord, et à l'entrée du fort au sud. L'élévation nord de l'aile «nord» et l'élévation «sud» de l'aile sud comportent des meurtrières dont les angles de tir sont orientés vers les fossés.

Entre 1845 et 1846, l'arsenal est transformé en prison. On exhausse le versant ouest des toits des sections centrales et on construit des cellules en brique sur l'extrados des voûtes. Le mur «ouest» des sections centrales est exhaussé en brique et des fenêtres à guillotine y sont aménagées pour l'éclairage et la ventilation des cellules. Des meurtrières sont aménagées dans le mur «est» du long corridor des sections centrales. Elles servent en même temps à leur ventilation.

En 1848, un grave incendie détruit tous les éléments en bois de l'aile «nord» et des sections centrales, seule l'aile «sud» ayant survécu aux dommages. Les murs des cellules et les voûtes des sections centrales sont très détériorés. Toutes les toitures, les couvertures, les lucarnes, les planchers et les cloisons en bois des sections centrales et de l'aile «nord» sont détruits.

En 1849, on rénove les ailes «sud» et «nord» en poste de défense. On projette de reconstruire la toiture au-dessus des sections centrales mais sans conserver les cellules. On projette de percer des meurtrières dans le mur arrière «est» desdites sections. Le projet de reconstruire la toiture ramènerait des pentes égales de chaque côté en exhaussant le mur «est» au même niveau que le mur «ouest» qui fut surélevé en 1845. Il n'est pas certain que ces travaux aient été exécutés.

**RÉSUMÉ HISTORIQUE (suite)**

En 1863-64, des travaux majeurs de reconstruction et de rénovation sont faits dans les ailes «nord » et «sud » ainsi que dans les sections centrales pour convertir le rez-de-chaussée desdites sections en armurerie et l'aile «nord » en dépôt de munitions. Les travaux entrepris sont majeurs car ils touchent à la réfection des fondations, au remplacement des planchers, des fenêtres et des couvertures des ailes «nord » et «sud ». En ce qui concerne les sections centrales, les planchers du rez-de-chaussée surélevé et de l'étage supérieur sont refaits, la couverture est refaite en tôle de fer blanc.

D'autres travaux sont faits après 1882 et en 1928. En 1930, l'arsenal est en mauvais état. Des réparations sont faites à la partie supérieure des sections centrales en maçonnerie sur des patrons de maçonnerie.

Entre 1936 et 1939, d'importants travaux de rénovation sont faits sur l'ensemble des volumes des sections et des ailes nord et sud et des sections centrales. Les couvertures et les fenêtres sont refaites incluant les encadrements. Les cheminées sont entièrement rénovées. Un escalier est reconstruit. En 1937, on aménage des vespasiennes.

Entre 1956 et 1961, l'arsenal est converti en musée. Des travaux de finition intérieure sont faits et possiblement des nouveaux cloisonnements.

En 1999, la couverture est refaite en bardeaux d'asphalte. Des gouttières et des descentes pluviales sont installées par la même occasion, mais elles ne sont pas raccordées au drain périmétrique.

*Commentaires*

L'état actuel de l'arsenal reflète une structure de maçonnerie extérieure et intérieure qui origine de 1821-23 incluant les voûtes et les piedroits. Les fondations des murs extérieurs des ailes «nord » et «sud» ont subi des réparations importantes en 1863-64. Il en est ainsi des planchers du rez-de-chaussée en bois et de l'étage des sections centrales qui sont en brique.

La charpente en bois du toit de l'aile «sud », du plancher de l'étage supérieur et d'une partie du pontage datent de 1821-23. C'est la seule aile qui a survécu au feu de 1848. La charpente des toitures des sections centrales et de l'aile nord, date probablement des années 1863-64.

De façon générale, les éléments en maçonnerie à l'intérieur ont subi des modifications et des réparations dont le degré ne peut être déterminé sans un curetage des planchers et des cloisonnements aménagés vers 1961.

Quant aux élévations extérieures, le massif supérieur en brique du mur «est » des sections centrales a été érigé vers 1849. Les ouvertures qui percent lesdits massifs au niveau supérieur datent probablement de la même époque.

Le massif de l'étage supérieur des murs «ouest » des sections centrales datent vraisemblablement des années 1845 à l'exception des obturations des anciennes fenêtres à guillotine de (1845) qui sont probablement antérieures à 1864.

Les réparations à la maçonnerie et/ou réparations des joints ont été extensives depuis 1936 ; les encadrements des ouvertures ont été refaits entre 1936 et 1939 de même que les massifs des cheminées. L'état cimentaire des joints actuels laisse croire à leur remplacement vers les années 1970.

DESCRIPTIF ET ANALYSE

**Arsenal  
(1821-1845)**

L'ancien bâtiment de l'arsenal aurait été construit d'après les plans de l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford entre 1820 et 1823.

Aux fins de simplifier les descriptions, les ailes sont ainsi nommées en se plaçant au centre de la cour et en regardant en direction «est » et dans le sens des aiguilles d'une montre.

- à l'extrémité gauche, l'aile (nord) «A »
- au centre gauche, la section (nord-est) «B »
- au centre droit, la section (sud-est) «C »
- à l'extrémité droite, l'aile (sud) «D »

Les plans d'origine (1823) caractérisés plutôt comme un relevé montrent un corps de bâtiment en forme de croissant comprenant quatre sections telles que mentionnées précédemment.

Les élévations montrées au plan de 1823 sont :

- les élévations «ouest » des sections centrales «B » et «C » ;
- l'élévation «sud » de l'aile (sud) «D » ;
- l'élévation «nord » de l'aile (nord) «A » ;
- l'élévation «nord » de l'aile (sud) «D » ;
- l'élévation «sud » de l'aile (nord) «A » ;
- une coupe transversale sur l'aile (nord) «A ».

Le plan de 1823 montre que le terrain de la cour face aux sections centrales «B » et «C » est surélevé et forme un terre-plein avec des pentes de chaque côté rattrapant le niveau du rez-de-chaussée des ailes nord et sud. Les longueurs des ailes sont toutes différentes, mais les alignements des lucarnes sont dans l'axe des fenêtres sous-jacentes ou des passages voûtés. La profondeur des ailes semble presque identique, environ huit mètres (26-24 pieds). Les coupes montrent des lucarnes sur les deux versants des ailes nord et sud.

Un important bâtiment, l'armurerie (1820 à 1926) ferme la cour du côté «ouest », c'est-à-dire du côté du fleuve. La hauteur de ce bâtiment excède celle de l'arsenal. Il comporte quatre niveaux incluant un soubassement. Ce bâtiment aujourd'hui disparu est décrit en détail à la rubrique « l'armurerie ».

L'accès à la cour s'effectue par des passages aménagés à travers les ailes «A» (nord) et «D » (sud) de l'arsenal.

Le plan du 1er niveau (rez-de-chaussée) qui n'est pas mentionné comme tel mais qui est déductible à partir des élévations montre une enfilade de meurtrières au rez-de-chaussée dans le mur «Nord » de l'aile «A».

L'élévation des murs «sud » de l'aile «D» (sud) montre une série de meurtrières sur la moitié de la longueur du mur au 2<sup>ième</sup> niveau (1<sup>er</sup> étage).

En 1838, l'arsenal loge 600 hommes, en 1840, l'arsenal loge 520 hommes. En 1845, les troupes quittent l'arsenal converti en caserne.

**Commentaires  
sur cette période**

Le plan d'emprise au sol de l'arsenal de 1821-23 est demeuré jusqu'à ce jour. Les massifs des murs extérieurs, les murs du soubassement, des élévations extérieures et des voûtes sont de 1821-23, de même que les passages.

Les versants des couvertures et les lucarnes de la période 1821 à 1845 sont limités à l'aile sud. Toutes les autres couvertures, plancher et éléments en bois ont été détruits lors de l'incendie de 1848.

**DESCRIPTIF ET ANALYSE (suite)**

**Arsenal prison  
(1845-1864)**

Entre 1845 et 1846, les ailes centrales «B » et «C » sont transformées en prison au 3<sup>ème</sup> niveau (1<sup>er</sup> étage) grâce à l'exhaussement du toit d'un demi étage sur les versants ouest donnant sur la cour.

Le niveau 1 (sous-sol) de l'aile «C » loge les ateliers de travail et deux réservoirs d'eau.

Le niveau 2 (rez-de-chaussée) de l'aile «B » loge les salles de classe subdivisées par des cloisons (division en brique).

Le niveau 2 (rez-de-chaussée) de l'aile «C » loge les quartiers des gardiens avec des divisions en brique.

Le niveau 3 (1<sup>er</sup> étage) de l'aile «A » (nord) loge un bureau, un quartier pour un sergent, un hôpital, une salle de chirurgie, deux cabinets et trois urinoirs.

Le niveau 3 (1<sup>er</sup> étage) des ailes «B » et «C » loge les cellules des prisonniers qui donnent du côté ouest sur la cour. Elles sont desservies par un corridor longeant le côté «est » des ailes «B » et «C ». Les cellules sont éclairées par des fenêtres à guillotine aménagées dans le nouveau mur surhaussé et par des petits ventilateurs en toiture. Le corridor est éclairé et ventilé par seize lucarnes sur les versants est (huit lucarnes pour chaque aile).

**Commentaires**

Il ne reste aucune trace actuelle des seize lucarnes sur les versants « est » des ailes «B » et «C ».

Le chauffage des cellules est assuré par des poêles installés dans les corridors. Les divisions des cellules sont prévues en une épaisseur de deux briques à l'exception des petits cabinets. Ces divisions viennent s'appuyer sur l'extrados des voûtes (*voir coupe plan 1845*) Les dimensions des cellules sont de 11 x 7 x 9 pieds.

En 1847, on installe des fournaies au sous-sol sur fondation soit quatre au sous-sol de l'aile «B » et trois au sous-sol de l'aile «C ». Des percements pour des conduits d'air des fournaies sont effectués sur les murs «est » en fondation. Partant des fournaies, des tuyaux à air chaud et un conduit pour la fumée seront installés.

**Commentaires**

Les fondations des fournaies et les percements dans la fondation du mur « est » des sections centrales «B » et «C » sont probablement toujours en place.

En 1848, avant l'incendie, les fonctions au niveau du rez-de-chaussée sont les suivantes :

- aile nord «A » - cuisine et magasinier
- section «B » - W.C. cellules et salle pour 20 prisonniers
- section «C » - chapelle et infirmerie
- aile sud «D » - quartier des gardiens et entrepôt à viande

Suite à l'incendie de 1848, le plan de 1849 montre que les toitures, les cloisons et les planchers en bois sont tous détruits :

- à 100 % ← dans l'aile nord «A »
- à 100 % ← dans la section «B »
- à 50 % ← dans la section «C »

Les murs de division des cellules en brique et les voûtes sont très endommagés. L'aile sud «D » est épargnée avec ses lucarnes.

En 1849, on prévoit la réfection des ailes «sud » et «nord » en poste de défense, la partie centrale étant trop endommagée. On projette dans la partie centrale des sections «B » et «C » :

- de tailler des meurtrières dans les murs du couloir de l'ancienne prison.

**DESCRIPTIF ET ANALYSE (suite)**

On projette dans l'aile sud «D» :

- de mettre une barre de fer pour renforcer la barrière sous l'arche de l'aile nord ;
- de pratiquer une ouverture dans le mur pour ouvrir un passage entre les quartiers des gardiens de l'entrée et le bureau des gouverneurs.

*Commentaires sur cette période*

Les parties perdues lors de l'incendie de 1848 sont les suivantes :

- toutes les toitures et les lucarnes des ailes sauf l'aile «sud» ;
- tous les planchers, cloison en bois des ailes sauf l'aile «sud» ;

Les divisions en maçonnerie des cellules et les voûtes sont très endommagées.

Un plan de 1849 montre que le mur «est» des ailes «B» et «C» est exhausé et qu'on y perce des meurtrières.

**1863-64**

On réhabilite (rénovent) l'aile sud «D» et l'aile nord «A». On y refait :

- les fondations ;
- les planchers ; (il faut creuser la terre humide jusqu'à six (6) pouces de profondeur et remplir le tout avec des débris secs puis paver le sol avec du béton de quatre (4) pouces d'épaisseur) ;
- les fenêtres ;
- les toitures (couverture et pontage) ;
- on blanchit les murs à la chaux ;
- on installe de nouvelles gouttières dans l'avant-toit.

On rénove aussi les sections centrales «B» et «C» pour les convertir en armurerie. On y fait les travaux suivants :

- le plancher du rez-de-chaussée (2<sup>ième</sup> niveau) sur toute la longueur des sections centrales ;
- une division mitoyenne avec l'aile nord au rez-de-chaussée ;
- une rampe (piquet de cèdre de sept (7) pouces avec pontage en pin au rez-de-chaussée) ;
- un nouveau plancher au 3<sup>ième</sup> niveau (second étage) ;
- un nouveau recouvrement de feuilles de fer blanc ;
- le rafraîchissement des murs, fenêtres et portes avec de la peinture à l'huile .

On refait dans l'aile nord «A» et l'aile sud «D» :

- une ouverture de 3 1/2 x 2 pieds dans le plancher de la voûte de passage et l'installation d'une trappe ;
- une autre ouverture pour le passage d'un escalier donnant accès à l'étage supérieur (2<sup>ième</sup> niveau ou 3<sup>ième</sup>).

L'aile «Nord» sert de dépôt de munitions avec une trappe.

*Commentaires sur cette période*

Les éléments qui datent de 1863-64 sont les suivants :

Ailes nord et sud : -ouverture de 3 1/2' x 2' dans le plancher de la voûte et installation d'une trappe (1<sup>er</sup> étage - plancher) ; (évidence sur place)  
 -ouverture et escalier pour le 1<sup>er</sup> étage ; (évidence sur place)  
 -les fondations (réparations) ;  
 -les planchers en béton du rez-de-chaussée. (évidence sur place)

Ailes centrales «B» et «C» : - le plancher du rez-de-chaussée (2<sup>ième</sup> niveau) en bois ; (évidence sur place)  
 - le plancher en brique de l'étage (3<sup>ième</sup> niveau) avec rail. (évidence sur place)

**DESCRIPTIF ET ANALYSE (suite)**

**Arsenal  
(1884-1946)**

Il semble que vers 1882, plusieurs des bâtiments du fort étaient en ruine. Des travaux de réparation auraient été effectués - Thomas Fuller «*Rapport sur les édifices publics*», décembre 1882.

En 1916, l'arsenal est utilisé comme dépôt de munitions.

En 1928, des travaux de réparation sont effectués sur les bâtisses.

En 1930, une inspection de l'arsenal indique que :

- la maçonnerie et les joints des prisons sont à refaire ;
- les murs requièrent de grosses réparations ;
- les escaliers et les paliers donnant accès au bâtiment à refaire à neuf ;
- les systèmes de drains souterrains (couloirs souterrains 1865-1870 en forme de voûte) sont à réparer ;
- les toits sont à refaire à neuf.

Entre 1936-39, les travaux de rénovation suivants sont effectués :

- les toits (couvertures) et les fenêtres sont refaits ;
- les châssis des fenêtres sont refaits (châssis et vitres) ;
- les pierres d'encadrement des fenêtres sont refaits (reconstruits) en utilisant de la pierre de l'île ;
- les cheminées sont entièrement rénovées ;
- la reconstruction d'une rampe d'accès en bois de 1866 ;
- la reconstruction d'un escalier ;

Au moment de cette rénovation,

- le plancher du rez-de-chaussée (2<sup>ième</sup> niveau) est en bois (dans les sections «B » et «C ») ;
- le plancher du 3<sup>ième</sup> niveau (étage) est en brique avec rail pour le transport des armes.

En 1937, la Ville de Montréal aménage des vespasiennes.

**Commentaires  
sur cette période**

Les éléments suivants datent de 1936-39 ;

- les fenêtres (chassis et vitres) ;
- les pierres d'encadrement des fenêtres ;
- les massifs des souches de cheminées ;
- les parements partiels des murs à l'extérieur.

En 1999, une nouvelle couverture en bardeaux d'asphalte, de nouvelles gouttières et des tuyaux de descente sont installés.

IDENTIFICATION

N° de ressource historique

3

N° de bâtiment - Ville de Montréal

0627

Adresse civique

30, chemin du Tour-de-l'Isle

Usage ultérieur

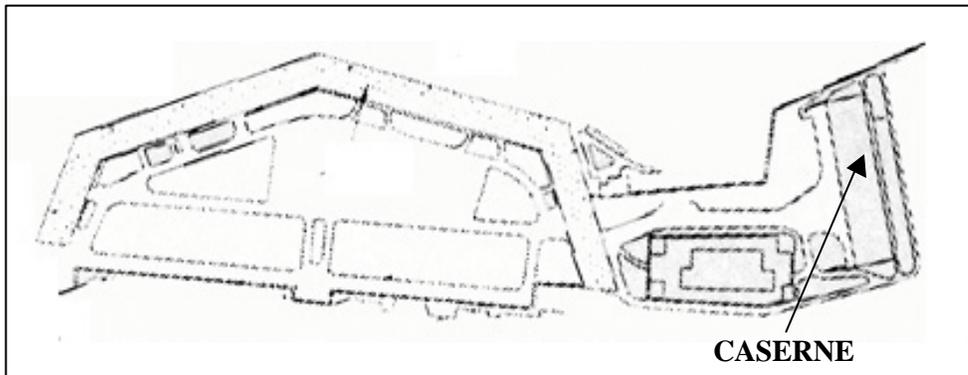
Hôpital logé au dernier étage entre  
1822 et 1836

Usage actuel

Restaurant le Festin du  
Gouverneur

Usage d'origine

• Caserne



## RÉSUMÉ HISTORIQUE

Caserne  
(1820-1823)

Le bâtiment de la caserne aurait été construit entre 1820 et 1823 selon les instructions de l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford. Il s'agit à l'origine d'un bâtiment en pierre de quatre niveaux avec soubassement voûté et étage sous les attiques (mansarde). Le bâtiment mesure 10,36 mètres (34 pieds) de largeur par 45,40 mètres (199 pieds) de longueur. Il a une hauteur totale en élévation extérieure de 10,7 mètres (35 pieds). Il est implanté en allongement du flanc sud du rempart. Les côtés sont également adossés à la face gauche du bastion de l'enceinte et au flanc est du mur d'enceinte.

L'architecture de l'édifice fait preuve d'une parfaite fonctionnalité et symétrie tant au niveau de l'ordonnement de chaque étage que de l'emplacement des ouvertures et des souches de cheminées en façade. Chacun des étages comprend un corps central de trois pièces desservi par un corridor et un hall d'escalier en plein centre. Ce hall d'escalier dessert tous les étages du corps central. Les accès à ce hall s'effectuent à l'avant et à l'arrière par des portes dans le même axe au niveau du rez-de-chaussée.

Deux corps latéraux flanquent le corps central de chaque côté. Chacun des corps latéraux est desservi par un escalier franchissant tous les étages. Chacun de ces escaliers est accessible par des entrées sur l'élévation arrière. L'édifice est conçu de façon à ce que les trois corps de pièce soient indépendants avec leur propre entrée et escalier.

Chacun des corps de pièce est séparé des autres par des murs de maçonnerie transversaux qui vont du soubassement jusque sous les versants du toit. Des massifs de cheminée sont aménagés dans ces murs pour desservir les pièces à tous les étages soit par des foyers, soit par des poêles.

Les quatre cheminées principales comprennent des foyers adossés aménagés en soubassement des cuisines. Les quatre massifs de ces cheminées franchissent tous les étages et s'élèvent à l'extérieur sur les versants longitudinaux de la toiture à proximité des croupes. Les deux cheminées qui desservent les pièces du corps central s'élèvent en pignon du faîte du toit. Leur souche est de moindre ampleur.

Le niveau du soubassement sert aux cuisines. Il y a une cuisine séparée pour chacun des trois corps de pièce. Les niveaux du rez-de-chaussée et des étages du corps central sont occupés par les miliciens et les employés. Les niveaux du rez-de-chaussée et des étages des corps latéraux sont occupés par les officiers et leurs subalternes. Ces quartiers sont reliés aux remparts à chaque extrémité par une passerelle.

La trame des ouvertures sur les élévations avant et arrière est répartie de façon symétrique à l'exception de l'alignement des lucarnes les plus près des extrémités. La couverture à deux versants avec les extrémités en croupe est percée sur chacun des versants par huit lucarnes qui éclairent le niveau de l'attique (mansarde). Le revêtement de la couverture est en tôle de fer blanc à la canadienne.

Les murs extérieurs et les divisions intérieures sont en pierre. La voûte du soubassement est en anse de panier. Ce qui reste du carré actuel du bâtiment montre des murs latéraux et en façade en moellons équarris (brèche de l'île) à assises régulières. Le mur arrière est également en moellons équarris à dominance de pierre grise à assises régulières. Les coins sont constitués de chaînage d'angle en pierre grise. Tous les encadrements des ouvertures sont en pierre de taille calcaire grise à fini bouchardé et layé.

En 1824, des volets sont fabriqués pour le bâtiment et les murs sont blanchis à la chaux l'année suivante.

En 1826, une galerie avec un porche est construite pour la nouvelle entrée des officiers sur la façade «est». La même année, des ouvrages en bois sont effectués dans le secteur de l'hôpital ainsi que des travaux de plâtrage et de peinture à l'huile.

En 1827, d'autres travaux de plâtrage sont effectués à l'intérieur ainsi que des réparations aux portiques et aux porches.

Lors de son usage en tant que caserne, les alentours de l'édifice devaient être dotés de latrines, d'abri pour le système de pompe à l'eau et pour le puits, de bâtiments annexes d'entreposage, etc.

Les fonctions identifiées sur le plan de Durnford semblent avoir variées en cours d'usage, car un hôpital temporaire est aménagé au 3<sup>ème</sup> niveau (second étage) juste sous la mansarde entre 1822 et 1836.

Entre 1863 et 1864, des travaux de rejointoiement sont prévus avec du ciment américain.

**RÉSUMÉ HISTORIQUE (suite)**

En 1870, les troupes régulières quittent l'île et la caserne de même que le fort de l'île dans son ensemble sont cédés au ministère canadien de la milice.

En 1875, un incendie détruit complètement le bâtiment de la caserne, du moins tous les ouvrages en bois à l'exception des murs et de la voûte en pierre au soubassement.

En 1882, il semble que le sous-sol soit « restauré » sous la supervision de l'architecte Alphonse Raza.

Vers 1930, il est probable que la maçonnerie des murs extérieurs à l'exception du mur sud ait été refaite.

En 1936, on semble effectuer des réparations à la voûte du sous-sol. Il est décrit que des « arbres poussent » sur le dessus de la voûte.

Il est probable que la toiture plate actuelle fut érigée lors de ces travaux ou de ceux de 1930.

Entre 1939 et 1945, le soubassement du bâtiment de la casernes est transformé en « mess » des officiers du côté « sud » et en « mess » des sergents de l'autre côté.

Entre 1961 et 1963, d'autres travaux sont effectués par le Service des immeubles de la Ville de Montréal.

En 1972, le restaurant Le Festin du Gouverneur occupe le soubassement.

En 1981, la membrane bitumineuse est refaite sur le toit plat.

*Commentaires sur  
les éléments  
d'origine*

Il ne reste que le niveau du soubassement du bâtiment original qui comportait quatre niveaux incluant celui de l'attique (mansarde). Les massifs des murs extérieurs actuels sont probablement en majeure partie d'origine bien que les parements extérieurs aient été vraisemblablement réparés de façon intensive entre 1936 et 1939.

**CORPS DE GARDE**

**IDENTIFICATION**

N° de ressource historique

4

N° de bâtiment - Ville de Montréal

0136

**Adresse civique**

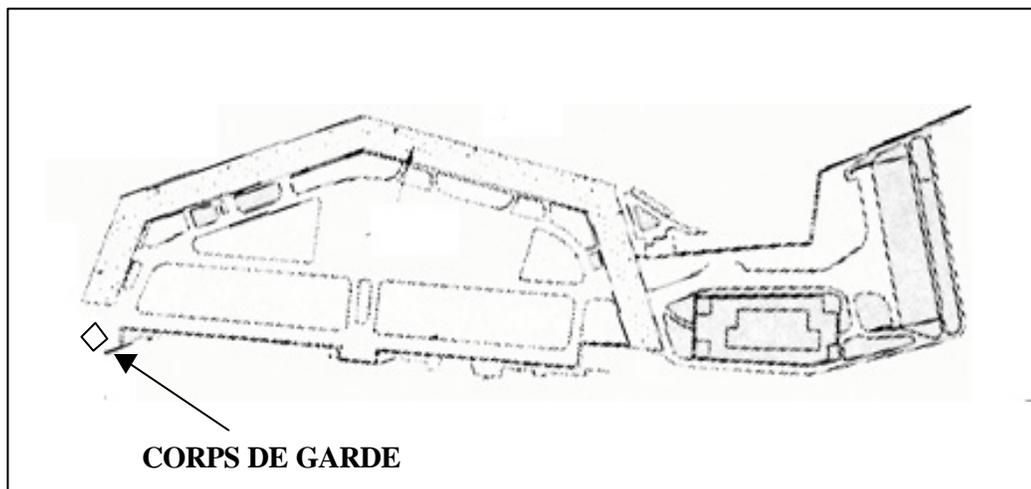
20, chemin du Tour-de-l'Isle

**Usage actuel**

Entrepôt

**Usage d'origine**

• Corps de garde



**RÉSUMÉ HISTORIQUE**

Le corps de garde, faussement désigné sous le terme de « casemate » dans certains documents, a été vraisemblablement reconstruits sur le périmètre de sa fondation d'origine entre 1936 et 1939. Une partie de la fondation du bâtiment pourrait remonter à la période probable de sa construction, c'est-à-dire vers 1845. Cette hypothèse est sujette à confirmation par les archéologues.

Le bâtiment actuel a un seul étage. Ses dimensions au sol sont de 6.1 mètres (20 x 20 pieds) et sa hauteur approximative est de 3.1 mètres (10 pieds). Le bâtiment est implanté à l'extrémité nord-est de l'aile « Nord » de l'arsenal. Il est entouré au nord-est d'une palissade en pieux qui serait antérieur à 1961.

Le bâtiment actuel est érigé sur un mur de fondation en pierre (brèche de l'île). Les murs sont en pièces sur pièces joints en queue d'arronde aux quatre coins. La toiture est en bois d'œuvre. La couverture pavillonnaire à quatre versants est en bardeaux de cèdre. Elle projette fortement de l'alignement des murs sur les quatre côtés.

Dès 1869, il en est fait référence comme d'un « old guard house » en mauvais état.

En 1899, le bâtiment est identifié « guard house » sur une carte.

En 1916, il est identifié par le terme « wood ».

En 1927, il apparaît sur un plan topographique de l'île.

En 1930, une photographie montre le recouvrement de la couverture complètement à l'abandon et la souche de la cheminée centrale en décrépititude. Le recouvrement en planche du tiers supérieur des murs est aussi détérioré.

Une photo de 1939 montre le profil du bâtiment avec une palissade de pieux qui en contourne une partie du périmètre. La qualité de cette photo ne permet pas de voir l'allure générale des murs et de la couverture.

Vers 1870, il semble que c'est de ce bâtiment que l'on donnait des coups de semonce et qu'il y aurait un mur de pierre faisant face au fleuve.

Les usages du bâtiment ont vraisemblablement variés suite au départ des troupes en 1870.

De 1990 à 1992, le bâtiment est utilisé comme casse-croûte.

Il sert actuellement de bâtiment d'entreposage pour le matériel et l'équipement du service de l'action éducative.

IDENTIFICATION

N° de ressource historique

2

N° de bâtiment - Ville de Montréal

0628

Adresse civique

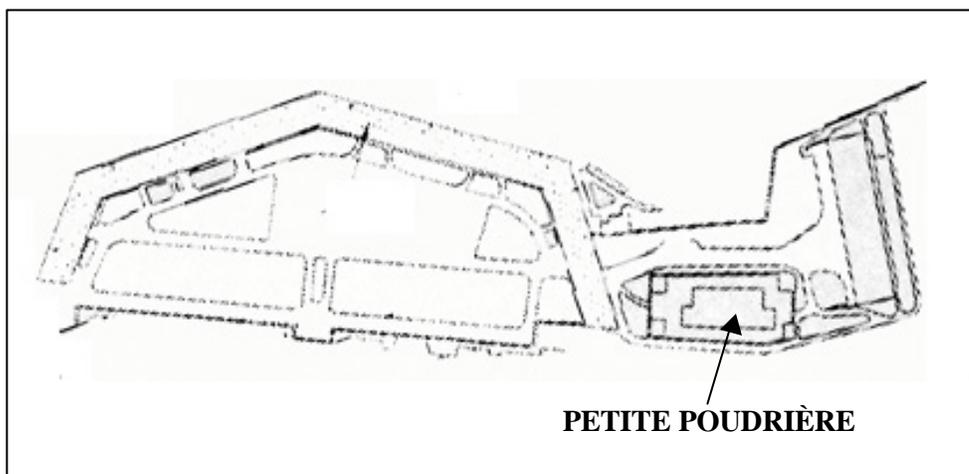
30, chemin du Tour-de-l'Isle

Usage actuel

Dépendance du Restaurant Le  
Festin du Gouverneur

Usage d'origine

• Poudrière



**RÉSUMÉ HISTORIQUE**

La petite poudrière, la tonnellerie au nord-est, le magasin au nord-ouest et le mur d'enceinte ont été construits vraisemblablement selon les instructions de l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford, entre 1820-1823.

L'aire de la petite poudrière est située en contrebas de la face droite du rempart ouest. Elle fait face à l'entrée du fort. Les accès à l'intérieur du mur d'enceinte qui existent encore s'effectuent sur le côté « est » à proximité du coin sud et sur le côté nord au centre entre le magasin et la tonnellerie.

Le plan de l'enceinte et de la poudrière est typique du génie militaire de l'époque, de même que la construction des murs, de la toiture et du plancher. Les murs sont érigés en pierre calcaire de pleine épaisseur et sont porteurs. Les murs longitudinaux constituent les retombées de la voûte. À l'origine, le plancher est constitué de poutres en bois avec pontage en madriers. La couverture est en tôle à la canadienne, fixés sur des pontages en bois eux-mêmes cloués sur des arbalétriers en bois.

Le mur d'enceinte fait environ 16,61 mètres (54.5 pieds) par 45 mètres (147.6 pieds). Il est muni de contreforts de soutien du rempart en pierre de taille grise sur le côté ouest.

Le bâtiment de la poudrière a une largeur d'environ 10 mètres (33 pieds) par 25 mètres (82 pieds) de longueur incluant les extrémités en chicane. Sa hauteur est d'environ 2.75 mètres (9 pieds). Il comporte un seul niveau soit un rez-de-chaussée voûté.

La tonnellerie et le magasin à l'origine comportent des toits en appentis qui ne sont pas visibles de la place. Ces toits ont toujours leur forme d'origine.

Les pierres de construction de la poudrière, du mur d'enceinte, et des petites constructions (magasin et tonnellerie) sont en calcaire gris (moelons équarris à assises régulières pour les parois exposées à l'extérieur). Les pierres des parois sont à face piquée et bouchardée. Les encadrements des ouvertures et les chaînages d'angle des murs sont en pierre de taille calcaire grise. Le mur d'enceinte est érigé en moellons de pierre grise et de brèche de l'île.

En 1826, un drain de pierre est construit autour de la petite poudrière afin de diminuer les graves problèmes d'humidité.

En 1849, des réparations sont effectuées à la poudrière. Les murs (intérieurs) sont peints, les joints de maçonnerie refaits et les fondations en pierre sont rejointoyées avec du ciment romain. Les gouttières sont remplacées par des gouttières en fer blanc semi-circulaire de 5 pouces de diamètre et fixées à des crochets en cuivre placés à tous les trois pieds.

En 1861, le plancher de la poudrière est refait en pin avec des clous de cuivre.

Les deux petits pavillons du côté sud sont postérieurs à la construction de la poudrière. Celui au sud-est a été construit avant 1863. L'autre au sud-ouest fut érigé après 1863.

En 1882, des travaux sont probablement effectués à la poudrière, à son mur d'enceinte et aux quatre petits pavillons.

D'importants travaux de rénovation sont effectués entre 1936 et 1939. Ces travaux ont porté sur la réfection du mur d'enceinte, du moins la section ouest et la couverture de la poudrière. C'est probablement de cette période que date la construction des toits pavillonnaires au-dessus des pavillons sud-est et sud-ouest. Les couronnements sur les murs d'enceinte ont possiblement été remplacés au cours de cette période.

Vers 1961, les couvertures de la poudrière et des quatre pavillons sont probablement remplacés par du bardeau d'asphalte.

En 1998, des travaux de réfection sont exécutés sur le mur d'enceinte.

**RÉSUMÉ HISTORIQUE (suite)**

**Les usages historiques**

En 1999, les couronnements des murs d'enceinte sont remplacés par des sections en béton.

L'aire de la petite poudrière semble avoir servi aux fonctions d'entreposage des barils de poudre, de magasin et de tonnellerie entre 1823 et 1870 jusqu'au départ des troupes de l'île.

Entre 1939 et 1945, elle est transformée en «mess » de soldats.

En 1980, un casse-croûte (bar) est aménagé pour le restaurant Le Festin du Gouverneur.

En 1988, une chambre à poudre est aménagée. Présentement, l'ancienne poudrière sert de dépendance au restaurant Le Festin du Gouverneur.

**Commentaires sur les éléments d'origine**

À ce stade des connaissances, il semble que les éléments d'origine de l'aire de l'enceinte de la petite poudrière se résument aux suivants :

- une partie en maçonnerie des murs d'enceinte, possiblement les sections est, nord et sud à l'exception des couronnements ;
- la majeure partie des massifs en pierre des murs de la poudrière et de sa voûte ;
- les massifs en maçonnerie des pavillons nord-est et nord-ouest.

**Commentaires sur les éléments postérieurs**

Ces éléments ont été décrits précédemment. En résumé, ils consistent aux items suivants :

- le plancher de la petite poudrière (1861) ;
- les parements et les chaperons du mur d'enceinte (1936-39, 1999) ;
- les couvertures pavillonnaires des édicules (1936-1939) ;
- les couvertures des bâtiments (poudrière et édicules) (1961) ;
- les gouttières et les tuyaux de descente pluviale (1961).

ENCEINTE DU FORT

IDENTIFICATION

N° de ressource historique

6

N° de bâtiment - Ville de Montréal

aucun

Adresse civique

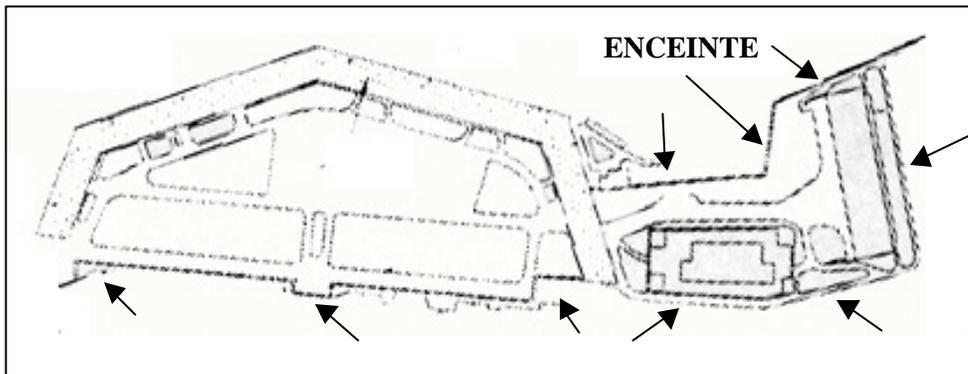
20-30, chemin du Tour-de-l'Isle

Usage actuel

Enceinte du fort de l'île

Usage d'origine

• Enceinte du fort de l'île



RÉSUMÉ HISTORIQUE

L'enceinte du fort a été érigée entre 1820 et 1825 et vraisemblablement selon les instructions de l'ingénieur Durnford.

Elle est constituée d'un mur de pierre dont le tracé irrégulier prend la forme d'un bastion au sud et d'une courtine à l'ouest le long du fleuve. Au sud-est, son tracé irrégulier à l'allure d'un demi-bastion avec une courtine dont l'extrémité nord vient se buter au mur sud du bâtiment de l'arsenal. Le mur d'enceinte formait avec ce dernier un complexe militaire fortifié à l'intérieur duquel l'on retrouvait la presque totalité des fonctions stratégiques d'une place forte. Son rôle initial étant de « servir d'arsenal et de dépôt pour tout le matériel militaire servant à la défense stratégique des colonies anglaises en amont de Québec ». À l'origine, les magasins et le corps de garde fermaient la place du côté ouest donnant sur le fleuve. Cette entité de place forte avec tous ses éléments de remparts et d'ouvrages extérieurs tels que fossé, contrescarpe, etc. a perduré jusqu'à 1927, soit plus d'un siècle. La longueur totale du mur d'enceinte est d'environ 255 mètres (836 pieds).

Le tracé sud, c'est-à-dire du sud-est au sud-ouest a une hauteur d'environ 3.50 mètres (11.5 pieds) sur une épaisseur de 0.8 mètre (2.62 pieds). Une section de ce tracé est munie de contreforts du côté intérieur. Le tracé «ouest» le long du fleuve a une hauteur de 1.0 mètre (3.20 pieds) sur une épaisseur moyenne d'environ 0.6 mètre (2.0 pieds).

Un portail est érigé du côté «est» définissant l'entrée à la place forte. Les sections du mur de part et d'autre du portail sont percées de meurtrières.

Il est possible que des aménagements typiques aient existé du côté intérieur du mur d'enceinte tels que banquettes, plateforme à canon, passage couvert et terre-plein. Du côté extérieur, le profil du fossé et de la contrescarpe sont décelables sur place. Il y a possibilité de mettre à jour une cuvette (voir potentiel archéologique).

Des coupes partielles des remparts apparaissant sur des dessins de 1823 de la petite poudrière, de l'arsenal et de la caserne montrent le profil du rempart à proximité des arrières de ces bâtiments.

Un plan de 1825 et un autre de 1963, montrent le tracé du mur d'enceinte ainsi que les chemins menant à la berge du côté sud-ouest et au quai au nord.

Vers 1950, il est fait mention de l'existence d'un glacis (vraisemblablement du côté sud du rempart à l'arrière de la caserne).

Dès 1859-60, des travaux de réfection sont effectués au niveau du fossé des remparts (vraisemblablement du même côté que mentionné précédemment).

En 1882, des travaux sont probablement exécutés pour réparer le mur d'enceinte.

En 1891, une photographie montre qu'une importante section du mur d'enceinte est effondrée sur le tracé sud-est. Une porte en planche verticale constituée de deux vantaux sur gonds est illustrée sur une autre photographie de la même époque. Les joints de la maçonnerie du portail y sont évidés. Les murets de soutènement de part et d'autre du portail sont presque complètement effondrés. La porte en bois du portail est disparue vers la décennie 1920.

Dans la décennie 1930, l'allure de la section du portail et des murs contigus laisse voir des joints de maçonnerie évidés sur la demi-hauteur intérieure des murs à partir du sol. Le couronnement d'une partie des murs et du portail est disparu.

En 1933, l'état de délabrement des constructions militaires fait l'objet de commentaires de la part d'un groupe d'historiens. Parmi ceux-ci, il est fait mention que «l'une des murailles a déjà été rasée pour la construction du pont Jacques-Cartier (elle faisait face à Montréal)».

Lors des travaux de 1936-1939, les murs d'enceinte «sont presque entièrement reconstruits».

*Commentaires sur les éléments d'origine*

Les couronnements refaits à cette époque sont entièrement remplacés par des chaperons en béton en 1998.

Ce qui reste des éléments originaux du mur d'enceinte du fort sont constitués d'une partie des massifs du mur et du portail. Les parements de la maçonnerie constitués de moellons de pierre grise et de pierre de brèche sont de facture 1936-1939.

Les petits murets de soutènement en maçonnerie de part et d'autre du portail tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte sont postérieurs à 1936.

IDENTIFICATION

N° de ressource historique

5

N° de bâtiment - Ville de Montréal

0556

Adresse civique

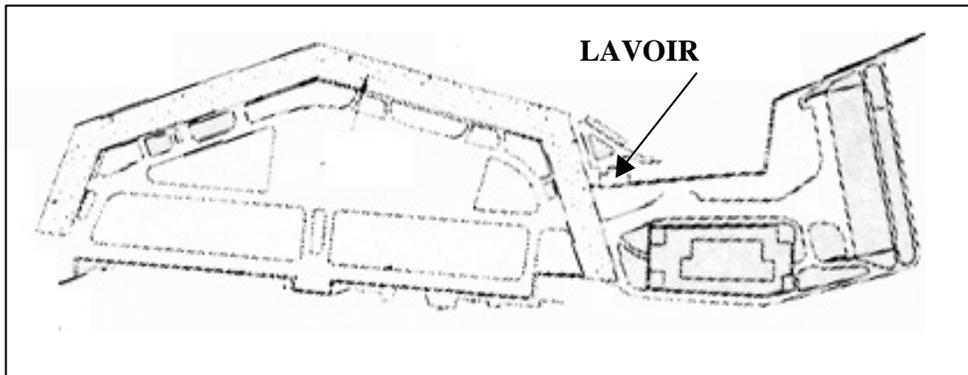
20, chemin du Tour-de-l'Isle

Usage actuel

Kiosque de perception et entrée électrique

Usage d'origine

• Wash House sur les cartes anciennes



**RÉSUMÉ HISTORIQUE**

Le lavoir est érigé vers 1825 près de l'entrée au fort. Son mur ouest fait partie de la continuité du mur d'enceinte du fort.

Le bâtiment actuel comporte un seul étage. Il est érigé en pierre calcaire grise parfois traitée en moellon et parfois en pierre de taille piquée à l'exception du mur nord qui est construit en moellons (pierre de brèche).

Vers 1870, une brève description sur une carte indique bien un «wash house » en pierre dont la couverture est en tôle étamée.

Le rectangle du corps de bâti a une largeur de 5.4 mètres (17.7 pieds). Sa hauteur en élévation est de 4.05 mètres (13.28 pieds). La toiture est à deux versants avec retour d'avant-toit sur les murs pignons. L'élévation sud donnant vers l'entrée du fort est munie de deux grandes fenêtres. La porte d'entrée est au centre de l'élévation «est ».

En 1956, une autre porte est pratiquée dans le mur ouest. Une très large souche de cheminée s'élève du mur pignon nord.

Il est probable que des travaux de réparation aient été exécutés sur le bâtiment vers 1882.

Vers 1930, des photographies du bâtiment montrent que les fenêtres et la porte d'entrée sont placardées, que la couverture est dans un état déplorable ainsi que les joints de maçonnerie au niveau inférieur des murs. La souche de la cheminée en briques est en très mauvais état.

Entre 1936 et 1939, d'importants travaux de réfection sont effectués. La couverture est refaite ainsi que la souche de cheminée qui est reconstruite en pierre. Le parement du mur ouest est refait en même temps que celui du mur d'enceinte

En 1970, le revêtement de la couverture est remplacé par du bardeau d'asphalte. Il est possible que le revêtement du plancher en tuile de vinyle amiante ainsi que le plafond suspendu en tuiles peintes datent de la même décennie. Il en serait ainsi des installations électriques.

**Commentaires**

L'édifice du lavoir a conservé les éléments suivants de sa construction d'origine ;

- les massifs des murs de maçonnerie ;
- le foyer ;
- la charpente de la toiture.

En ce qui concerne les éléments suivants , ils sont postérieurs à 1936 :

- la souche de la cheminée incluant le couronnement (1936) ;
- les fenêtres et les portes (1936) ;
- le parement du mur ouest (1936) ;
- la porte à travers le mur ouest (1956) ;
- la couverture (1970).

GRANDE POU德里ÈRE

IDENTIFICATION

N° de ressource historique

7

N° de bâtiment - Ville de Montréal

0559

(0483-bâtiment nord, 0548-bâtiment sud)

Adresse civique

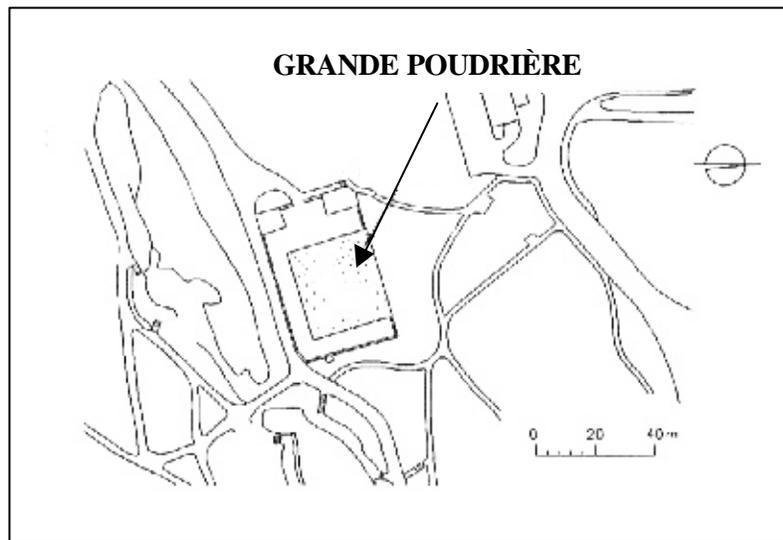
40, chemin du Tour-de-l'Isle

Usage actuel

Vacant

Usage d'origine

• Poudrière



**RÉSUMÉ HISTORIQUE**

La grande poudrière a été construite au centre de l'île, entre 1820 et 1824, vraisemblablement selon les instructions de l'ingénieur militaire Durnford. Elle comprenait un mur d'enceinte, ainsi qu'une tonnellerie et un magasin de dépôt érigés en appentis de part et d'autre de l'entrée ouest du mur d'enceinte. Le bâtiment de la poudrière comportait un rez-de-chaussée à double voûtes avec deux entrées à chacune des extrémités dissimulées par des chicanes en maçonnerie. La forme du bâtiment principal était typique des poudrières dessinées par Durnford, soit une couverture à deux versants reposant sur les murs longitudinaux et sur l'extrados des voûtes.

Les dimensions du bâtiment de la poudrière notées aux descriptions de l'époque sont de 26,8 (88 pieds) de longueur par 12.20 (42 pieds) de largeur et de 5.79 mètres (19 pieds) de hauteur.

Son mur d'enceinte mesure 30.5 (100 pieds) de longueur par 19 mètres (62.3 pieds) de largeur et de 0.79 mètres (2.6 pieds) d'épaisseur.

Les petits édicules quant à eux ont les mêmes dimensions sur le plan de 1823. Aujourd'hui, leurs dimensions varient. Celui du sud-ouest (ancien théâtre de marionnettes, 1958) fait 6.1 mètres (20 pieds) par 10.25 mètres (33.60 pieds). L'autre au nord-ouest (l'entrepôt) fait 8.6 mètres (28.21 pieds) par 7.08 mètres (23.22 pieds). Il est probable que l'un des deux a été reconstruit. Leurs toits à deux versants ont également été reconstruits avant 1870.

Le concept original en plan et en élévation de la grande poudrière est identique à celui de la petite poudrière dont la forme des voûtes et les entrées en chicane. La grande poudrière avec ses deux voûtes est beaucoup plus vaste toutefois.

Il est fait mention d'une couverture en fer blanc, c'est-à-dire en tôle étamée à la canadienne.

Les murs sont en maçonnerie et la charpente de la toiture en bois d'œuvre ainsi que la poutraison du plancher.

En 1826, il est fait mention de la construction d'une plate-forme autour du mur de la poudrière, de drains à installer à travers les murs et de la fixation à faire d'une grille en fer déjà commandée.

En 1829, des travaux sont effectués pour éliminer l'humidité. En 1849, d'autres travaux sont effectués vraisemblablement des interventions d'entretien et de consolidation. Les murs de la bâtisse sont peints, la maçonnerie rejointoyée de même qu'autour des fondations avec du ciment Romain pour empêcher l'humidité de traverser. Le mur d'enceinte est consolidé sur trois sections (côté sud, nord et est) à l'aide de sept piliers. Chacun des coins sud-est et sud-ouest est renforcé à l'aide d'un contrefort.

En 1848, deux barrages sont faits sur le petit ruisseau pour créer une inondation devant la poudrière.

En 1851, un rapport note que la grande poudrière est en bon état. Un plan montre deux canonniers aux angles nord-est et sud-est de l'enceinte. Pourtant dix années plus tard, soit en 1861, d'importants travaux sont exécutés. Le toit doit être refait (couverture et madriers endommagés). La nouvelle couverture est recouverte de tôle (charcoal tin) avec un pureau de 5.5 pouces. Les châssis ovales de quatre fenêtres à guillotine sont remplacés, ainsi que les volets et la quincaillerie (crochets et agrafes en cuivre). Une partie du mur d'enceinte est à refaire.

En 1869, les édicules à l'intérieur de l'enceinte sont identifiés « cooperage » et « shifting room ».

Un dessin de 1870 les montre avec un toit à deux versants projetant au-dessus du mur d'enceinte.

En 1882, d'autres travaux sont probablement effectués sur la grande poudrière dont la portée n'est pas connue.

En 1927, un plan indique que le bâtiment de la grande poudrière est converti en atelier de travail et que les deux édicules servent d'entrepôt (sud). Les deux canonniers sont disparues. Un appenti en bois est probablement érigé à cette époque à l'intérieur du mur d'enceinte contre le mur nord de la poudrière. Cet appenti figure sur une photographie de 1930. Elle est dotée d'une grande porte en bois à deux vantaux du côté ouest. La même photographie montre un revêtement en bardeaux sur la couverture de l'édicule ouest. Le couronnement du mur d'enceinte semble être à un versant incliné vers l'extérieur. Les joints de mur d'enceinte de part et d'autre de l'entrée « ouest » sont en mauvais état. La maçonnerie extérieure des bâtiments semble peinte.

**RÉSUMÉ HISTORIQUE (suite)**

Sur une autre photographie de 1930, les ouvertures sur le mur pignon ouest montrent que celles au sud ont été transformées d'ovales à rectangulaires. À la même époque, le mur d'enceinte doit être reconstruit. Les autres bâtiments sont jugés en bon état.

Entre 1936 et 1938, le toit (couverture) de la grande poudrière est de nouveau remplacé.

En 1937, un plan indique une canalisation d'égout de 12 pieds de diamètre longeant le parement intérieur du mur d'enceinte sud. Il y a un aqueduc de 6 pieds de diamètre longeant le parement intérieur du mur d'enceinte sud. Il y a un aqueduc de 6 pieds de diamètre dans l'axe nord-sud devant la face ouest de la poudrière.

Entre 1939 et 1945, la moitié de la grande poudrière est convertie en atelier de travail pour l'Armée Canadienne. En 1941, l'autre partie est également réquisitionnée par l'Armée sans partage avec la ville de Montréal.

En 1958, l'enceinte de la grande poudrière est convertie en théâtre de 180 places ; le petit édicule nord-ouest est converti en remise et l'autre au sud-ouest en théâtre de marionnettes. Une terrasse pergola construite en bois est érigée en annexe.

En 1978, la couverture de la grande poudrière est remplacée par une couverture en cuivre à baguettes. Les fenêtres et les portes sont réparées.

En 1980, des travaux de réparation y sont effectués (calfeutrage, ventilation, maçonnerie). Les grilles en fer forgés des portes ainsi que la clôture sur le dessus de la section nord du mur d'enceinte sont installées par la même occasion.

Actuellement, la grande poudrière ne sert plus de théâtre malgré les équipements mis en place en 1978.

*Commentaires*

L'ensemble de la grande poudrière incluant son mur d'enceinte et son édicule sud-ouest ainsi qu'une partie de son édicule nord-ouest sont à leur emplacement indiqué aux dessins de 1823.

Les massifs des murs de maçonnerie, les voûtes, la charpente du toit et l'emplacement des ouvertures de la grande poudrière sont d'origine. Les autres éléments datent de modifications et de réparations ultérieures effectuées surtout dans les décennies 1870, 1880, 1930, 1950 et 1980.

En ce qui concerne le mur d'enceinte de la grande poudrière, les parements, certaines sections ainsi que le couronnement ont été remplacés à plusieurs reprises. Des piliers et des contreforts ont été ajoutés en 1849 après avoir effectué des brèches dans les murs pour bien chaîner les pierres nouvelles avec celles existantes.

Le patron et la texture des murs en pierre ont été affectés par plusieurs réparations faites sans tenir compte du patron original et de la texture de la maçonnerie. Ces réparations montrent un patron de pierre disposé à tout-venant sans assise régulière. Le couronnement en dalle de béton préfabriquée et bouchardée a probablement été réalisé dans les années 1978 ainsi que les joints en ciment.

À l'exception des petites ouvertures servant d'aérateur, celle de la grande porte sur la façade ouest a été modifiée lors de la transformation en atelier. Des grilles en fer forgé ont été ajoutées en 1978. Pour ce qui concerne les revêtements au sol, ceux-ci sont contemporains (asphalte, béton peint, dalle de béton) c'est-à-dire de 1978.

IDENTIFICATION

N° de ressource historique

8

N° de bâtiment - Ville de Montréal

0538

Adresse civique

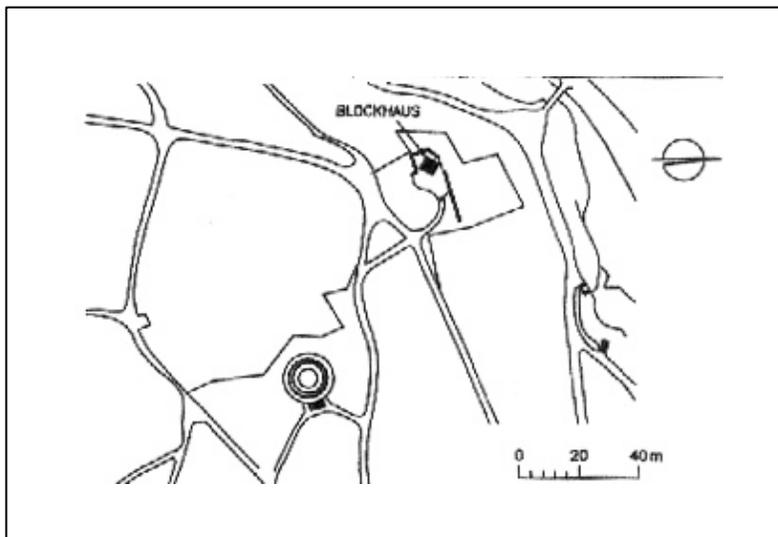
220, chemin du Tour-de-l'Isle

Usage actuel

Vacant

Usage d'origine

• Blockhaus



**RÉSUMÉ HISTORIQUE**

Le premier blockhaus a été érigé sur un promontoire au centre de l'île en 1848. Il était destiné à protéger la grande poudrière en contrebas du versant sud de la déclivité qui traversait l'île d'est en ouest. Un plan de 1848 indique la portée de protection du blockhaus. Les dessins de 1849 montrent un bâtiment en bois de deux étages érigé sur des fondations de gravats avec un fruit vers l'extérieur. Les étages sont rectangulaires et celui du haut est érigé sur le plan inférieur en pivotant de 45° par rapport à l'axe central mitoyen du rez-de-chaussée. Cette disposition permet de couvrir l'étage supérieur de tous les angles morts de tir de l'étage inférieur. Le pivotement place les coins de l'étage supérieur en porte-à-faux par rapport au centre des élévations de l'étage inférieur, d'où la désignation d'étage en « poivrière » par analogie avec les échanguettes dites en « poivrière », car placées en surplomb d'une muraille. Les meurtrières horizontales percent chacune des élévations. Un escalier en bois donne accès à l'étage supérieur. L'unique porte d'entrée comporte un escalier extérieur. Le toit principal est de type pavillonnaire.

Les planchers sont en poutre de bois reposant sur les murs extérieurs en bois de pièce sur pièce assemblée en queue d'aronde. La mention de « log block house » érigé en matériaux « log » et « shin » pour la couverture sur un dessin de 1869 annotée en 1870 et 1871 confirme les matériaux utilisés lors de la construction. D'après ces annotations, la couverture aurait été en bardeaux de bois et les murs en pièce sur pièce. Toujours selon le même plan, le rez-de-chaussée serait aménagé en pièce de garde (Guard Room).

Une photographie de 1891 montre le bâtiment érigé en bois sur le dessus du promontoire sans plate-forme de pierres ou terrasse au pourtour. Les murs sont en pièce sur pièce. Un plan de 1906 illustre les chemins d'accès au bâtiment.

En 1927, le bâtiment est identifié « look out post » (poste d'observation) sur une carte des types de remblais, drains et élévation. En 1930, deux photographies montrent l'état du bâtiment. Les deux sont prises face à l'entrée. L'une, plus éloignée, montre une clôture de bois en avant-plan avec un canon sur le tertre. Le dessus du seuil de la porte d'entrée est supporté par une pile de blocs de pierre. Des arbustes sont en pousse de chaque côté. L'autre photographie prise de plus près montre que la clôture de bois se prolonge vers l'ouest. Sur les deux photographies, les murs sont en bois pièce sur pièce avec les coins en queue d'aronde. Le revêtement de la couverture est en bardeaux de bois. Les arêtes des toitures sont en planches de bois. La porte d'entrée est en planches verticales jointives.

En 1935, un premier incendie détruit partiellement le bâtiment. Ce dernier est restauré une première fois en 1937 lors des travaux dirigés par Frederick Todd, architecte du paysage.

Lors de cette première restauration, tout le pourtour du bâtiment est réaménagé avec des murets en pierres délimitant une terrasse en dallage de pierres. Le sentier menant à la terrasse depuis le chemin principal est aménagé en plusieurs paliers de remblais délimités et soutenus en place par des murets en dalles de pierres.

Le blockhaus fait l'objet d'un relevé en 1979 pour la Ville de Montréal. En 1989, un deuxième incendie détruit le bâtiment. Il est reconstruit en 1990 d'après les plans du Service des immeubles de la Ville de Montréal. À cette occasion, la maçonnerie des murets extérieurs et de la fondation est restaurée. De nouvelles sections de muret en pierres sont érigées. Vers la même année (1990), une rampe d'accès universel est aménagée ainsi qu'une clôture en métal.

En 1992, le bâtiment et ses alentours sont décrits en détail sous forme de fiche technique et de recommandations pour l'entretien par le Service des immeubles de la Ville de Montréal. Ses dimensions au sol sont carrées, soit 6 mètres par 6 mètres (19,68 pieds ? 19,68 pieds et sa hauteur est d'environ 7 mètres (23 pieds). Les fondations sont en béton, les murs en pièces sur pièces, la charpente de la toiture en gros bois d'œuvre ainsi que la charpente du plancher de l'étage. La couverture est mentionnée en bardeaux de bois.

De façon générale, le bâtiment est mentionné comme étant en bon état, à l'exception de la couverture et des joints entre les billes en pièces sur pièces. Le bâtiment est électrifié pour l'éclairage intérieur de chacun des niveaux. Il est ainsi câblé pour communication sur écran cathodique.

L'aménagement extérieur est décrit comme étant constitué de murets en pierres de brèche de l'île surmontés de capuchons de béton et de joints de « maçon ». Un escalier en pierres raccorde le niveau de la terrasse au premier palier du sentier.

**RÉSUMÉ HISTORIQUE (suite)**

En 1997, un troisième incendie majeur détruit la couverture, les planchers et calcine la structure en bois des murs extérieurs. Depuis cette date, le bâtiment est laissé pratiquement à son sort, l'entrée ne comportant plus de porte et le toit est laissé sans aucune couverture.

*Commentaires*

Le blockhaus, dans son état actuel, est inexploitable. Le sentier piétonnier, l'escalier et la rampe menant à la terrasse sont encore utilisables. De la terrasse, les vues sur le reste de l'île et sur le panorama de Montréal sont magnifiques.

Les photographies des années 1891 et 1930 prises avant les incendies et la reconstruction partielle de 1937–1939 sont avec les dessins et les descriptions de 1849, des documents uniques sur lesquels toute nouvelle reconstruction d'époque devrait être basée. Les plans du relevé de 1979 sont également à consulter ayant en mémoire qu'il reflète le bâtiment dans son état après les travaux de restauration de 1937–1939.

LES MAGASINS

IDENTIFICATION

N° de ressource historique

10

N° de bâtiment - Ville de Montréal

aucun

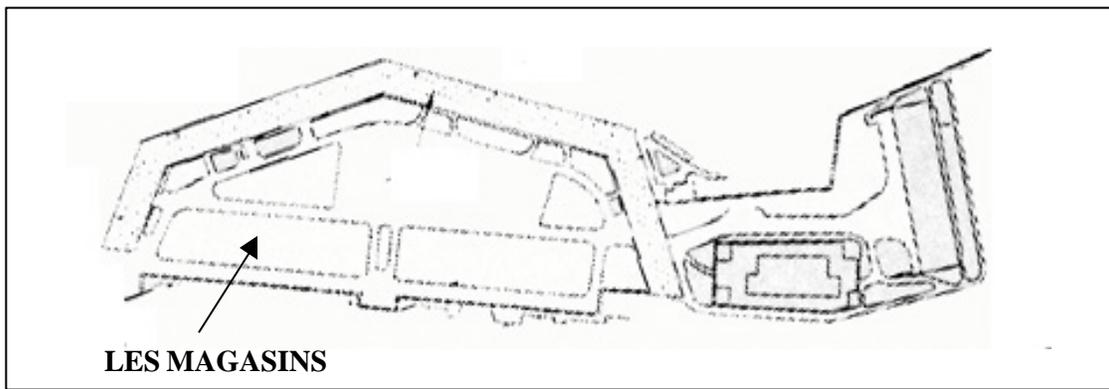
Adresse civique

Usage actuel

Démoli

Usage d'origine

• Entrepôt d'armes



**RÉSUMÉ HISTORIQUE**

L'armurerie démantelée en 1927 fut érigée vers 1819. Son emplacement faisait face à l'arsenal le long du corps de la place. Le bâtiment fermait ainsi la cour du côté du fleuve.

Sur le relevé de 1823, trois coupes du complexe principal du fort montrent les relations entre les niveaux des principaux bâtiments, les cours et les ouvrages extérieurs du rempart défensif. La section à travers le centre des magasins et de l'arsenal indique la déclivité du terrain de manœuvre à partir de la façade ouest de l'arsenal et la façade est des magasins. Une différence de niveau de plus de 3.05 mètres (10 pieds) existe entre la partie haute de la cour longeant la façade ouest centrale de l'arsenal et la façade est des magasins. Cette déclivité de la cour apparaît également sur une autre coupe longitudinale du terre-plein du corps de la place face à l'arsenal (Durnford, 1823).

De tous les autres bâtiments militaires de l'île, les magasins étaient le plus volumineux après celui de l'arsenal. Il mesurait environ 122 mètres (440 pieds) de longueur du côté du fleuve, 10.30 mètres (40 pieds) en largeur et 12.20 mètres (40 pieds) de hauteur en élévation à partir du sol et du faîte de la toiture. Ces dimensions approximatives sont extraites du relevé effectué par Durnford en 1829.

L'édifice des magasins comportait quatre niveaux incluant un soubassement de hauteur réduite et un étage en mansarde (coupe de 1823). L'élévation « est » du côté cour était percée de nombreuses ouvertures disposées symétriquement de part et d'autre du centre de l'édifice. Des lucarnes et des grandes lucarnes probablement munies de paland et de porte étaient érigées sur le versant « est » de la couverture sauf aux sections des extrémités où il n'y avait aucune lucarne.

En plan, l'édifice comportait cinq sections plus deux petites sections triangulaires aux extrémités. Chacune des sections était desservie par une double volée d'escalier franchissant le soubassement et le rez-de-chaussée. Les deux coupes sur le bâtiment (1823) montrent que la section centrale comporte des fermes avec double entrants mais sans poinçon. Des murs de pierre longitudinaux dont un mitoyen recevaient en soubassement la charge du plancher du rez-de-chaussée. C'est vraisemblablement à ce niveau que devaient être entreposés les armes les plus lourdes.

Fait intéressant, les dessins de 1823 ne montrent aucune ouverture dans le mur du côté du fleuve. Par contre, des ouvertures apparaissent dans les murs pignons au rez-de-chaussée.

Les magasins comme tous les autres bâtiments sont très symétriques et d'allure classique.

La façade côté cour était très ordonnée avec ses ouvertures alignées et ses vingt-huit arches cintrées. La disposition des portes extérieures était centrée par rapport aux sections auxquelles elles donnaient accès.

La structure des étages supérieures et du plancher du rez-de-chaussée était en gros bois d'œuvre d'après les dimensions des tracés en coupe et en plan. Cette affirmation est corroborée par une photographie de 1927 montrant une partie de la façade sur cour en voie de démantèlement.

La différence montrée en coupes quant à l'agencement des fermes des sections des extrémités par rapport à la section centrale est vraisemblablement due aux écarts des charges qui leur étaient imposées. La toiture de la partie centrale et des deux parties contiguës de chaque côté sont percées de grandes lucarnes d'où pouvait être hissé des armes assez lourdes. La ferme avec poinçon offre un contreventement latéral aux fermes sollicitées par ces charges. Les sections des extrémités ne comportaient aucune lucarne ni de palans. Il est probable que l'étage en mansarde de ces sections n'était pas utilisé.

Une photographie aérienne de 1930 montre l'emplacement exact du bâtiment des magasins par rapport à l'escarpement du fleuve et les ailes de l'arsenal. L'édifice est presque entièrement démantelée à l'exception de la section « ouest ». Cette photographie est prise avant les travaux de Frederick Todd. Elle révèle l'emplacement d'une bande de terrain significative entre le mur des magasins du côté du fleuve et l'escarpement aboutissant aux berges de celui-ci. Cette bande de terrain semble légèrement en retrait de l'épaule du rempart (là où se situait une batterie de canons). S'agissait-il d'un remblai pour permettre le démantèlement au sol des sections ouest des murs des magasins ou bien d'une tenaille avec un passage pour les sentinelles ? La question reste posée pour le moment.

**RÉSUMÉ HISTORIQUE (suite)**

*Commentaires*

Les magasins occupaient un bâtiment d'importance dans le fort de l'île. Sa volumétrie et son emprise au sol définissaient la limite ouest de la cour et réglait le passage du chemin d'accès à l'intérieur de la place forte. Ce chemin à son tour était aligné avec les passages (portes cochères) situés à travers les ailes nord et sud de l'arsenal.

L'allure très ordonnancée de sa façade du côté cour et sa hauteur plus élevée que le faite du toit de l'arsenal en face devaient conférer au corps de la place une allure et une échelle unique. Son démantèlement a fait perdre à la cour son allure militaire, son échelle et son ordonnancement. La lecture que nous avons aujourd'hui de l'organisation de la cour est son ouverture vers le fleuve n'a aucune signification sur le plan de la conception et de l'existence de cet ensemble militaire pendant plus d'un siècle. L'allure en terrasse du côté « ouest » de la cour devait permettre d'avoir un panorama intéressant de la ville et du fleuve après le démantèlement du bâtiment des magasins. Cette fenêtre contemporaine sur le fleuve et sur Montréal s'est considérablement altérée suite au remblayage des berges, de la construction du bâtiment atelier de La Ronde et de l'aménagement de stationnements en contrebas.

IDENTIFICATION

N° de ressource historique

12

N° de bâtiment - Ville de Montréal

0536

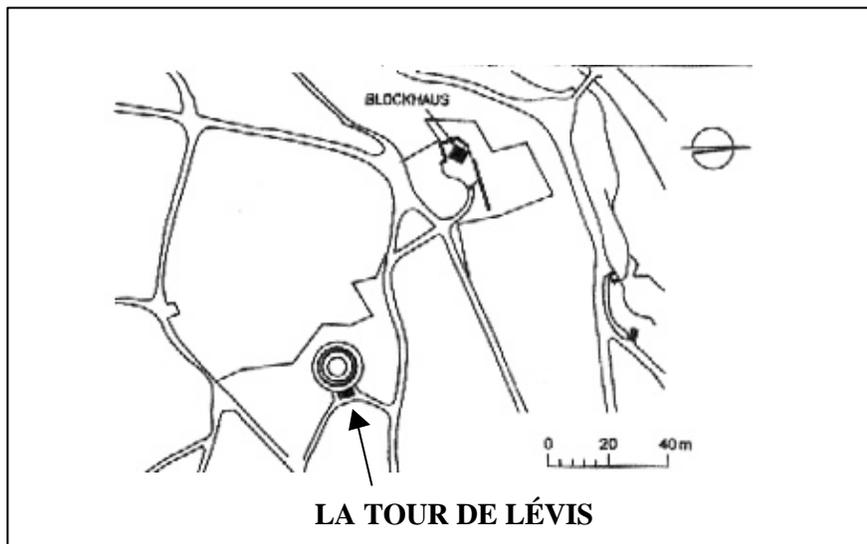
Adresse civique

Usage actuel

Vacant

Usage d'origine

• Citerne d'eau et observatoire



**RÉSUMÉ HISTORIQUE**

La tour de Lévis a été érigée entre 1936 et 1949 sur le promontoire le plus élevé au centre de l'île, d'après les plans de l'architecte D. Beaupré et de l'ingénieur F.-V. Dowd dans le cadre des grands travaux publics de la Dépression. Les travaux ont été interrompus entre 1939 et 1945 à cause de la Seconde Guerre mondiale.

La fonction initiale de la tour était de servir de réservoir d'eau et d'observation en partie supérieure. Son diamètre au sol est de 15.5 mètres (50.85 pieds). Sa hauteur est d'environ 26.44 mètres (86.75 pieds). Les fondations sont probablement en béton.

Les murs extérieurs de la tour sont en pierre de brèche de l'île. Le patron de la pierre est à tout-venant avec des assises plus réglées à la base. Un escalier extérieur en pierre de taille mène à la porte d'entrée. La pierre de l'escalier de même provenance que le mur est taillée en bloc avec les faces piquées.

La tour comporte pas moins de onze ouvertures dont deux portes au niveau du rez-de-chaussée. Les jambages des portes et des fenêtres sont en pierre de taille calcaire avec chaînage. Le linteau des portes d'entrée est en arc surbaissé, érigé avec des pierres de taille disposées en claveaux.

Les portes sont en bois pleines. Les fenêtres sont également en bois protégées par des grillages métalliques.

Le rez-de-chaussée est d'une très grande hauteur. Le plancher est en pavage de pierres de l'île. La charpente du plafond est en acier et en bois. Un escalier mène à la partie supérieure de l'observatoire. La terrasse est en pontage de bois sur dalle de béton. La tour a été fermée au public après Expo 1967 et n'est plus utilisée depuis comme observatoire.

*Commentaires*

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un bâtiment militaire, la tour de Lévis constitue l'un des éléments les plus évocateurs de l'île lorsqu'on la perçoit à distance du pont Jacques-Cartier et du mont Royal.

Cette tour bénéficie d'un emplacement exceptionnel au centre de l'île. Érigée sur un mont, elle domine le paysage naturel. Les vues de l'observatoire devaient être grandioses sur l'île, sur le fleuve et sur le panorama portuaire et urbain de Montréal.

ANNEXE II  
ARCHÉOLOGIE

---

### **Le patrimoine archéologique et ses composantes**

Le patrimoine archéologique se compose certes des traces matérielles d'anciennes occupations d'un territoire, c'est-à-dire les ressources archéologiques, mais également des connaissances apportées par l'exploitation de ces ressources. Tout comme l'architecture, les aménagements paysagers, les arts et les traditions, le patrimoine archéologique fait partie intégrante du patrimoine culturel d'un peuple. L'archéologie vise à acquérir une meilleure compréhension des relations qu'entretiennent les membres d'une société avec leur environnement physique et humain. Pour ce faire, elle étudie les vestiges de leurs activités. Le lieu où se retrouve de tels vestiges constitue un site archéologique, qu'il s'agisse d'un campement amérindien, d'un poste de traite, d'un îlot domestique ou d'un centre de production industrielle. Ces vestiges, habituellement enfouis, peuvent être distingués en deux groupes, les biens immobiliers et mobiliers.

Les biens immobiliers comprennent les vestiges structuraux, soit des murs de fondation de bâtiments de toutes sortes, des foyers, des glacières, des barrages, des fortifications, etc. et les vestiges stratigraphiques, c'est-à-dire des buttes, des fosses, des dépotoirs, des jardins, des aménagements paysagers et les diverses couches que produisent l'aménagement, l'occupation et l'abandon d'un site; en somme il s'agit de vestiges rattachés à un emplacement géographique précis. Les biens mobiliers sont essentiellement constitués d'artéfacts, des objets (complets ou plus souvent fragmentaires) façonnés par l'homme, et les écofacts, des restes fauniques et végétaux. Parfois, la distinction entre biens immobiliers et mobiliers n'est pas très nette; par exemple, les épaves et les sépultures peuvent être associées à la première catégorie, alors que leur contenu (objets et ossements) appartient à la seconde.

### **L'apport de la recherche archéologique à la connaissance du passé**

L'archéologie vise essentiellement à atteindre les mêmes buts que des disciplines telles que l'histoire et l'ethnologie, soit la connaissance du comportement de l'homme dans un passé plus ou moins lointain. Elle s'en distingue toutefois par les matériaux, les sources qu'elle exploite afin de parvenir à cette connaissance. Ainsi, l'histoire se base surtout sur des documents, écrits et iconographiques, produits afin d'offrir des témoignages du quotidien ou d'événements particuliers. L'ethnologie s'intéresse quant à elle au patrimoine vivant, c'est-à-dire à la persistance dans le présent de traditions orales et de gestes ancrés dans le passé. Comme il a été mentionné précédemment, l'archéologie, tout en ayant souvent recours à ces disciplines, étudie plutôt les traces tangibles, matérielles, du passé.

L'exercice de chacune de ces disciplines s'accompagne de contraintes particulières. L'histoire repose sur des documents parfois tendancieux ou trompeurs. Par exemple, un inventaire après décès tiendra compte du mobilier de valeur d'un individu, mais fera souvent peu de cas de la vaisselle commune qu'il utilisait; une gravure montrant une ville représentera la vision que l'artiste veut en transmettre, donc une vision subjective. Quant aux traditions orales, considérons par exemple les perceptions, sans doute divergentes, qu'auront deux peuples quant aux tenants et aboutissants d'un conflit entre eux, pour illustrer les limites de telles traditions. L'archéologie, quant à elle, étudie les vestiges d'activités passées - ou plutôt l'inverse, c'est-à-dire les activités dont des vestiges existent, puisque l'archéologie dépend de ces dernières. Or, ce ne sont pas toutes les activités qui laissent des traces dans le sol; de plus, lorsque ces traces sont bel et bien présentes, elles sont souvent bouleversées, enchevêtrées avec d'autres restes d'occupations plus récentes. De plus, l'archéologie exploitant en bonne partie des ressources non renouvelables, elle doit être pratiquée avec le plus grand soin. Ainsi, tout comme l'histoire et

l'ethnologie, l'archéologie comporte ses contraintes. Cependant, sa valeur quant à l'acquisition de connaissances est démontrée. Ainsi, c'est grâce à l'archéologie que l'on connaît les modes de vie des chasseurs nomades qui, il y a 40 000 ans, sont parvenus au Nouveau Monde par le détroit de Béring, et ceux des premiers habitants de la côte ouest, des groupes de nomades des prairies, des chasseurs-cueilleurs du Bouclier canadien, des nations qui ont peuplé l'Ontario, le Québec et les Maritimes, ainsi que ceux des populations de l'Arctique. L'archéologie apporte également de nombreuses informations sur les premiers contacts qu'ont entretenus les autochtones et les européens. Certains sites archéologiques ont par ailleurs fourni des données sur la présence des Vikings (vers 1000) à Terre-Neuve et des Basques (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles) au Québec. En ce qui concerne les euro-québécois, les fouilles ont permis de mieux définir les multiples facettes de leur existence, du XVII<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui : colonisation, agriculture, défense, navigation et transports, implantation en milieu rural, villageois et urbain, techniques de construction, artisanat, commerce et industrie, culture matérielle, alimentation, soins du corps et vie spirituelle sont tous des thèmes abordés par l'archéologie.

Outre l'acquisition de connaissances, la recherche archéologique peut permettre l'interprétation, c'est-à-dire la reconstitution d'anciennes techniques de production des potiers, des verriers, des forgerons, etc., ou de modes d'existence d'autrefois. Louisbourg constitue l'un des meilleurs exemples d'un site où la reconstitution et l'interprétation du passé sont basées sur les découvertes archéologiques. De plus, la recherche archéologique poursuit parfois des objectifs de mise en valeur. Ce sont alors les vestiges eux-mêmes qui forment la matière première de visites libres ou guidées, comme au Palais de l'intendant à Québec et dans la crypte archéologique du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Enfin, que l'expertise archéologique soit exercée dans un but d'acquisition de connaissances, d'interprétation et/ou de mise en valeur, elle doit en chaque occasion viser la protection et la conservation des vestiges.

### **La démarche archéologique**

Quatre étapes principales composent la démarche archéologique : l'étude de potentiel, l'inventaire, la fouille et l'analyse. La première étape, l'étude de potentiel archéologique (historique) implique une solide connaissance des sources documentaires existantes (écrites et cartographiques) quant au site concerné. La mesure du potentiel archéologique repose également sur deux autres critères. Le premier concerne l'intégrité du sous-sol en regard du potentiel théorique. Cette variable est évaluée à l'aide des plans des services d'utilités publiques existants et abandonnés, par l'existence de bâtiments récents et anciens dans l'emprise des travaux et en tenant compte des transformations apportées à la topographie d'origine (rehaussements ou dérasements). Ces sources nous indiquent l'ampleur des perturbations qu'ont subies les sols.

Le second critère d'évaluation concerne la valeur documentaire des données archéologiques présumées ou connues. Plus difficile à pondérer, cette variable implique de prévoir l'apport de connaissance que pourrait générer l'intervention au terrain. Cette démarche sous-tend une évaluation des probabilités de mettre au jour des contextes bien contrôlés pouvant documenter des problématiques spécifiques.

L'inventaire constitue en quelque sorte un échantillonnage d'un site. Constitué d'un nombre limité de sondages de dimensions réduites, il permet, d'une part, de valider ou d'infirmer l'étude de potentiel et, d'autre part, de juger de la pertinence de poursuivre ou non l'investigation par une fouille. Lorsque l'expertise archéologique est réalisée dans le cadre de travaux de génie civil, l'inventaire pourra prendre la forme de sondages préalables à ces travaux, implantés là ces

derniers auront un impact; ces sondages seront alors peu nombreux, et leurs dimensions seront souvent dictées par l'ampleur des travaux. Selon les résultats, les sondages préalables seront suivis d'une supervision archéologique des excavations ou d'une fouille de sauvetage. La supervision archéologique, en raison des caractéristiques des travaux de construction et des méthodes utilisées pour les réaliser, ne permet pas une expertise aussi approfondie que celle offerte par la mise en œuvre de sondages préalables. Aussi la supervision vise-t-elle principalement à fournir un complément d'informations.

La fouille, expertise à grande échelle d'un site, représente l'intervention la plus probante quant à l'acquisition de connaissances. Comme elle entraînera, du moins en partie, la disparition du site, elle doit répondre à un questionnement pertinent et bien défini, c'est-à-dire découler d'une problématique précise. La forme que prendra la fouille pourra varier selon certains facteurs, par exemple l'étendue du site, la profondeur des dépôts anthropiques et les ressources financières et humaines disponibles, qui détermineront la superficie et la quantité des sondages. Généralement, il n'est pas nécessaire (ni souhaitable) de fouiller un site au complet pour bien le comprendre, à moins qu'il soit condamné à la destruction à brève échéance. Lors de la fouille, toutes les données pertinentes quant aux sols et aux vestiges font l'objet d'un enregistrement sur fiches. Les informations planimétriques et altimétriques relatives à ces sols et vestiges sont colligées et des photographies et dessins de ceux-ci sont réalisés, dont des coupes stratigraphiques. Outre les artefacts et écofacts, des échantillons peuvent être recueillis pour analyse, par exemple des sols pour y détecter des micro-restes (animaux ou végétaux) ou du bois pour en déterminer l'essence ou l'âge.

Lors de l'analyse, l'archéologue rassemble les informations obtenues par la fouille et celles provenant des expertises particulières exercées sur les échantillons s'il y a lieu. Il tente alors de faire parler ces données, c'est-à-dire de les interpréter en établissant, de façon chronologique, l'ensemble des activités, événements et comportements dont des traces ont été mises au jour. En insérant ceux-ci dans un cadre spatio-temporel plus large, l'archéologue peut arriver à définir les caractéristiques de l'occupation d'un lieu. La description de ses découvertes, les interprétations et conclusions qu'il en tire feront l'objet d'un rapport. En outre, la diffusion des informations pourra éventuellement prendre la forme de conférences, d'articles et d'expositions; parfois les vestiges seront mis en valeur *in situ*.

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
1	Arsenal	1820 - encore en place	Entreposage, défensive, institutionnelle et domestique	Incendie de 1848 et transformation en prison militaire	Inventaire dans le sous-sol et le long des parements externes des murs	Le sous-sol a abrité un atelier de travail avec huit cabinets et cinq réservoirs d'eau, sept fournaies, un corps de garde et des cuisines.
2	Petite poudrière	1820 - encore en place	Entreposage	Réfection du plancher et du mur d'enceinte	Sondages à l'intérieur et dans la cour	Des drains (ressource 72) se retrouvent sous et autour de la poudrière.
3	Caserne	1820 - encore en place	Domestique	Incendie de 1875	Inventaire dans les voûtes et tranchée dans le rempart sud	Le rempart sud est associé à la caserne. Les voûtes de celle-ci comprenaient des cuisines, une boulangerie et des murs de division.
4	Corps de garde	vers 1849 - encore en place	Défensive	Restauration en 1882 et reconstruction vers 1937	Fouille sous le plancher	
5	Lavoir	vers 1844 - encore en place	Sanitaire		Fouille sous le plancher	
6	Mur d'enceinte	vers 1825 - encore en place	Défensive	Reconstruction vers 1937	Sondages le long du parement intérieur	Des banquettes et des murets existaient contre le parement intérieur.
7	Grande poudrière	1820 - encore en place	Entreposage	Reconstruction partielle du mur d'enceinte en 1849, percement d'une ouverture dans le mur sud vers 1870 et réfection vers 1937	Sondages à l'intérieur et dans la cour	Des murs en chicane existaient à chaque extrémité de la poudrière.
8	Blockhaus	1849 - encore en place	Défensive	Reconstruction vers 1937 et en 1990	Sondages à l'intérieur et aux abords du blockhaus	Deux dépendances (ressource 129) et une clôture ou un mur d'enceinte (ressource 128) entouraient le blockhaus.
9	Cimetière	1848 - encore en place	Institutionnelle	Exhumation des sépultures vers 1915	Intervention uniquement en cas de travaux d'excavation	Lors de l'exhumation, les pierres tombales ont peut-être été enfouies à l'ouest du cimetière.
10	Magasins	1820 - 1927	Entreposage et militaire	Quelques éléments potentiellement perturbateurs se remarquent sur le site, aujourd'hui un terrain gazonné : deux lampadaires dans sa partie sud, une base de canon au centre, un cadran solaire un peu plus au nord et une aire de pique-nique à l'extrémité nord.	Fouille accessible au public et intégrée à un plan d'animation du fort	Seule la mise en place de l'alimentation électrique des lampadaires a pu affecter les vestiges de façon significative.

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
11	Réservoir d'eau	1867 - encore en place	Entreposage et alimentation		Dégagement afin d'en rendre l'accès possible	La ressource, en brique, est accompagnée de conduites amenant l'eau et d'autres permettant d'évacuer le trop-plein.
12	Corps de garde	1849 (ou avant) - après 1916	Défensive et domestique	Pose d'une conduite d'aqueduc sous le terrain gazonné	Inventaire dans le champ de parade	
13	Clôture	vers 1846 - après 1870	Militaire	Parmi les perturbations visibles dans la surface asphaltée figurent un regard à peu près en face de la capitale ainsi que des regards et des puits d'accès près de l'entrée sud		
14	Passage couvert	avant 1867 - vers 1872	Militaire	Reconstruction du mur d'enceinte	Sondages autour de la caserne	
15	Entrepôt à bois	vers 1844 - après 1872	Entreposage et chauffage	Remaniement du talus	Fouille devant la caserne	
16	Salle d'ablutions	1823 - après 1872	Sanitaire	Terrain gazonné exempt de perturbations	Fouille devant la caserne	La ressource, en brique, a longtemps servi de cuisine.
17	Maison du puits	1823 - vers 1872	Alimentation		Fouille devant la caserne	En pierre
18	Latrines des femmes	vers 1851 - encore en place	Sanitaire	Reconstruction du mur d'enceinte et mise en place d'une conduite d'égout au nord de l'édicule	Fouille sous le plancher de l'édicule	Les perturbations sont mineures.
19	Entrepôt	1823 - vers 1872	Entreposage	Secteur recouvert d'une dalle de béton	Fouille devant la caserne	
20	Latrines des officiers	vers 1851 - encore en place	Sanitaire	Reconstruction du mur d'enceinte et pose d'une petite conduite d'aqueduc	Fouille sous le plancher de l'édicule	Les perturbations sont mineures.
21	Canalisations	1823 - encore en place	Sanitaire	Reconstruction de l'extrémité sud vers 1937	Tranchées dans le rempart sud	En pierre
22	Quai	vers 1822 - après 1947	Maritime			Le quai est enfoui sous d'épais remblais.
23	Champs de tir	vers 1846 - après 1906	Militaire	Mise en place de piliers du pont et d'une bretelle, construction du Montreal Swimming Club et pose de conduits électriques, d'égout et d'aqueduc		
24	Habitations et ateliers	1823 - après 1906	Résidentielle et artisanale	Construction du pont, d'une bretelle et de piliers	Inventaire	Cette ressource a été presque entièrement détruite.

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
25	Habitations	vers 1865 - 1929	Résidentielle	Mise en place d'une conduite d'aqueduc de 8", exploitation de la carrière et construction du pont	Inventaire	En pierre
26	Entrepôt de combustible et latrines	1867 (ou avant) - après 1906	Entreposage et hygiène	Exploitation de la carrière et construction du pont		Ressource entièrement détruite
27	Écuries	1867 (ou avant) - avant 1937	Militaire	Exploitation de la carrière	Sondage exploratoire	Cette ressource abritait des chevaux de trait.
28	Fenil	vers 1829 - après 1906	Entreposage et alimentation animale	Mise en place d'une bretelle du pont		En pierre; inaccessible
29	Latrines	1869 (ou avant) - avant 1937	Sanitaire	Exploitation de la carrière		Ressource entièrement détruite
30	Blockhaus	vers 1823 - 1930	Défensive	Exploitation de la carrière		Ressource entièrement détruite
31	Caveau à légumes	1832 - avant 1937	Entreposage et alimentation	Terrain irrégulier, en pente vers l'ouest et probablement remanié	Sondage exploratoire	
32	Latrines pour hommes	1867 - avant 1937	Sanitaire	Terrain remanié	Sondage exploratoire	
33	Caveau à légumes	avant 1867 - avant 1937	Entreposage et alimentation	Terrain remanié	Sondage exploratoire	En pierre
34	Jardins des officiers	1825 - avant 1937	Alimentation	Terrain irrégulier, en pente vers l'ouest, où s'implantent deux abreuvoirs et leur alimentation.	Inventaire	
35	Entrepôt à charbon	avant 1867 - avant 1937	Entreposage et chauffage	Sous un arbre, près d'une allée asphaltée	Sondage exploratoire	
36	Cour à bois	vers 1865 - après 1906	Entreposage et chauffage	Dans un terrain gazonné légèrement en cuvette vers l'ouest (ligne de talweg), quelques arbres, une allée asphaltée, un lampadaire et de petits panneaux	Inventaire	
37	Batterie de salutation	vers 1849 (?) - avant 1937	Militaire	Sous un terrain gazonné, légèrement en pente vers le sud-ouest, avec quelques gros arbres		

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
38	Résidence	XVIII <sup>e</sup> siècle - après 1906 (années 1960 pour la résidence du gouverneur de la prison)	Résidentielle	Sur le site se distinguent aujourd'hui, d'ouest en est, une butte, la rue asphaltée et un terrain gazonné en pente vers le sud-est, dans lequel se remarque un regard de la CUM.	Inventaire	La ressource regroupe cinq bâtiments, dont la résidence du gouverneur de la prison, qui aurait été construite dès le XVIII <sup>e</sup> siècle, et un hangar.
39	Canonnières	1823 -après 1906	Défensive	Sous une rue asphaltée à l'est, sous une rue asphaltée et un conifère à l'ouest, avec au sud de la rue un lampadaire; une conduite d'aqueduc longe le parement externe du mur d'enceinte sud.	Fouille	Il s'agit de guérites en pierre.
40	Retranchements français	1760 - abandonnés en 1760 (encore partiellement en place au deuxième quart du XX <sup>e</sup> siècle)	Défensive	À son extrémité nord, la ressource se retrouverait dans un terrain plat, au bas d'un enrochement maçonné. L'ouvrage traverserait ensuite la rue asphaltée et puis la longerait, et se poursuivrait sur un terrain gazonné un peu en pente vers le sud-est et où se retrouvent deux regards de la CUM. Il traverserait à nouveau la rue asphaltée pour se terminer là où existe une butte (l'ouvrage même?). Parmi les perturbations modernes figurent la construction d'un abri à l'extrémité nord-ouest de la ressource et celle d'une étable dans sa partie centrale. Des conduites d'égout, de téléphone et d'électricité passent sous le chemin du Tour-de-l'Isle et traverseraient les angles rentrants de l'ouvrage. Enfin, de petites conduites d'aqueduc ont été installées dans la partie centrale de la ressource et une conduite d'égout à son extrémité nord-ouest.	Sondages exploratoires	Malgré les nombreuses perturbations, des vestiges morcelés des retranchements seraient conservés; l'irrégularité du terrain est peut-être d'ailleurs due à ces retranchements.

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
41	Moulins à farine	vers 1780 - 1822	Industrielle	Récupération des pierres à la suite de l'incendie des moulins, mise en place d'un <i>brick barrel</i> (2' x 3') et construction d'une voie d'accès		Moulins du seigneur Grant
42	Moulin à vent	avant 1817 (?) - vers 1967	Touristique	En terrain plat gazonné, la ressource n'aurait été perturbée que par la mise en place de deux conduites de gaz de 6".		Cette ressource n'apparaît que sur un plan de 1947, sous la forme de quatre piliers. Bien que le plan laisse croire qu'il serait antérieur à l'occupation militaire anglaise, le moulin constituerait plutôt une réplique moderne.
43	Cheminée d'une résidence	avant 1829 - après 1870	Résidentielle	Terrain gazonné, relativement plat, avec quelques conifères	Sondages exploratoires	Ruines d'une maison apparaissant sur quelques plans du XIX <sup>e</sup> siècle.
44	Latrines	vers 1867 - vers 1870	Sanitaire	Sur un plateau	Sondage exploratoire	
45	Résidence	vers 1849 - après 1899 (?)	Résidentielle	Terrain plus ou moins plat avec quelques arbres	Sondages exploratoires	
46	Charnier	avant 1851 - vers 1870	Sanitaire	Terrain plat, près d'un sentier, perturbé uniquement par la pose d'un aqueduc de 6"	Sondage exploratoire	
47	Allée de quilles	1866 - avant 1937	Récréative	Terrain plus ou moins plat avec quelques arbres		
48	Hôpital	vers 1829 - après 1899 (?)	Institutionnelle	Terrain relativement plat	Fouille	L'hôpital était muni d'un sous-sol où se retrouvaient un cellier, un garde-manger, une chambre pour les domestiques, deux cuisines (pour les patients et les médecins) et un bain. Au cours des années 1860 et 1870, l'hôpital a servi d'institut de soldats (école), de résidence puis de corps de garde.
49	Ruines d'une vieille maison	avant 1869 -vers 1870	Résidentielle	Terrain plat	Sondages exploratoires	
50	Résidence	1858 (ou avant) - après 1906 (?)	Résidentielle	Sur un plateau, tout près d'une rupture de pente	Sondages exploratoires	La maison aurait été restaurée après 1869.
51	Latrines	avant 1869 - vers 1870	Sanitaire	Terrain irrégulier, en pente vers l'est et que le chemin recouvrait au cours de la première moitié du XX <sup>e</sup> siècle	Sondage exploratoire	

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
52	Résidence	XVIII <sup>e</sup> siècle - après 1899 (?)	Résidentielle	Construction d'une salle de danse et d'un restaurant	Sondages exploratoires	Le bâtiment a servi de fenil dans les années 1860.
53	Résidence	XVIII <sup>e</sup> siècle - après 1927	Résidentielle	Terrain irrégulier, en pente vers l'est, traversé par une rue asphaltée	Sondages exploratoires	La ressource, en bois, comprend une aile en pierre et un hangar. La maison, au XIX <sup>e</sup> siècle, a été occupée par un jardinier, un sergent et un commis des magasins.
54	Jardin	Première moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle - fin du XIX <sup>e</sup> siècle (?)	Alimentation	Une roseraie, une rue asphaltée, des clôtures et le restaurant <i>Hélène de Champlain</i> occupent une partie des lieux. Le jardin est traversé par un <i>brick barrel</i> (2' x 3'), une conduite d'aqueduc de 8" (dans la partie sud-est) et une conduite de gaz (orientée est-ouest, au centre).	Inventaire	
55	Manoir de la baronnie	début du XVIII <sup>e</sup> siècle - après 1899 (?)	Résidentielle	Construction de la Biosphère et mise en place du métro	Sondages exploratoires	Résidence d'été du seigneur, en pierre, dont les restes sont recouverts d'un épais remblai. La ressource n'a pas été affectée par la construction du métro, mais a été partiellement détruite lors de celle de la Biosphère. Le « manoir », qui comprenait un sous-sol, a abrité un officier commandant les ingénieurs, des soldats, un commis des magasins, un mess, le gardien de la prison et un capitaine au cours du XIX <sup>e</sup> siècle.
56	Cible	vers 1859 - avant 1937	Militaire	Sous une allée, avec une borne-fontaine tout près		
57	Bouclier	vers 1859 - avant 1937	Militaire	Terrain relativement plat avec quelques jeunes arbres		Rattaché à la ressource 56.
58	Batteries	1760 - abandonnées en 1760 (encore partiellement en place au deuxième quart du XX <sup>e</sup> siècle)	Défensive	Terrain plus ou moins plat; mise en place de piscines, de lampadaires, d'une borne-fontaine et d'un abreuvoir, construction de deux bâtiments et installation de quelques conduites d'aqueduc (4" et 8")	Sondages exploratoires	

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
59	Abri à bateau	vers 1867 - avant 1937	Maritime	Terrain plat avec de nombreux arbres	Sondage exploratoire	
60	Entrepôt de combustibles	1867 - après 1876	Entreposage et chauffage		Sondage exploratoire	En pierre
61	Puits	vers 1867 - avant 1937	Alimentation	Sous la surface asphaltée	Fouille	
62	Allée de quilles	1866 - avant 1916	Récréative	Terrain plat		
63	Poudrière	vers 1876 - après 1947	Touristique	Construction d'un bâtiment, mise en place d'une piscine et présence de conifères		Il s'agirait d'une réplique.
64	Conduits d'aqueduc	1937 - encore partiellement en place	Alimentation			Il s'agit de perturbations plutôt que d'une ressource.
65	Conduits d'égout	1927 (?) - encore partiellement en place	Sanitaire			Il s'agit de perturbations plutôt que d'une ressource.
66	Drain	avant 1845 - après 1869 (?)	Drainage	Terrain plat, abaissé au XIX <sup>e</sup> siècle, contre l'arsenal, aire asphaltée avec regard en retrait au sud puis allée asphaltée		
67	Batterie d'entraînement	vers 1867 - après 1870	Militaire	Terrain plat avec quelques conifères, bordé au sud par une allée asphaltée		
68	Quai	vers 1849 - avant 1869	Maritime	En bas de la falaise, sous le stationnement		
69	Corps de garde	vers 1829 - après 1879	Défensive et domestique	Terrain presque plat	Sondages exploratoires	
70	Canalisations	1823 (?) - encore partiellement en fonction	Drainage			
71	Cellier	avant 1882 - encore en place	Alimentation	Toit affaissé	Relevé archéologique	En pierre; partiellement visible.
72	Drains de la petite poudrière	1823 probablement encore en place	Drainage		Sondage sous le plancher	

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
73	Hutte	1685 - XVIII <sup>e</sup> siècle	Domestique	Construction du restaurant <i>Hélène de Champlain</i> et de la Biosphère, mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égout	Inventaire dans la baronnie	
74	Bureau de l'émetteur	vers 1867 - après 1870	Administrative			
75	Remise de l'écurie	vers 1867 - après 1870	Entreposage et militaire			Cette ressource servait à la cavalerie.
76	Pressoir à cidre	Début du XVIII <sup>e</sup> siècle - deuxième quart du XIX <sup>e</sup> siècle (?)	Agricole	Construction du restaurant <i>Hélène de Champlain</i> et de la Biosphère, mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égout	Inventaire dans la baronnie	La ressource, partiellement en pierre et qui faisait partie de la baronnie, peut aussi être rattachée à la fonction artisanale.
77	Moulin à eau	vers 1730 - après 1763	Industrielle			Cette ressource, décrite par Pehr Kalm, a appartenu au seigneur LeMoynes
78	Rempart ouest	1823 - après 1870 (?)	Défensive	Reconstruction du rempart vers 1937	Tranchées dans le rempart	Palissade terrassée avec talus, terre-plein, banquette et parapet, bordée à l'est par le mur d'enceinte ouest de la petite poudrière.
79	Caveau à légumes	après 1841 - vers 1850	Entreposage et alimentation		Sondage exploratoire	Cette ressource n'a peut-être jamais existé.
80	Étable-écurie	Début du XVIII <sup>e</sup> siècle - années 1860 (?)	Agricole		Sondages exploratoires	Cette ressource faisait partie de la baronnie.
81	Bergerie	Début du XVIII <sup>e</sup> siècle - deuxième quart du XIX <sup>e</sup> siècle (?)	Élevage	Construction du restaurant <i>Hélène de Champlain</i> et de la Biosphère, mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égout	Inventaire dans la baronnie	En pierre, cette ressource faisait partie de la baronnie.
82	Mur d'enceinte de la baronnie	XVIII <sup>e</sup> siècle - années 1870 (?)	Agro-domestique	Construction de la Biosphère	Inventaire dans la baronnie	
83	Batteries	1825 - première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle	Défensive	Construction de la Biosphère, du Chalet des baigneurs et du Chemin du Tour-de-l'Isle, mise en place du réseau d'aqueduc		Huit batteries, sept sur le pourtour de l'île et une au centre, qui n'apparaissent que sur un seul plan et qui n'ont probablement jamais été construites.

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
84	Serre	XVIII <sup>e</sup> siècle - deuxième quart du XIX <sup>e</sup> siècle (?)	Horticole	Construction du restaurant <i>Hélène de Champlain</i> et de la Biosphère, mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égout	Inventaire dans la baronnie	Cette ressource faisait partie de la baronnie.
85	Étable	XVIII <sup>e</sup> siècle - deuxième quart du XIX <sup>e</sup> siècle (?)	Élevage	Construction du restaurant <i>Hélène de Champlain</i> et de la Biosphère, mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égout	Inventaire dans la baronnie	Cette ressource faisait partie de la baronnie.
86	Glacière	XVIII <sup>e</sup> siècle - deuxième quart du XIX <sup>e</sup> siècle (?)	Entreposage et alimentation	Construction du restaurant <i>Hélène de Champlain</i> et de la Biosphère, mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égout	Inventaire dans la baronnie	Cette ressource, sans doute en pierre, faisait partie de la baronnie.
87	Grange	XVIII <sup>e</sup> siècle - deuxième quart du XIX <sup>e</sup> siècle (?)	Entreposage et élevage	Construction du restaurant <i>Hélène de Champlain</i> et de la Biosphère, mise en place de réseaux d'aqueduc et d'égout	Inventaire dans la baronnie	Cette ressource faisait partie de la baronnie.
88	Plate-forme	vers 1867 - vers 1870	Défensive		Sondage exploratoire	Il s'agit probablement d'une plate-forme à canon pivotante.
89	<i>Turn gun</i>	vers 1867 - vers 1870	Défensive	Aménagement du stationnement	Sondage exploratoire	Il s'agit probablement d'une plate-forme à canon pivotante.
90	Plate-forme à canon	vers 1867 - vers 1870	Défensive	Aménagement du stationnement	Sondage exploratoire	
91	Vieille habitation	XIX <sup>e</sup> siècle (?) - années 1930	Résidentielle			En pierre, entourée d'une autre résidence et de remises.
92	Chemins	vers 1825 - encore partiellement en place	Transports	Construction du Chalet des baigneurs et du pont Jacques-Cartier et de l'estrade de la plaine des jeux, mise en place des réseaux d'électricité, d'aqueduc et d'égout		Chemins, allées, routes et voies d'accès
93	Écurie	vers 1825 - 1852 (?)	Militaire		Sondage exploratoire	Utilisée par la cavalerie, la ressource aurait été incendiée en 1852.
94	Plate-forme à canon	vers 1867 - vers 1870	Défensive	Construction du pont Jacques-Cartier		Cette ressource est entièrement détruite.
95	Petit bâtiment	vers 1844 - vers 1850 (?)	Indéterminée		Sondage exploratoire	Cette ressource n'a probablement jamais existé.
96	Plate-forme à canon	vers 1867 - vers 1870	Défensive		Sondage exploratoire	

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
97	Petit bâtiment carré	vers 1844 - vers 1850 (?)	Indéterminée			Cette ressource n'a probablement jamais existé.
98	Fosse à cendres	vers 1867 - après 1870	Sanitaire		Sondage exploratoire	
99	Petit bâtiment rectangulaire	vers 1867 -vers 1870	Indéterminée	Mise en place du réseau d'aqueduc		
100	Écurie des officiers	vers 1829 -après 1851	Militaire		Sondage exploratoire	Cette ressource servait à la cavalerie.
101	Plate-forme à canon	vers 1867 - vers 1870	Défensive		Sondage exploratoire	
102	Cour de l'ingénieur du roi	vers 1829 - vers 1865	Services	Aménagement de l'étang, mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout	Inventaire	La cour comprend les ressources 103 à 107.
103	Magasin de l'ingénieur	vers 1829 - vers 1865	Entreposage		Sondages exploratoires	En pierre
104	Atelier des forgerons	vers 1829 - vers 1875	Artisanale	Aménagement de l'étang		Cette ressource a été détruite lors de l'aménagement de l'étang.
105	Bâtiment de la cour de l'ingénieur	vers 1829 - vers 1848	Résidentielle		Sondages exploratoires	Il pourrait s'agir du logis du contremaître de l'Ordonnance.
106	Domicile des armuriers	vers 1829 - vers 1865	Résidentielle		Sondages exploratoires	
107	Cour à bois	vers 1829 -vers 1865	Entreposage et chauffage		Sondages exploratoires	
108	Petits bâtiments bordant la caserne	vers 1858 - après 1906	Domestique		Sondages exploratoires	Il pourrait s'agir de porches.
109	Fosse à cendres	vers 1848 - vers 1849	Sanitaire		Sondage exploratoire	Cette ressource n'a probablement jamais existé.
110	Bassins de décantation	vers 1848 - vers 1867	Sanitaire	Mise en place du réseau d'aqueduc	Sondage exploratoire	
111	Latrines	vers 1848 - vers 1867	Sanitaire	Mise en place du réseau d'aqueduc	Sondage exploratoire	Cette ressource se retrouve dans le même bâtiment en pierre que la ressource 110.

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
112	Latrines	vers 1848 - vers 1849	Sanitaire	Mise en place du réseau d'égout	Sondage exploratoire	Ces latrines, situées de part et d'autre d'une clôture (ressource 13) et qui auraient compris huit fosses, peut-être quatre pour les hommes et quatre pour les femmes, n'ont probablement jamais existé.
113	Plan incliné	vers 1863 -vers 1869 (reconstruit vers 1937)	Entreposage et transports	Mise en place du réseau d'égout	Sondage exploratoire	
114	Abri de la pompe	vers 1866 - après 1870	Alimentation et sanitaire	Reconstruction du rempart vers 1937	Sondage exploratoire	
115	Latrines	vers 1867 - après 1870	Sanitaire		Sondage exploratoire	
116	Bâtiment rectangulaire	vers 1825 -avant 1829	Entreposage			Cette ressource n'a probablement jamais existé.
117	Bâtiment carré	vers 1825 -avant 1829	Indéterminée			Cette ressource n'a probablement jamais existé.
118	Bâtiments temporaires	avant 1823 - vers 1825	Domestique et entreposage	Reconstruction de l'enceinte et du rempart sud, mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout	Sondages exploratoires	Il s'agirait entre autres de caserne (de 1816?) et d'un entrepôt à balles de plomb.
119	Bâtiment rectangulaire	vers 1848 - vers 1849	Administrative	Mise en place du réseau d'aqueduc		Il s'agirait du bureau du gardien en chef de la prison; cette ressource n'a probablement jamais existé.
120	Petit bâtiment	avant 1823 - années 1830	Défensive	Mise en place du réseau d'aqueduc et construction d'une rue	Sondage exploratoire	Il s'agit peut-être du blockhaus de 1812.
121	Passerelle	vers 1825 - vers 1870	Transports	Reconstruction du rempart est et mise en place du réseau d'aqueduc	Tranchée	
122	Glacis	1823 - avant 1927	Défensive	Aménagement du stationnement	Tranchées	
123	Verger	Début du XVIII <sup>e</sup> siècle - deuxième tiers du XIX <sup>e</sup> siècle	Agricole	Construction du Chalet des baigneurs et du Chemin du Tour-de-l'Isle, aménagement de stationnements, mise en place des réseaux d'électricité, d'aqueduc et d'égout		Étant rattachée à la production de cidre, cette ressource exploitée par le seigneur LeMoyné peut aussi être rattachée à la fonction artisanale.
124	Marécage			Aménagement de l'étang		Cette ressource naturelle était sans doute présente dès la préhistoire.

## LA LISTE DÉTAILLÉE DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

N° de ressource	NOM	PÉRIODES DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION	FONCTION(S)	ASPECT DES LIEUX/PERTURBATIONS	RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
125	Champ de pommes de terre	XVIII <sup>e</sup> siècle - deuxième quart du XIX <sup>e</sup> siècle	Horticole	Construction du restaurant <i>Hélène de Champlain</i> , mise en place du réseau électrique		Cette ressource appartenait aux seigneurs. Un autre champ de pommes de terre a peut-être existé à l'extrémité sud de l'île.
126	Prés	Début du XVIII <sup>e</sup> siècle - deuxième quart du XIX <sup>e</sup> siècle	Élevage	Construction du Chalet des baigneurs, de la station de métro et de la Biosphère		Cette ressource appartenait au seigneur LeMoyné.
127	Petit bâtiment	vers 1829 - années 1830	Indéterminée	Construction de toilettes		Cette ressource n'a probablement jamais existé.
128	Enceinte du blockhaus	Milieu du XIX <sup>e</sup> siècle - années 1860	Défensive	Réaménagement du secteur du blockhaus au XX <sup>e</sup> siècle	Sondages exploratoires	L'enceinte entoure le blockhaus (ressource 8) et deux dépendances (ressource 129).
129	Dépendances du blockhaus	Milieu du XIX <sup>e</sup> siècle - années 1860	Défensive	Réaménagement du secteur du blockhaus au XX <sup>e</sup> siècle	Sondages exploratoires	Il s'agit de trois dépendances de la ressource 8.
130	Petit bâtiment	vers 1867 - vers 1870	Indéterminée		Sondage exploratoire	
131	Rempart est	1823 - avant 1927 (reconstruit vers 1937)	Défensive	Reconstruction vers 1937, mise en place du réseau d'aqueduc	Tranchées	La reconstruction exécutée vers 1937 comprend un fossé et une contrescarpe.
132	Fosse à cendres	vers 1849 - vers 1850	Sanitaire		Sondage exploratoire	Cette ressource n'a probablement jamais existé.
133	Latrines des femmes	vers 1849 - encore en place	Sanitaire		Fouille sous le plancher	Il s'agit de l'annexe du lavoir (ressource 5).
134	Piliers de télégraphe	milieu du XIX <sup>e</sup> siècle - fin du XIX <sup>e</sup> siècle (?)	Communication			
135	Plates-formes à canon	vers 1867 - vers 1870	Défensive	Aménagement du stationnement	Sondages exploratoires	Cette ressource regroupe huit plates-formes.

Afin de mieux saisir la nature des ressources archéologiques que l'on croit être présentes sur l'île Sainte-Hélène, il est utile de connaître les résultats de fouilles réalisées sur des sites comparables. Ainsi, plusieurs sites militaires canadiens peuvent, dans une certaine mesure, être comparés à l'île Sainte-Hélène, par leur fonction principale (défense et entreposage), leur bâti et leur période d'occupation.

À part quelques exceptions, dont justement l'île Sainte-Hélène et le Fort Ingall à Cabano, les sites militaires canadiens possédant des ressources archéologiques sont la propriété de Parcs Canada. En effet, le gouvernement fédéral a reconnu, surtout à partir des années 1920, l'importance nationale de plusieurs d'entre eux, et en a fait peu à peu l'acquisition. Ainsi, parmi les sites militaires plus ou moins comparables à l'île Sainte-Hélène, Parcs Canada en possède un à Terre-Neuve<sup>1</sup>, huit en Nouvelle-Écosse<sup>2</sup>, trois au Nouveau-Brunswick<sup>3</sup>, huit au Québec<sup>4</sup>, cinq en Ontario<sup>5</sup>, deux au Manitoba<sup>6</sup>, trois en Saskatchewan<sup>7</sup> et deux en Colombie-Britannique<sup>8</sup> (Parcs Canada 1991). Les paragraphes qui suivent présentent brièvement les ressources archéologiques de quelques-uns de ces sites.

Le Fort Lennox (île aux Noix) constitue le lieu historique national pouvant le plus adéquatement être comparé à l'île Sainte-Hélène, bien que l'occupation de cette dernière ait été moins intensive. En effet, les deux îles abritent un fort construit à la suite de la guerre de 1812-14, et chacune comprend des ressources archéologiques françaises et d'autres rattachées à l'occupation civile, hors du fort. De nombreux vestiges ont été mis au jour à l'île aux Noix depuis 1964 : intendance, magasins, blockhaus, boulangerie de la garnison, hôpitaux, quartiers du commodore, des sergents et de l'adjudant, cantines, école, casernes navales (avec cuisines) et civiles, loge de charpentiers de navires, hangars à canons et des charpentiers, chapelle, fossé, ouvrages de la fortification française et du 1<sup>er</sup> fort britannique, forge et boutique du forgeron, puits, remparts et casemates, four à chaux et fenil (Parcs Canada 1993). Une étude a établi que l'île pourrait receler 519 ressources archéologiques rattachées aux ouvrages français, aux premiers ouvrages anglais, à l'établissement naval, au fort Lennox et au régime canadien (Piédalue 1992).

À Coteau-du-Lac, au sud-ouest de Montréal, fut construit en 1780 le premier canal en Amérique du Nord. Un fort y a été érigé de 1781 à 1814 afin de protéger ce canal, primordial pour permettre la navigation de Montréal à Kingston. Bien que moins riches (et moins nombreuses) que les

---

<sup>1</sup> Signal Hill (St. John's)

<sup>2</sup> Fort-Anne (Annapolis Royal), Fort-Edward (Windsor), Forteresse-de-Louisbourg, Île Grassy (Canso), Citadelle-d'Halifax, Tour-Prince-de-Galles (Halifax), Redoute-York (Halifax) et Île-George (Halifax)

<sup>3</sup> Fort-Beauséjour (Aulac), Fort-Gaspereaux (Port Elgin) et Blockhaus-de-St. Andrews

<sup>4</sup> Fort-Numéro-Un-de-la-Pointe-Lévis, Fort-Lennox (Île-aux-Noix), Fort-Chambly, Coteau-du-Lac, Fort-Témiscamingue (Ville-Marie), Murs et Fortifications de Québec, Parc-de-l'Artillerie (Québec) et Caserne-de-Carillon

<sup>5</sup> Fort-George (Niagara-on-the-Lake), Fort-Malden (Amherstburg), Fort-Saint-Joseph, Fort-Wellington (Prescott) et Casernes-Butler (Niagara-on-the-Lake)

<sup>6</sup> Fort-Prince-de-Galles (Churchill) et Lower Fort Garry (Selkirk)

<sup>7</sup> Fort-Battleford, Fort-Espérance (vallée de la Qu'Appelle) et Fort-Pelly

<sup>8</sup> Fort-Langley et Fort-Rodd-Hill (Esquimalt)

fouilles du fort Lennox, celles de Coteau-du-Lac ont permis de mettre au jour plusieurs vestiges, certains sans doute similaires à ce que l'on pourrait retrouver à l'île Sainte-Hélène. Parmi ces vestiges, outre ceux du canal, figurent ceux du pont, d'entrepôts, de logements des officiers, du commandant et du maître-menuisier, de blockhaus, de l'escarpe, de casernes, d'un atelier de menuiserie, d'une écurie, d'un corps de garde, d'une poudrière, d'une cuisine, de magasins, d'une boulangerie, d'hôpitaux et d'un bastion (Parcs Canada 1986 : 19). De plus, trois sépultures et des artefacts de la période Archaïque ont été découverts. Les ouvrages en terre, l'entrée du fort, des bâtiments temporaires, des latrines, des voies de communication, des bâtiments de service et des jardins n'ont pas encore été fouillés.

À l'époque où le fort de l'île Sainte-Hélène est construit, le fort Chambly perd sa fonction défensive et est peu à peu transformé en dépôt militaire. Cette fonction tardive représente la principale comparaison avec l'île Sainte-Hélène. Trois forts ont été construits à Chambly, les deux premiers (1665-1702 et 1702-1709) en bois et le dernier (1709-), existant, en pierre. Le site a fait l'objet de fouilles au cours des années 1970. Du premier fort, les vestiges des palissades, de quatre bâtiments et de trois fosses d'entreposage ont été mis au jour. Les fondations du Magasin du Roy appartiennent au deuxième fort. Un four à pain, des latrines, un puits et des bases de foyers datant de l'époque du dernier fort ont aussi été retrouvés, ainsi que des artefacts se rattachant à « l'alimentation, la construction, la guerre, les outils de travail, les narcotiques et excitants, l'habillement, le commerce, le culte, les divertissements et les écofacts » (Parcs Canada 1980 : 27). De plus, parmi le potentiel archéologique non exploré, figurent les vestiges du village du XVII<sup>e</sup> et du début du XVIII<sup>e</sup> siècles et ceux du camp militaire anglais.

La ville de Québec, bien que dotée d'un important patrimoine archéologique militaire, ne présente pas beaucoup d'éléments comparatifs avec l'île Sainte-Hélène, du moins pas de grands ensembles outre les nombreux vestiges des anciennes enceintes (levées de terre, palissades, murs) du rempart ouest, du mur nord-est et de la Terrasse Dufferin, érigées de 1690 au XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les ouvrages isolés (existants ou disparus) de Québec qui ont été fouillés, notons la redoute Dauphine et le logis d'officiers avec tout près une écurie et un hangar à charbon (Parc de l'Artillerie), des cuisines, des latrines, un atelier d'artisans, une forge et des salles de lavage dans la cour des Nouvelles Casernes, la porte du Palais, la poudrière de l'Esplanade, les aménagements et bâtiments du Jardin des Gouverneurs, la glacière, les serres et les latrines du Château Saint-Louis (Terrasse Dufferin); à elles seules les latrines, outre des milliers d'artéfacts, ont livré 39 655 os, dents et coquilles et 522 975 graines! D'importantes collections d'artéfacts de la période militaire (jusqu'en 1870) ont été constituées à la suite des fouilles de Parcs Canada des années 1970 à aujourd'hui, en particulier celles du Parc de l'Artillerie, celles de la Terrasse Dufferin et celles de la cour des Nouvelles Casernes. Par ailleurs, de nombreux objets militaires ont été découverts sur un site appartenant à la Ville de Québec, celui du Premier palais de l'Intendant transformé en magasins du roi.

Bien que n'étant pas une place forte mais plutôt un poste de traite, Fort-Témiscamingue (1679-1901) offre quelques éléments de comparaison avec l'île Sainte-Hélène quant aux vestiges qui y furent mis au jour. Parmi ceux-ci se retrouvent les restes d'une palissade, d'un cellier, des maisons du chef, du commis et du personnel, d'une remise à bois, de magasins, d'une glacière, d'une clôture, d'ateliers de menuiserie et de forge et d'un hangar à canots (Roy 1996).

Hors du Québec, le principal site militaire est sans conteste Louisbourg (1719-1760), extrêmement riche tant en vestiges de bâtiments civils qu'en restes d'ouvrages militaires. Parmi les bâtiments civils dont des vestiges ont été mis au jour et qui ont pour la plupart été reconstruits depuis, on compte un établissement de pêche, un quai, 26 maisons, un four à

chaux, une boulangerie, une cour à bois, une buanderie et une étable, une glacière, des jardins, un hôtel, une auberge, des écuries et une chapelle (Moore 1982). Les ouvrages militaires mis au jour, dont certains rappelleraient peut-être ceux érigés sur l'île Sainte-Hélène en 1760 et même quelques constructions ultérieures, comprennent le bastion du Roy, avec remparts et casemates, parapets, embrasures et guérite, caserne et place d'armes; les remparts, les parapets, le cavalier, la caserne et la poudrière, des corps de garde, des latrines et une porte du demi-bastion Dauphin; des courtines; des restes des bastions de la Reine et de la Princesse; enfin, des batteries (Fry 1984).

Le fort George (Ontario) comprend lui aussi quelques vestiges de bâtiments et d'aménagements qui trouvent leur équivalent à l'île Sainte-Hélène, soit ceux d'un corps de garde, d'un blockhaus, d'une poudrière, de fossés et de casernes. Certains édifices, par exemple ceux des quartiers des officiers, n'ont laissé aucune trace mais de nombreux artefacts et écofacts y ont été trouvés (Wilson et Southwood 1980). Sur l'ensemble du site, de la quincaillerie architecturale, des ustensiles ménagers et de cuisine, des balles, des pièces de monnaie et des jetons, des boutons, des effets personnels, des accessoires militaires, des pièces de fusil et des munitions ont ainsi été recueillis, tout comme des déchets alimentaires et des restes fauniques.

Plusieurs autres sites militaires canadiens comprennent quelques vestiges dont l'étude peut appuyer celle des ressources archéologiques de l'île Sainte-Hélène. Par ailleurs, certaines villes comme Montréal recèlent diverses ressources archéologiques à caractère militaire. Enfin, il va sans dire que nos voisins du Sud possèdent également de riches sites militaires, par exemple le Fort Michilimackinac (Michigan), dont la fouille a mené à des découvertes majeures sur la culture matérielle, et le fort William-Henry (New York).

## PROGRAMME D'INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES CALENDRIER

---

Le programme d'interventions archéologiques s'étend de 2001 à 2008; il comprend tant les interventions préalables aux travaux de restauration et de mise en valeur que celles consacrées à la recherche. Le calendrier pourra être modifié à la lumière des découvertes ou selon l'avancement des travaux. Le programme se termine en 2009 avec la production d'une publication dressant le bilan des interventions.

### **2001**

Plusieurs travaux toucheront la cour de la petite poudrière : restauration de l'enveloppe, du drainage, de la cour elle-même et de sa surface, réfection des dallages, travaux d'enfouissement et éclairage. Des recherches seront donc entreprises dans la cour de la petite poudrière, où se retrouveraient d'anciens drains et niveaux de cour. La restauration de l'enveloppe du lavoir et de l'arsenal sera aussi précédée d'interventions qui pourraient permettre de retrouver des drains aux abords du lavoir et, autour de l'arsenal, des vestiges de latrines, de bassins de décantation, de drains, d'un plan incliné et d'un bâtiment non identifié. Le cellier sera par ailleurs consolidé et un relevé archéologique en sera produit. De plus, des sondages seront pratiqués à l'est et au nord du lavoir où seraient présents les restes d'une fosse à cendres et d'un bâtiment de fonction indéterminée, et devant le flanc droit de l'arsenal afin d'y mettre au jour les vestiges d'une plateforme à canon.

### **2002**

La reconstruction du blockhaus sera précédée de la mise en œuvre de sondages implantés là où se retrouvaient autrefois trois dépendances du blockhaus et un mur d'enceinte. À l'endroit où sera reconstruite la voie de sortie de La Ronde, des sondages seront réalisés afin de mettre au jour des vestiges d'habitations. Le réaménagement de l'entrée nord du fort implique l'implantation d'un sondage qui pourrait permettre d'identifier la fonction d'un petit bâtiment carré construit dans le secteur, et qui serait peut-être le premier blockhaus de l'île. Les précédentes interventions répondent aux travaux de restauration. Quant à lui, le programme de recherche se consacrera à la cour de l'ingénieur du roi et à la cour à bois, où pourraient être découverts les vestiges du magasin de l'ingénieur, du logis du contremaître de l'Ordonnance, du domicile des armuriers, des deux cours à bois, d'un entrepôt de charbon et de latrines. Par ailleurs, une intervention sera effectuée aux abords du pont afin de découvrir les restes d'habitations et d'ateliers.

### **2003**

Les travaux de restauration et de mise en valeur prévus en 2004 étant ceux qui auront le plus d'impact sur les ressources archéologiques, l'an 2003 sera principalement consacré aux interventions préalables à ces travaux. Ces derniers concerneront le drainage de l'enceinte sud, des casernes, des poudrières et de leur cour, ainsi que la mise aux normes et la restauration intérieure des poudrières; c'est de plus en 2004 que débutera la reconstruction de la caserne. Par ailleurs, l'actuelle reconstruction du blockhaus sera détruite, et la voie de sortie de La Ronde déplacée. Par la suite, des travaux d'enfouissement seront pratiqués dans la cour de la grande poudrière, de l'éclairage y sera installé et des travaux seront réalisés dans le bâtiment ainsi que dans la petite poudrière et les édicules. En 2003 seront donc réalisés des sondages sous le blockhaus, où subsistent peut-être des traces du véritable ouvrage de défense; à l'emplacement actuel de la voie de sortie de La Ronde pour y trouver des écuries et un champ de tir; le long de l'enceinte sud et de la caserne ainsi que dans la cour de la grande poudrière, à la recherche respectivement d'un bâtiment temporaire, de banquettes et de murets, d'un passage couvert, de drains et de cinq annexes, de murs en chicane, de drains, de niveaux de cour et d'un ancien mur d'enceinte; dans la caserne pour y dégager les vestiges de cuisines et d'une boulangerie; dans

## PROGRAMME D'INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

### CALENDRIER

---

les poudrières et les édicules de la petite poudrière afin d'y mettre au jour d'anciens planchers et peut-être des murs de division ainsi que des fosses de latrines (sous les édicules). De plus, c'est en 2003 que débutera la fouille ouverte des magasins, qui seront reconstruits à partir de 2006. D'autres sondages seront pratiqués le long du parement sud du mur d'enceinte sud de la grande poudrière, là où seraient préservés des vestiges des canonnières et où pourrait être mise au jour la base de l'ancien mur d'enceinte.

#### **2004**

Outre la poursuite de la fouille des magasins, l'an 2004 sera consacré à la recherche. Le secteur sud-ouest, où se trouvaient l'hôpital, le charnier, une résidence et des latrines, sera expertisé, tout comme la pointe sud-ouest avec ses batteries françaises, l'abri à bateau, un entrepôt de combustible et un corps de garde. Un inventaire est aussi prévu sur la pointe sud-ouest afin d'y retrouver des traces d'une occupation préhistorique.

#### **2005**

Puisque 2006, presque autant que 2004, comprend plusieurs travaux pouvant affecter les ressources archéologiques, l'an 2005 sera surtout consacré à des interventions préalables à ces travaux. Parmi ceux-ci figurent la restauration du drainage du champ de parade, des terrassements et de la surface du rempart sud, du fossé, du glacis, du chemin d'accès au sud-est, de la cour face à la caserne et le réaménagement du stationnement sud. Des travaux d'enfouissement et l'installation d'éclairage sont aussi prévus devant la caserne et, plus tard, dans le champ de parade. En 2005 seront donc mis en œuvre des sondages afin de mettre au jour les vestiges d'un corps de garde, du réservoir d'eau, d'un puits, d'une fosse à cendres et de latrines dans le champ de parade, et de drains, de l'ancien rempart, de bâtiments temporaires, de l'abri de la pompe, du fossé (peut-être avec une cunette), du glacis, de plates-formes à canon, d'un puits, d'une salle d'ablution, d'une remise, d'un entrepôt à bois et de plates-formes à canon à l'emplacement des anciens ouvrages de fortification et devant la caserne. De plus, la fouille des magasins se terminera, l'expertise de la partie nord-est de l'île sera réalisée afin de mettre au jour les restes de la résidence du gouverneur de la prison et de ses dépendances ainsi que ceux de retranchements français, et un inventaire au sud du stationnement sud tentera de retracer la présence amérindienne.

#### **2006**

L'an 2006 sera entièrement consacré à la recherche dans le secteur sud-est de l'île, soit celui de la baronnie. Outre la mise au jour des divers éléments de ce complexe agro-domestique, l'inventaire pourrait permettre la mise au jour de traces de l'occupation de l'île au cours de la préhistoire.

#### **2007**

Tout comme 2006, les interventions de 2007, dictées par des objectifs d'acquisition de connaissances et de mise en valeur, sont constituées de l'inventaire, peut-être suivi d'une fouille, du secteur au sud-est de l'arsenal. Des vestiges des jardins et de l'écurie des officiers, de caveaux à légumes et de latrines y seraient préservés.

#### **2008**

La restauration intérieure de l'arsenal, prévue en 2009, demande qu'en 2008 une intervention soit réalisée au sous-sol. Celui-ci pourrait contenir les restes des anciennes fondations du bâtiment, d'un atelier de travail avec huit cabinets et cinq réservoirs d'eau, les bases de cinq fournaises, et ceux d'un corps de garde et de cuisines. 2008 sera aussi consacré à la recherche de certaines

ressources isolées et à des interventions d'appoint subséquemment aux découvertes antérieures.

**2009**

Les résultats de huit années d'inventaire et de fouilles sur l'île mériteront sans doute d'être transmis au public sous la forme d'un ouvrage de vulgarisation, qu'il s'agisse d'une publication traitant de ces découvertes tout en dressant sommairement l'histoire du site et en abordant les travaux de restauration et de mise en valeur réalisés, ou d'un rapport-synthèse plus scientifique mais tout autant accessible. Dans un but de diffusion, une publication serait à privilégier; prenant la forme d'une brochure de 20 à 40 pages. Cette publication pourrait être distribuée par la Ville de Montréal, par les ministères responsables du patrimoine et, bien sûr, par le Musée Stewart.

ANNEXE III  
PAYSAGE

---

**ST. Helen's Island Park**  
**By FREDERICK G. TODD**

*THE MCGILL NEWS, MONTREAL*  
Summer 1938

MONTREAL, more fortunate than most communities of its size, numbers among its large parks two of almost incomparable natural beauty situated within easy reach of the most congested parts of the city—Mount Royal Park and St. Helen's Island Park. The latter, which enjoys a superb setting in the St. Lawrence River and possesses an historical background dating back more than three centuries, has been further enhanced recently by the extensive programme of development and restoration work undertaken by the Provincial Government as an unemployment relief project. As a result, this wooded island paradise seems destined to exert an increasingly important influence on the health and happiness of Montreal's present and future generations, and to become as well a mecca for tourists.

St. Helen's Island is of volcanic origin and has a varied topography, interesting because several small hills, some with precipitous cliffs and others with gentle slopes, produce a diversified landscape and make the island appear considerably larger than its actual area. One of these hills is more than 130 feet high and, like the rest of the island, is covered with trees whose growth is varied, luxuriant, and unusual, because the predominant tree is the western hackberry (*Celtis occidentalis*) which is not found in any other Montreal park.

The geology of the island is also unusual as no other deposit of the particular type of rock found there is known to exist in this part of the country. Reporting on this interesting phenomenon, Dr. T.H. Clark, of McGill University, says: "The St. Helen's Island breccia makes up most of the island. The breccia lies over the site of a mass of once molten rock and it is supposed that pressure from gases, liberated from this molten rock, blew a hole through the solid crust above and that in this process fragments from rocks that once existed a mile above the present surface were mixed together with those that we now see at the surface, and now rest in a pipe-like cavity punched through the local country rock. In spite of its fragmental nature this breccia is very strongly cemented and therefore makes a durable building stone for which purpose its variegated appearance makes it extremely suitable."

The history of St. Helen's Island goes back to the time of Samuel de Champlain first Governor of French Canada, who founded Quebec in 1608 and who, in a letter written to a friend in Paris about that time, described the island as "la belle et forte ville." He named the island in honour of his wife, Helene, and although he never actually owned it, he used it on several occasions as a base for his expeditions into the northwest.

In 1635, François de Lauzon received the island from King Louis of France as part of a seigniorial grant, but about thirty years later it was ceded to Charles Le Moyne and afterwards was incorporated into the lands comprising the Seigniorship of Longueuil. Later, the Le Moyne family built a stone residence on the island and the ruins of the foundations of this house, which was destroyed by fire in 1826, may still be seen near the site of the modern pumping station which faces the south shore.

The first fortifications, which included batteries and entrenchments, were erected in 1759 during the regime of Governor de Levis, and stood near the point where the Jacques Cartier Bridge now crosses the island and also at its upper end, where some remains are still discernible.

In 1807, nearly fifty years after the British conquest of Canada, construction of the fortifications which exist today was commenced because of the danger of an American invasion and additional work, including the erection of the block house, was authorized by General Brock in 1812. In 1818 the British Government purchased the island from Baron Grant of Longueuil who had married the last surviving member of the Le Moyne family for the sum of £15,000. Further reconstruction work followed; and from that time until 1870, three years after Confederation, the island was occupied by various regiments of the British Army. For a number of years after this date Canadian troops were garrisoned there and it is interesting to note that brass buttons representing thirty-seven British and Canadian regiments were found during the course of the recent restoration work.

In 1874 Montreal was given the right to use St. Helen's Island as a park, but it was not until 1909 that the city purchased the island from the Department of Militia and Defence for \$200,000. The Federal Government continued to use the island's storehouses and magazines for military purposes, however, and these depots proved invaluable during the Great War. Several years after the War, all explosives and ammunition were removed and the entire island became available for park purposes. Some park work was carried out about this time, but nothing was done towards preserving the fortifications. The city then covered the bomb-proof barracks, and part of the fortifications, with earth, and owing to the danger of accidents the public was not permitted to approach them.

Plans for laying out St. Helen's Island as a modern park were prepared, and adopted by the city, in the fall of 1931 and preliminary work was undertaken in the following year. Due to the lack of funds, however, it had to be discontinued.

Four years later, after the Provincial elections of August, 1936, Hon. William Tremblay, the new Minister of Labour, decided to undertake a series of park projects to help provide employment for the large number of men on relief in Montreal. As general plans for the St. Helen's Island Park development were ready, this work was the first important project undertaken under the direction of the Provincial Government. The Minister pressed this project with such vigour that, in spite of the reorganization of his Department coincident with the change of government, detailed plans were prepared and the work was commenced a little more than a month after the elections. Employment was immediately given to 300 men and this number was increased by about 200 a week until over 1,000 men were at work building roads, repairing the fortifications, constructing a bathing pool and beach, and so forth.

Fifty per cent of the required funds were provided by the Dominion Government, whose Minister of Labour is Hon. Norman McL. Rogers, and the balance by the Provincial Government; the City of Montreal was not called upon to contribute towards the cost of the work. As a relief project, St. Helen's Island Park has had a high standing at both Ottawa and Quebec because, owing to the nature of the work and the determined efforts made to utilize materials found on the island, the proportion of money spent for actual labour has been very high usually averaging between eighty and ninety per cent.

In thirty-eight years of experience in planning parks, the writer has never had the pleasure of designing and supervising quite such a soul-satisfying work as the St. Helen's Island Park project. The National Battlefields Park on the Plains of Abraham at Quebec, with its wealth of historical background and magnificent location, was the most pleasing previously undertaken. These are three principal reasons for this:

*First:* There has been the satisfaction of seeing men, who had been out of work and on the dole for years, "finding" themselves again through honest toil. For over a year and a half, more than 1,000 men, representing almost every trade and including ordinary labourers as well, have been at work on the island. They have received standard wages and, of course, have been expected to do a regular day's work. Fresh from the relief rolls, many of them at first presented a discouraged, undernourished appearance and found it difficult to do a full day's work, but after two or three weeks their discouraged and beaten aspect disappeared. They were not given "soft" jobs. During the winter of 1936-37, for instance, they built the water and observation tower, often working in sub-zero weather at this and other outdoor tasks which included repairing and reconstructing stone buildings, grading, road-building, and sewer construction; and last winter, they commenced the erection of two large stone buildings the sports pavilion and restaurant, and the bathing house.

*Secondly:* St. Helen's Island Park will provide Montreal's underprivileged citizens with a much-needed rest and recreation centre. Within walking distance of the homes of 100,000 people, it is readily accessible to the others who live farther away. Hundreds of thousands made use of the partially-completed facilities in the park last summer and it was an inspiration to watch them enjoying themselves even under these conditions.

*Thirdly:* The historical background of St. Helen's Island Park alone made the work interesting for there is no place where Montreal's early history can be as vividly portrayed. The reconstructed military fortifications and other buildings mark important events in Canada's storied past, under both the French and English regimes, and provide an insight into the struggles of some of the pioneers who built Montreal and the Dominion which present and future generations will not soon forget. The restoration of the old fortifications, in accordance with plans, sketches, and progress reports found in government archives and private collections, was particularly absorbing. During the course of the work, long-forgotten underground chambers and the foundations of ancient loop-holed walls were unearthed, together with many relics too numerous to mention.

The three oldest historical landmarks are the earthworks near the southerly end of the island, which were erected by de Lévis; the ruins of the Le Moyne manor house, on the south side; and the wooden block house, which was erected by the British during the early years of their occupation. This weather-worn building is situated on the edge of an almost perpendicular, 100-foot precipice directly above a newly constructed lagoon which nestles between two hills.

Along the western side, near the driveway leading from the Jacques Cartier Bridge, are the extensive stone fortifications housing the old fort and barracks. The main building of the fort is two stories high and 700 feet long, and has strongly-constructed stone walls six feet in thickness, broken by a series of loop-holes. Narrow gauge railway tracks are provided on each floor for the transportation of munitions. The main building is shaped like a bow and encloses a large parade ground. The interior of this massive building is heavily arched and was constructed throughout to withstand severe assault. To the north of this building is a replica of the old French-Indian stockade which has been reconstructed from drawings and photographs, five of the original sharpened cedar logs having been preserved.

The outer defences of the fort include five bomb-proof barracks, capable of accommodating at least 100 officers and men, and containing massive fireplaces and cooking quarters. The sunken powder magazine, constructed so as to permit flooding in the event of danger, has a

roof and walls eight feet in thickness. This made it possible to maintain a temperature which did not vary more than a few degrees in winter and summer. The floor is constructed of heavy planking, dowelled down to cross-pieces because nails might have resulted in a spark from contact with a hob-nailed boot.

In the valley in the centre of the island there is a larger arsenal of equally solid construction. This, commonly called the main powder magazine, has walls ten feet in thickness and it was here that there was storage space for about 60,000 rifles in hollowed-out buttstands and barrel supports, arranged in three tiers reaching almost to the roof.

The military cemetery, on the south side of the island, where about 100 officers and their dependents are buried, dates back to the period when British regiments were garrisoned there. Today, a central monument stands on this hallowed ground and a memorial tablet, bearing the names and rank of those buried in the cemetery, will be unveiled at the ceremony marking the official opening of St. Helen's Island Park on June 25, 1938.

It was necessary to regrade the entire surface of the island because most of it was very uneven and much of the ground in the wooded areas was covered with loose, sharp stones. These stones were removed and used as foundations for pathways and roads and were replaced with soil, after which the ground was seeded. Hundreds of large granite boulders, which were deposited on the island during the Ice Age, were split, dressed and utilized for the steps and sills of the new buildings.

The St. Helen's Island quarry, which was reopened to provide stone to repair the fortifications and buildings, erected 125 years ago by the Royal Engineers, has had a great influence on the present development programme. Soon after the work was commenced, Mr. Tremblay agreed to a proposal that stone from this quarry be used for all buildings and construction work. Thus, several hundred quarrymen, stone-cutters, masons and their helpers a group of tradesmen whom it is often difficult to place on relief project were given work. In addition, the Minister's decision made possible the construction of permanent stone buildings at a minimum cost for materials.

The stone itself is harder than granite and has a mottled grey appearance when quarried. After weathering it turns to a pleasing brownish red and, as it is entirely different from any other type of stone found in the Montreal district, it gives the park a distinctive character.

One of the first buildings to be completed was the modern pumping station on the south side of the island. Here, water is filtered and analyzed daily to provide protection against impurities. Taps, basins and drinking fountains, have been installed throughout the island. As an added convenience for picnickers and campers, there are a number of outdoor grills which may be used for preparing meals.

A lagoon for bathing, about 1,000 feet long and 250 feet wide, surrounded by a sandy beach with an average width of about 200 feet, has been formed on the south shore. This provides about five acres of water and eight acres of beach, but the actual size of each varies with the river level. A sloping beach, with the depth of the water graduated to a maximum of ten feet, provides safe wading for children and non-swimmers while there are also adequate facilities for adults and experienced swimmers. Last summer as many as 20,000 people used this beach on one day.

## DOCUMENTS RELATIFS À LA VIE ET L'ŒUVRE DE FREDERICK G. TODD

---

Construction of a permanent bath house, built of island stone, was commenced last November. This building, which will be completed during the present year, will be 315 feet long and will provide dressing accommodation for over 3,000 people, space for a completely-equipped Red Cross Station, and quarters for the life guards. Pending its completion, temporary dressing rooms have been erected near the beach.

The sports pavilion, a fine stone building of Norman architecture designed by D. Beaupre, City of Montreal architect, who also designed the bath house, is being erected. In conformity with the surrounding buildings, the architectural lines are typically French-Canadian. This pavilion, which will be heated during the winter, will contain a large dining room and an outside terrace where meals will be served during the summer. In the basement, in addition to dressing rooms and lockers, there will be ample storage space for sports equipment of all kinds.

Many coins, buttons and other historical souvenirs were found during the grading and restoration work and these will form the basis of a museum which will later occupy a portion of the old fort. Already over 200 different coins have been found, the oldest of which is English and bears the date 1707. In the collection there is also a Spanish coin of 1725, and coins minted in England during the reigns of George II, George III, George IV, William III, Victoria, Edward VII, and George V; fourteen countries of Europe are represented, also the United States, India, Hong Kong, China, Venezuela and Peru.

The St. Helen's Island project has not only provided work and training for hundreds of destitute citizens and, in so doing, given Montrealers a great park, playground and bathing beach. It has also created an outstanding tourist attraction through the restoration of the old fortifications and buildings which vividly portray much of the pageantry of Canadian history Indian, French and British.

Already, therefore, the expenditure has been amply justified, but it is not too much to expect that the largest dividends, social and economic, are yet to be realized.

### TEXTE DES PHOTOGRAPHIES.

A glimpse of the bathing beach from the park.  
The old log block house.

Frederick G. Todd  
Landscape Architect  
Montreal  
Hon. William Tremblay  
Minister of Labour  
Province of Quebec  
Hon. Norman McL. Rogers  
Minister of Labour  
Dominion of Canada

The entrance to the fort, looking outward.

St. Helen's Island quarry showing the working face which now has a maximum height of thirty-eight feet.

The water and observation tower, standing on the highest point of the island, is ninety-six feet in height and thirty-six feet in diameter at the top.

## Frederick G. Todd

Notes biographiques<sup>1</sup>

---



Frederick Gage Todd est né le 11 mars 1876 à Concord, New Hampshire. Il a complété ses études collégiales à *Andover High School* au Massachussetts et ses études universitaires au *Agricultural College* de Amherst également au Massachussetts.

Comme le mentionne M. Peter Jacobs<sup>2</sup>, la formation dispensée dans cette institution était relativement diversifiée :

" Candidates were examined on their knowledge of english grammar, geography, United States history, physiology, physical geography, arithmetic, the metric system, algebra (through quadratics), two books of geometry, civil government and Latin (grammar and the first ten chapters of the first book of Caesar's "Gallic War"). These examinations lasted two full days, and 65 per cent was required on each paper. It was carefully noted that "diplomas from High Schools will not be received in place of examinations.

Todd's career in the Agricultural College was quite unusual. We know that he was one of the 15 graduates of the two year course for the academic period 1893-95 and that he was registered in the graduate program from 1895-97 in a capacity for which all his

---

<sup>1</sup> Vincent Asselin, *Frederick G. Todd, Architecte Paysagiste, Une pratique ancrée dans son époque 1900-1948*. Travail dirigé réalisé pour l'obtention d'un grade dans le programme d'étude M.Sc.A - Architecture de Paysage, Université de Montréal, avril 1995

<sup>2</sup> JACOBS, Peter, FREDERICK GAGE TODD, BIOGRAPHIC NOTES, Université de Montréal, Texte non publié.

colleagues held the Bachelor's degree. The records of the Agricultural College,<sup>3</sup> however, do not list Todd as a member of any class or a candidate for a degree. It can be assumed, however, that "he certainly spent four years of instruction here, and they must have been extraordinary in the first two for him to have been admitted to the special group for the third and fourth years". During this four year period, Todd, studied under the direction of the Horticulturist Samuel T. Maynard and the newly arrived Botanist George E. Stone, both of whom were highly regarded in their respective academic fields."

Nous pouvons constater que la formation dispensée ou requise pour obtenir le grade postulé exigeait de nombreuses connaissances générales et techniques. On pourra constater dans le rapport que Todd soumettra en 1903 pour "The Ottawa Improvement Commission" que ces connaissances générales (histoire, physiologie, géographie...) seront mises à profit. Il est également intéressant de noter que les conditions d'inscription n'exigeaient pas que les étudiants suivent les cours sur place. Ainsi Todd a en même temps complété ses études et poursuivi un stage de formation chez *Olmsted Brothers*<sup>4</sup> à Brookline Massachussetts de 1896-1900. Même si F.L. Olmsted n'était plus actif dans la firme à cette époque son influence était toujours très présente.

"The Back Bay Fens, Franklin Park, the Muddy River Improvement - and the Arnold Arboretum, too, that world renowned combination of the scientific and the recreational worked out by Olmsted and Sargent for Harvard University and the City of Boston, all formed a strong foundation for the firm that continued his professional ideals for so many decades from the office in Brookline".<sup>5</sup>

C'est donc enrichi d'une formation académique et d'une cléricature de 4 ans, dans la firme la plus prestigieuse dans le domaine de l'architecture de paysage, que Todd viendra s'établir à Montréal en 1900.

Une fois établi à Montréal il développera une carrière très florissante qui touchera dans les 15 premières années de son établissement le Canada tout entier. Profitant des grands projets de développement urbain, il sera une des figures de proue dans le domaine de la planification urbaine et de l'architecture de paysage. Ses projets de cette époque sont aussi nombreux

---

<sup>3</sup> Voir Notes from Katherine Emerson, Archivist Agricultural College, U. Mass. letter to Mr. George A. Yarwood, 31 August 1977, and Annual Reports of the Mass. Agricultural College 1894,95 & 96.

<sup>4</sup> La firme portait le nom de **Olmsted, Olmsted and Eliot** et en 1898 lorsque F.L Olmsted jr. se joint à la firme elle sera connue sous le nom de **Olmsted Brothers**.

<sup>5</sup> NEWTON, Norman T., Design of the Land, Pages. 305-6.

qu'importants. Suite à la première guerre mondiale, le Canada sera marqué par des bouleversements économiques et une situation changeante dans la politique et la vie municipale qui amènera moins de projets dans le domaine de l'aménagement. En ce qui concerne Todd, peu de choses sont connues de ses réalisations durant cette période allant de 1918-1930.

Avec la crise économique des années 30, ce sera une nouvelle vague de travaux importants pour Todd. Les réalisations de cette époque sont cependant toutes dans la région métropolitaine de Montréal. Les grands travaux de la Dépression seront pour Todd une grande source d'occupation et d'intérêt, la contribution sociale de ces projets en étant la principale raison (voir texte de Todd sur l'île Sainte-Hélène). Viendra dans les années quarante sa participation active à la politique municipale de Montréal jumelée à des réalisations marquées d'une grande maturité et sensibilité (Chemin de la Croix). Tout au long de sa carrière Todd occupera plusieurs postes actifs dans des comités voués aux considérations sociales et professionnelles. Il sera membre de trois associations d'architecture de Paysage, **The American Society of Landscape Architects**, **The Institute of Landscape Architects of Great Britain**, et en 1937, trois ans après sa formation il se joindra à **The Canadian Society of Landscape Architects and Town Planners** (qui deviendra en 1950, CSLA-AAPC).

En 1945, Frederick G. Todd sera élu Président de l'Association des Architectes paysagistes du Canada. Il proposera la nomination de Louis Perron<sup>6</sup>, de Montréal, en tant que membre du Conseil. Plusieurs sujets seront discutés durant sa présidence, deux sont particulièrement intéressants à relever. Le premier sera la nomination de Jacques Greber par le Gouvernement du Canada pour le développement du plan d'ensemble pour la Capitale Nationale. Et tel que le mentionne P. Jacobs,

" The Society expressed the view that, while they were not opposed to Mr. Greber per se, they were certainly opposed to the manner by which he was appointed, and expressed the opinion that a worldwide competition, such as that held for the development of Canberra, would have been "a more satisfactory method of obtaining the best results".<sup>7</sup>

---

<sup>6</sup> Louis Perron est le premier canadien français à compléter une formation professionnelle en architecture de paysage. Il gradue en 1937 de l'université Cornell avec une double formation en architecture de paysage et en urbanisme. Son projet de thèse portera sur un plan d'aménagement détaillé pour la mise en valeur de l'île Sainte-Hélène de Montréal.

<sup>7</sup> Page. 4 CSLA Minutes, Montréal, Windsor Hotel.

Le plan préparé par Greber sera en réalité la concrétisation de presque toutes les composantes si brillamment exposées par Todd, dans son rapport de 1903, mais sans jamais y faire référence. On peut cependant noter dans plusieurs articles parus durant cette période dans le *Canadian Municipal Review* que pour plusieurs, le plan de Greber était en grande partie une matérialisation des idées de Todd. Le second point à souligner est la préoccupation que Todd avait face à l'élaboration du projet de la Voie maritime du Saint-Laurent. Dans ce cas, nous connaissons par ses écrits la portée précise de ses pensées.

" Indeed, it may be said without exaggeration that we, the Government and the people of this generation, are really the trustees for future generations of all this natural beauty which has been handed down to us very largely unspoiled by its centuries of use. As trustees, we are in duty bound to hand this great heritage down to our children not less valuable than when we received it. ...

Ce passage ressemble étrangement aux considérations, qui viendront près de cinquante ans plus tard asseoir les bases des principes du développement durable. Il poursuit son texte en soulignant justement cette acceptation de la notion de développement dans un respect du site et du paysage.

" If, in our wisdom, we are convinced that we are fulfilling our duty best in developing commerce and manufacturing by the building of these canals and power houses, then it becomes a self evident fact, without the possibility of contradiction, that everything should be done to mitigate to the very last degree this destruction of natural beauty.

By this I do not mean the ornamentation of necessary constructions by the addition of iron scrolls to electric light posts or ornate cornices to power houses, desirable as these architectural features may be, but rather the harmonizing and unifying of the entire artificial construction of earth banks and cuts with the surrounding country and the laying out of the property adjacent to the canal in such a manner that, in time, the entire canal zone may be a thing of beauty harmonizing with and complimentary to the surrounding landscape."

Cette approche est évidemment ancrée dans son époque dans la mesure où il ne considérait pas les conséquences environnementales qui seraient une résultante de ces réalisations d'envergures. Les mitigations qu'il semble proposer dans son texte sont de nature à cicatriser ou à minimiser les dommages au paysage (ce qui n'est pas négligeable), mais ne considèrent pas les effets aussi pernicious mais moins visibles reliés à l'écologie. Il est certain que ces travaux, ou même ceux proposés par Todd pour l'île Sainte-Hélène ne seraient pas acceptables dans les conditions actuelles de l'environnement de l'archipel Montréalais. La démarche de Todd, dans le dossier de la voie maritime du Saint-Laurent, vise essentiellement à s'assurer que

les composantes paysagère soient intégrées au processus de réalisation de ce projet. Le texte qu'il rédigea à toutes les instances décisionnelles est une excellente représentation de sa vision élargie des problèmes d'aménagement et de planification.

Todd sera un acteur de première importance dans le domaine de l'aménagement jusqu'aux derniers moments de sa vie. À l'image de son premier projet, son dernier sera également sur le Mont-Royal, en effet, le Chemin de la Croix, complété dans les mois qui ont suivi sa mort en février 1948 est un témoignage remarquable de sa sensibilité et de son savoir faire qu'il aura manifesté durant toute sa carrière. Todd est inhumé au cimetière du Mont-Royal à Montréal dans le lot familial de son épouse soit celui la famille Pinkerton.

**CHARACTER IN PARK DESIGN**

**Frederick G. Todd, Landscape Architect, Montreal**

(Read at the Convention of the American Society of Municipal  
Improvements, Montreal.)

**THE CANADIAN MUNICIPAL JOURNAL      Vol. 1, 1905**

Rather than attempt to cover the whole subject of Park Design, I think it better to consider that important principle of all good designs, Individual Character. It seems to me that if there is one thing more than another which is always pleasing, it is to go through a park with a strong individual character of its own, whose expression is varied and yet harmonious. That park is certain to give the most pleasure and accomplish the most good for humanity which, while it is designed to care for every practical necessity of the people, still preserves a definite character of its own, varied in its expression. It has been demonstrated over and over again that public parks are not only great benefactors, but public necessities in all large cities. What would London do without her large parks? What would New York do without her Central Park? People whose whole lives are lived among the bustle and strife of a large city require some place where they can rest after the day's exertion; mothers with little ones, whose life in the narrow tenements is ill-suited to fit them for life's battle: to all these what a boon are the public parks, where the air at least is more pure than on the street, and the children can romp on the grass or roam through the woods. But it is asked, what has park design to do with all this? Is it necessary that a park should be designed for such purposes? The constant familiar observation of surroundings cannot help but have some influence, especially upon the younger members of the community, and if these surroundings are untidy and careless, they must influence to a certain extent one's after life, while the same is true if one's surroundings are neat, beautiful, and artistic. Aside from this, with a little care, it is as easy to see that our parks are designed in an artistic manner as in a careless slipshod way. And is it nothing that the tired business man, or the overtaxed mother, can walk or drive, or sit and rest in the park, and feel soothed and rested by its quiet and beautiful scenes?

Parks are so different, both as to their natural conditions and the requirements of those who are to use them, that it is impossible to follow any definite rules in preparing a design, but there are certain general principles which we can perhaps discuss to advantage. Taking it for granted that the land is already in possession of the city, and that we are not concerned with its selection, the first thing to be done is to study the proposed park and the locality so that we can bring sound judgment to bear as to the practical considerations involved by the use which must be made of the park so that it will prove most valuable to the citizen. After a thorough examination of the property, we shall probably find that it has some dominant natural characteristic features. Sometimes this character may be especially strong, as is the case with our own Mount Royal Park, while other parks may seem to possess no very strong character; but whether this is so or not, our first step after a thorough study of the problem should be to fix firmly in our minds the dominant character of the park, and if the park is large there may be several different features, but it is always best to have one more important than the others, with the others, if possible, leading up to it. This chief feature may be a mountain from which can be had extensive views, a beautiful wood, an open plain, extensive water, or it may even be supplied by history. With the chief character of our park decided upon, everything must be, as far as possible, subordinated to it, and made to accentuate it, making it more impressive and pleasing. The drives should be laid out so as to exhibit to the best advantage this chief feature, while at the same time they must be located so as to serve the best practical purposes of the park, and be of good grade. In like manner the planting, location, and construction of shelters

and other buildings should be considered first of all as to their effect upon this dominant character of the park. We in Montreal are all very proud of our Mount Royal Park, and I should like to use it as an illustration of what I have endeavored to explain to you. We are not troubled here as to what is the chief feature of the park. The park includes the whole of the top of Mount Royal and much of its side slopes, and I think I will not be contradicted in saying that it is naturally one of the finest, if not the finest, city park in America. Nothing we can do can change the dominant feature of the park, and yet there is just as much care necessary in treating this park to bring out its magnificent possibilities, as would be required to lay out a park on level ground. Indeed, greater care is required for there is always the temptation to make a show so that people will see that something is being done, whereas the most pleasing way would be to have everything done in such a way that one would suppose that nature herself was responsible. I think that you will all agree that the general design for Mount Royal Park is excellent. The drives being located in such a way that they ascend the mountain by incredibly easy grades, and at the same time exhibit the views from the various parts of the mountain to the best advantage. As time goes on, nature will, with what assistance is being given her, cover some of the scars made in building the drives, while plans have already been asked for a lookout and café on the mountain to replace the present inharmonious structures. We might well spend the entire evening on Mount Royal alone, considering the design for the drives; how they were laid out by the late Mr. Olmsted to take advantage of every view and finally culminate in that grand and impressive view to be had from the lookout; how the lookout could be best constructed to form an important part of our main feature, without intruding too much of its own personality; how the cutting of a few trees here and there would open up important vistas, and the planting of others would increase the beauty of the park. But it certainly would be questionable politeness on my part to devote so much time to our own park; and aside from this, there are a number of other parks which I want to just touch upon.

The Plains of Abraham at Quebec, which were set aside as a public park a short time ago, present an unusual opportunity of making a fine public park of great interest to the general public of not only the whole of Canada, but the United States as well. Nothing can prevent the magnificent views obtainable from these plains from being the great characteristic feature of the park, but the whole park is so bound up in the history of this continent that the opportunity of designing the park in such a way as to perpetuate this history, would seem to be much more interesting than to lay it out as an ordinary park, with clumps of trees dotted about, and the whole cut up with walks and drives. Almost any town or city can have just as good flower beds and shrubs, just as well made walks and drives, as can be had on the Plains of Abraham, but few other places can command such magnificent views, and to no other park can the history of the Plains of Abraham be given. Therefore, it is not difficult to decide that we must provide drives and walks along the mighty precipice (up which Wolfe scrambled with his army); in order that we may obtain the views; but as the chief pleasures of this park drive will be derived from that portion of it along the precipice, the rest of the drive might well be confined to the borders of the park, leaving a vast military park in the centre. In the laying out of the park and in the nomenclature used, everything might be done with the object of perpetuating the valor of the two armies who struggled here for the control of the continent. In this park flowers, trees, and shrubs of all kinds must be considered as subordinate to the general design. Trees and shrubs there must be to give shade and to give form to the design, but they should only be used in such a manner as to make the design more effective, and not scattered over the park.

Where water is present to a large extent in the park, it is almost always pleasing to make this water a chief feature of the park, or at least of that portion of the park where the water occurs. There is a particularly good example of this in Boston in the Back Bay Fens. This land formerly overflowed by every tide and alternating between a beautiful pond and an ill-flavored

marsh, has been changed into a beautiful park by the building of a dam so that the water is retained at the same level. In this park the water has been made use of to a very pleasing extent. The drives have all been laid out, as well as the walks, so as to make this waterscape as effective as possible from many different points, and the planting further carries out this pleasing effect, by a particularly pleasing sky line, which, as it is reflected in the water, becomes doubly important.

The Kew Gardens in England are remarkable for the beautiful manner in which the water views are treated, and this is mostly due to effective planting.

Another park which includes a great deal of water, and which promises to be a most beautiful waterway park, is a park situated at Stratford, Ont. The Park Board there has been unusually fortunate in securing the land along a wide stream from the centre of the city to an outlying park a mile and a quarter distant. This stream of water is not large, but owing to a dam which is within the park property, the width of the sheet of water varies from 150 feet to 600 feet, so that the drives along its edge should be very effective. In this park the planting must be one of the chief features, as upon the skyline with its corresponding reflections and the framing in of vistas, will depend much of the beauty of the park.

In the West where the parks must necessarily be located upon the open prairie, and where at the best the open surface is only partly rolling, it is perhaps more difficult to decide upon the chief character of the park, but in one example I have taken as the chief character of the park, the open plain itself. The park is of some three hundred acres in extent, and it seems to me that to endeavor to make this open plain more effective would be better than to attempt to obtain a park which would have for its chief feature the woods, or any modification of the topography of the ground which could be made, but to render this plan the most pleasing, some contrast was obviously necessary. Therefore, I suggested an entrance directly into the large formal court which would have for its chief feature a water basin 600 feet in length. This court was entirely shut in from the rest of the park by a formal circle, hidden again on the outside by an irregular planting of trees. Within this court everything is formal, and flowering shrubs and flowers and bedding plants are intended to form a part of its decoration. The whole formal court is made perfectly level, and in doing this the far side is raised four or five feet above the surrounding park, and by terracing up this portion, it is made to appear even higher. The drive, after encircling the formal court, emerges upon this terrace, from which there is an unbroken view for the distance of about a mile to the far end of the park where it terminates in a border plantation. Groups of trees are scattered in the foreground and at intervals over the park, in order to give scale and distance to the view. After leaving this formal terrace the drive encircles the park, one branch following along the bank of the Assiniboine River, and through a thickly wooded portion of the park, and returning at the other side of the park, skirting along the border plantation through groups of trees.

I have endeavored in these very sketchy notes of several different parks, to point out how desirable it is that our different parks shall possess some individual characteristic which shall make them interesting for their own sake and not because they are similar to some others, and then our great key to success in this is to allow ourselves to become so imbued with the love of nature in her most interesting phases that we will unconsciously work in harmony with her and all we attempt to accomplish.

(After reading this paper, Mr. Todd exhibited a series of lantern pictures, of plans, views, etc., illustrating the different points of which he had treated. Ed.)

**ESTHETIC FORESTRY  
INTRODUCTION**

So many of my clients possess large tracts of woodland, which are in just that condition where they need careful treatment to bring out their fullest possibilities, that I have endeavored in these pages to point out a few general principles which I hope may be helpful to those who are really interested in developing their forests from an esthetic standpoint. It will be obvious that only general suggestions can be given, for almost every wood possesses a separate character of its own, and, more a single tract of woodland may include several different woods, each with its own distinct character. To preserve and strengthen these characteristics, instead of allowing our woods to drift into a monotonous sameness, should be our constant endeavor.

**ESTHETIC FORESTRY**

Nowhere in the great kingdom of Nature is her sublime law, "The survival of the Fittest," better illustrated than in the forests which clothe such a large portion of the earth's surface. Were our ears better tuned to catch the sounds of nature, and were our other senses but more acute, what tales of struggle and everlasting warfare would we constantly hear, and what tragedies we would see enacted as the growing trees each year become more and more crowded, their branches grinding and clashing against one another as they struggle to get their share of the life-giving sunshine. Each year some of the smaller trees find that, stretch as they may their limbs skyward, their light has been cut off by their more vigorous fellows, and they die a lingering death, after which they still stand a monument to their hard struggle, and a constant menace to their neighbors, until decay and wind fell them to the ground. To understand more fully at what tremendous cost nature produces a forest of mature trees, let us examine different woods in their various stages of growth. It is not an unusual thing to find many hundreds of seedling trees occupying a very small space of ground, and very often when the trees are from ten to twenty feet high there will be fifty or more trees growing in a space only large enough for one mature tree. This one tree more vigorous than the rest must endure a constant struggle with its fellows for perhaps fifty years before it reigns supreme over its little area, and more than likely it has itself become mis-shapen and encumbered with great dead branches, the decay from which, if it be a deciduous tree, will extend to the heart of the tree and materially shorten its life. Often, too, we find more than one, perhaps half a dozen, of these trees so evenly matched that not one of them can gain the ascendancy over its fellows, and all continue their crowded existence to maturity, when they will be found with twisted and mis-shapen trunks, of little value for anything.

Forestry, which deals with the training of forests so as to increase their usefulness and value, does not interfere with nature, but seeks to assist nature by doing for her in a very short time and without injury to the remaining trees, what she herself would do, but would take years to accomplish, and at the risk of crippling the remaining trees. Forests are valued principally for the revenue to be derived from them, and in limited areas, for the pleasure to be obtained from their use either as game preserves or pleasure parks. For convenience, then, let us consider this broad subject of Forestry under two heads, Commercial Forestry and Esthetic Forestry, for the governing principles of one are so radically different from the other that it is impossible to consider them together.

Commercial Forestry, as is the case with other commercial enterprises, seeks to obtain the greatest possible return on the money invested, and its great underlying principle is the

production of the greatest amount of saleable timber upon a certain piece of land for the least expense. To accomplish this the trees are, while young, thinned to as near even distances apart as is practical, care being taken to preserve the best trees, and not to thin at any one time to such an extent as to risk drying the ground by exposing it to the sun. Each different kind of tree, however, requires to be thinned and otherwise treated differently. The coniferae especially requiring entirely different treatment than the deciduous trees, but it is not my intention to take up in detail the treatment of a forest for commercial purposes, for there are many able books treating this subject with great thoroughness.

Esthetic Forestry is the treating of a forest or woodland, not with the object of receiving the greatest money returns, but with the object of producing a forest from which we may receive the greatest amount of pleasure. This is accomplished by appealing pleasantly to our different senses. The cool shade, the rippling waterfall, the odor from sweet flowers, the songs of birds, the different views and vistas all of these and many others produce sensations of pleasure, unconscious perhaps, but none the less potent. Some one may ask, what can be more beautiful and pleasing than the scenes created by nature? and to such a question it is difficult to find an answer, for I have seen far from the habitation of man views which would easily surpass man's utmost effort, and yet I have also seen places where it needed but the hand of man in removing some tree to open up an exquisite view, or perhaps the placing of a small group of trees to make the composition complete. Did our great master painters always paint nature as they found it? Did they not rather select harmonious bits of landscape, and, by bringing them into composition, produce their most beautiful pictures? Moreover, we must remember that the greater part of our woods, while really creations of nature, are so changed and distorted by man's influence that it is hardly fair to call them natural. Take, for example, a woodland which has just been cut over; we see it growing up a mass of oak, birch and maple sprouts. Is this nature's work? and years hence when we find the seedling pines or other trees struggling among this thick sprout growth, shall we say it is nature's work, so let it alone? Of necessity we produce artificial conditions of growth; of necessity, then, we must use artificial methods to correct this in order to obtain the best results. It is true that birches and similar trees are nature's nurses, selected to shelter and protect the young seedlings of more valuable trees during their tender years, but that is very different from the thick sprout growth produced by cutting.

Whatever may be the area of woodland which we possess, whether it be thousands of acres or not more than twenty-five, it is almost certain to possess some interesting feature, and if it does not, then some latent undeveloped feature must be taken and developed, for nothing so enhances the value of a wood as to have special points of interest which can be shown to the visitor, and let us not be content to develop our woods along the same lines as those belonging to our neighbors. They should possess a character of their own. No two woods are naturally exactly the same, and we should try and develop and emphasize their different characters, for in variety and individuality we find our greatest pleasure.

Before considering in detail the manner in which our woodland is to be developed let us become thoroughly acquainted with it in all its aspects. A single walk through it will not do. We must know the whole of it thoroughly, know where its different points of interest lie, and where it is possible to obtain the best views. We must know the contour of the land and the different varieties of trees which are to be found. In fact the better knowledge we have of every detail of our property the better acquainted we become with, and the more love we have for our woods, the happier will be the results obtained.

Although the location of drives and walks may be said to come under another head than Forestry, still, in the treatment of a forest esthetically, they are of first importance, and no proper

consideration can be given to the treatment of the woods until their location has been decided upon, because the treatment of the woods for pleasure, that is, the planning of landscape views or pictures, depends upon the location of the drive, walk or other point from which the picture is supposed to be seen. On general principles the drives should be laid out so as to make a circuit of the property in such a manner that they will never be conspicuously in sight one from the other. Much depends, however, upon the area and character of the woodland. Having then, the different topographical features of the land well in mind, as well as the views to be obtained, and the different points of interest, let us plan our road so that it will give easy access to as many as possible of these points of interest, so that each turn of the road will open up some vista or contain some pleasant view. We pass at first through a dense hemlock grove, whose sombre stillness seems to shut away from us the noise and discord of the outside world. We pass on under the over-hanging branches of the gnarled oak and feathery beech, coming out now upon a bold headland with a grand view far out over the ocean, then winding back through groves of trees, and along by the side of a rippling brook with vistas here and there into inviting nooks under the cool shade. Now a great ledge covered with ferns and mosses compels us to turn from the stream and we continue our way through the beech wood, coming out finally upon the edge of a broad meadow, along the border of which it is a pleasure to drive for a little way. We then return through the fragrant pine woods and along the edge of a small lily pond, getting glimpses now and then of the distant water and surrounding country, until we suddenly find that we are back at the point from which we started. I do not suppose that all woods will possess the same number of interesting features, but the fact is that many of our woods possess interest of which we know nothing. If roads have been built, they have been located without any regard to making the drives more interesting than are the majority of country roads which lead through the woods.

Now that our drive is located our real work, or pleasure, is commenced, and we will go over the road again with the idea of deciding upon the future treatment of our woods, and here let me say that my statement regarding such treatment may appear contradictory, for I do not believe in holding to any rule. I believe that to obtain the best results, to make our woods of the greatest possible interest, we must do in one place the exact opposite from what we might do in another. I believe always in doing too little cutting rather than too much, and in never cutting a tree until it is absolutely necessary, for in cutting a tree we destroy what it may not be possible in our lifetime to replace. Moreover, no cutting of any importance should be done until everything has been decided upon, and until we feel sure that we are making the best possible arrangement, for it is not at all difficult to do irreparable injury to a wood in a very short time if we have no definite scheme before us. Owing to this fact that Esthetic Forestry has no definite rules for its guidance, it is necessary that we should devote a considerable amount of time to studying the best arrangement, and that we should have a love and respect for the beauties of nature and understand her laws, so that we may work with and not against her. Otherwise, it will be impossible to accomplish good results, and it would be far better to leave our woods untouched than to run the risk of spoiling them. Taking for granted that in laying out our drives and walks we have avoided cutting large trees as much as possible, and that the road is planned so as to see as much that is of interest as possible, let us consider the treatment of the woods, commencing with those along the drive, which passes at first through the hemlocks. We wish to secure in time a dense hemlock forest and therefore hemlocks should have the preference over all other trees. I do not mean to cut all other trees, but wherever a birch, maple, or even oak, is spreading out and injuring the hemlocks in such a manner as to injure the general effect of the grove, then I would sacrifice the oak or birch. Other than this little will need to be done, as hemlocks will grow very close together and not injure each other. Of course it may happen that by removing one or two hemlocks we may open up a grand view, or perhaps there is a great crag or rock hidden entirely by a hemlock growing at its base. If this is the case

and the same view or object of interest cannot be seen elsewhere, I should certainly remove these trees. As we come out into the beech wood, we find perhaps a thick growth of small beeches with here and there a larger one, or perhaps a large oak or maple. Our easiest way now would certainly be to go right through the wood, cutting out the small and dying trees, and leaving the more vigorous ones standing at comparatively equal distances apart. This would probably, too, give the best timber in the end. But we must remember that we are developing our woods for our future pleasure, and that this drive which we have laid out is to be the viewpoint from which the most of our friends will see our possessions. Now, in this beech wood, or mixed woods, as it may be, it is probable that here and there are large trees of either the one kind or the other. I think I may even take it for granted that we have in planning the location of our drive discovered several of these, and in order to have them appear to the best advantage, and also to obtain their shade, we have passed the drive under their great branches. Very likely under and around this great tree are hundreds of small seedlings, some very small and others reaching well up into its branches. I would select one or perhaps more of such trees and clear away all the small trees, letting it stand out alone, in all its noble dignity. Thus, a tree which one would scarcely notice as being of unusual size, when dwarfed and half concealed by a younger generation, will stand out a veritable monarch of the forest. If you have no large trees thus to ornament the roadside, I would see to it that some young and vigorous trees were started in the right direction to produce them. It is also quite possible that a certain portion of our wood may possess a number of these large trees associated together in an irregular grove. If this is the case, and they are in a place where such an effect is desirable, I would cut away all the smaller trees and gain this distinct grove effect. On the other hand it may be that the trees are all small, in which case I would select vigorous young beeches at a good distance apart and plan to eventually cut everything else away, not all at once, but cut out some every year as they begin to interfere with the growth of the beeches which you have selected, on account of their vigor and position, to form a beautiful grove, whose low spreading branches will give ample shade in summer and will make a pleasant variation from the thick woods. I would advocate the use of grass under and among the trees which compose this grove, for nothing is quite so pleasant under the grove as nice turf broken here and there with a group of field lilies or native spiraea. We shall need to take great care, however, that we do not produce simply an incongruous patch in our woods, and for this reason the borders of our open grove and the approach to it must receive careful consideration. Nowhere must the termination of one treatment and the commencement of another be in any way abrupt. One must melt into the other unconsciously and unnoticeably. To accomplish this, small trees and shrubs must be brought forward from the edge of the wood, while in some places a large tree or two may be brought forward in a bold mass of foliage. Again the woods may recede, allowing the grass to form a little bay extending far into the woods until it is lost to view, merged with the ferns and undergrowth of the forest. As we approach the grove by the road, we must begin to receive signs of it some time before the grove is in sight. Our first intimation of it may be a little grass by the roadside, broken up here and there by bushes and trees, then the woods along the side of the road will commence to appear more open, the grass begin to be more abundant, it gradually creeps back further from the road, sending here and there long fingers into the woods, until gradually we emerge into the open grove. There are cases when a sudden transition may be justifiable as a surprise, but such cases are very rare, for once the surprise is known it ceases to be interesting and will probably become tiresome if it has no other merit.

Other parts of the wood I would let grow thicker so that the trees will grow straight and tall and dense, resembling more truly the typical forest, and still again I would let other parts remain practically wild without removing anything, not even the underbrush, for it is in coverts such as these that some of the shyest of our native birds love to build their nests, and I cannot

conceive of an esthetic forest which is not full of the sweet songs and mellow calls of our wild songsters. To merge these different varieties of forest treatment one into the other so as to create views which shall be indistinguishable from nature's own, and more than that, to open little vistas here and there into the thick growing woods, while in another place the wild uncleared portion of the woods comes directly to the road in bold masses of foliage, receding again to give place to a carpet composed of maiden hair ferns, orchids and brown leaves; to spend a part of each year, small though it be, in planning and executing such work, is a pleasure which I believe will become more and more appreciated. Further along the drive we come to the stream and here we may perhaps make a musical little waterfall with half a dozen moss-covered boulders, and as a sequel to the little dam, we have above it a dark, shadowy pool of water whose every reflection is a suggestion of coolness, causing us to forget the heat of the dusty town. Perhaps, too, we can place a rustic shelter near here, just far enough from the road to be screened from it, but yet near enough so that an inviting glimpse can be had toward it. The smallest things often add much to the interest of such a drive. A beautiful group of ferns or a curious boulder may be brought into sight by the removal of a little brush. A fine old tree which has battled with the elements for a hundred years may need only the clearing away of some worthless alder bushes to make it stand forth from its hiding place. I could name instance after instance where features much more interesting than these have lain practically undiscovered and unnoticed, when by the removal of some worthless bushes the whole effect would be changed and enriched.

After doing everything to make our forest a truly pleasant place we may still find that it lacks much of being as interesting as many forests we know, and this may be due to the lack of interesting plants with which nature so often carpets the wood. It may be because of the woods having been at some time used as a pasture, or there may be some other reason, but certain it is that nature is much more lavish in her treatment of some places than she is of others, and for this reason we will often find it of great interest to add to our woods native plants which are not found there. I do not believe in using foreign plants in our native woods, but there are many natives that readily make themselves at home. Mountain laurel is very effective when used in the woods, as is also the native Rhododendron. Both give a wealth of bloom and have a rich evergreen foliage. The flowering dogwood is a very valuable acquisition to our northern woods, and a few of these trees planted on the edge of the native woods are extremely effective. There are hundreds of other native shrubs which may grow in one locality but not in another, and even the smaller herbaceous plants and ferns must not be neglected, for is there anything more charming than a mass of the delicate blue bells growing over a ledge, or anything prettier to come upon in strolling through our woods than a colony of native orchids.

In caring for our woods, then, let us strive to build up character, and to make as much as possible of every advantage nature has given us. Let us aim at variety without discord, at interest without fussiness, giving some of our trees ample room to grow and thrive that they may grow into beautiful, symmetrical, shade-giving trees, while others we will let struggle for their existence, that they may grow strong and rugged, with a character symbolic of a man whose whole life has been a constant struggle, but who has conquered and whose face and physique show forth his strength of character.

**DOCUMENTS RELATIFS À LA VIE ET L'ŒUVRE DE  
FREDERICK G. TODD**

---

**LISTE DES PRICIPAUX PROJETS DE F.G.TODD**

**LISTE DE PROJETS / ANNÉE**

**Projets reliés à la firme de Olmsted**

**Projets non datés, mais probablement avant 1904**

<u>(1900-04)</u>	<u>ANGUS Esq. R.B., Montréal,</u> <u>Director CPR.</u>	<u>Québec</u>
<u>(1900-04)</u>	<u>CLARK C.M. Esq. Manchester,</u> <u>Philadelphia Estate,</u>	<u>Vt. USA</u>
<u>(1900-04)</u>	<u>FULFORD, Hon. G.T., Brocville,</u>	<u>Canada</u>
<u>(1900-04)</u>	<u>GARDNER Esq, James, Montréal,</u>	<u>Québec</u>
<u>(1900-04)</u>	<u>Manoir Richelieu, Murray Bay,</u>	<u>Québec</u>
<u>(1900-04)</u>	<u>NICHOLLS Esq., Frederick, Toronto,</u> <u>General Manager Canada Foundry Co.</u>	<u>Ontario</u>
<u>(1900-04)</u>	<u>ROSS Esq., James, Montréal</u> <u>President Dominion Coal Company</u>	<u>Québec</u>
<u>(1900-04)</u>	<u>ROYAL VICTORIA HOSPITAL, Montreal,</u>	<u>Québec</u>
<u>(1900-04)</u>	<u>WALKER, W.B. Esq., Manchester,</u>	<u>Mass. USA</u>
<u>(1900-04)</u>	<u>Westmount, city of., Westmount,</u>	<u>Québec</u>

**F.G.TODD**

**Projets reliés à la firme de Olmsted**

**Projets datés**

<u>1902</u>	<u>H.L.J. FORGET (Bois-de-la-Roche), Senneville</u>	<u>Québec</u>
<u>1902</u>	<u>MONT-ROYAL, Montréal,</u> <u>Point de vue</u>	<u>Québec</u>
<u>1903?</u>	<u>CLOUSTON Esq., E.S. Montréal,</u> <u>General Manager Bank of Mtl.</u>	<u>Québec</u>
<u>1903</u>	<u>TRINITY COLLEGE, TORONTO, voir Annexe D</u>	<u>ONTARIO</u>
<u>1909</u>	<u>TUXEDO PARK, WINNIPEG</u>	<u>MANITOBA</u>

**F.G.TODD**

**LISTE DE PROJETS / ANNÉE**

**PRINCIPAUX PROJETS DE PARCS**

1902	Point de Vue, parc du Mont-Royal,	Québec
1902	Victoria Park, Sherbrooke	Québec
1903	Dominion Government, Ottawa	Ontario
1904	Assiniboine Park, Winnipeg	Manitoba
1904	Stratford	Ontario
1905	Victoria Park, Galt	Ontario
1905	Soper Park, Galt,	Ontario

**DOCUMENTS RELATIFS À LA VIE ET L'ŒUVRE DE  
FREDERICK G. TODD**

---

1905	Dickson park, Galt	Ontario
1905	Centennial Park, Galt	Ontario
1906	Carré Strathcona, Sherbrooke	Québec
1906	Kingston,	Ontario
1907	Galt,	Ontario
1907	Victoria Park,	Saskatchewan
1907	Wascana Park	Saskatchewan
1909	Champs de Bataille, Québec	Québec
1909	Tuxedo Park, Winnipeg	Manitoba
1909	Port Arthur, Current River Park	B.C.
1911	Bellevue park, Sault-Ste-Marie,	Ontario
1912	Champ de Mars, Montréal	Québec
1913	Bowring Park,	Terreneuve
1928	Ile Saint-Hélène, Montréal,	Québec
1935	Mont-royal, Montréal,	Québec
1936	Mont-Royal, Lac des castors, Montréal,	Québec
1938	Parc Maisonneuve, Montréal	Québec
1938	Parc Sauvé, Valleyfield,	Québec
190?	Riverside park, Cambridge	Ontario
1947	Granby memorial park, Granby,	Québec

**F.G. TODD**

**LISTE DE SES PRINCIPAUX PROJETS**

---

1902	Mont-Royal, Montréal, Point de vue	Québec
1902	Victoria Park, Sherbrooke	Québec
1903?	Clouston Esq., E.S. Montréal, General Manager Bank of Mtl.	Québec
1903	Mount Murray Seignior, Murray Bay,	Québec
1903	Dominion Government, Ottawa	Ontario
1903	Trinity College, Toronto,	Ontario
1904	Assiniboine Park, Winnipeg	Manitoba
1904	Stratford	Ontario
1905-13	Bowling Green, Ponte-CLaire,	Québec
1905	Victoria Park, Galt	Ontario
1905	Soper Park, Galt,	Ontario
1905	Dickson park, Galt	Ontario
1905	Centennial Park, Galt	Ontario
1906	Carré Strathcona, Sherbrooke	Québec
1907	Shaughnessey Heights	B.C.
1907	Victoria Park, Regina	
1907	Wascana Park	Saskatchewan
1908	Point Grey, ville de	B.C.
1909	Port Arthur, Park Commission	B.C.
1909	Champs de Bataille, Québec	Québec
1909	Tuxedo Park, Winnipeg	Manitoba
1911	**BELLEVUE PARK, Sault-Ste-Marie,	Ontario
1912	Champ de Mars, Montréal	Québec
1912	Leaside, Toronto	Québec

**DOCUMENTS RELATIFS À LA VIE ET L'ŒUVRE DE  
FREDERICK G. TODD**

---

1912	Port Mann, ville de	B.C.
1912-	Ville Mont-Royal,	Québec
1912	Ottawa, Departmental buildings	Ontario
1912	St-Jean,	Terreneuve
1913	Beaconsfield,	Québec
	Système de boulevards,	
1913	Bowring Park,	St-Jean Terreneuve
1913	Coldbrook Garden City, St-John,	N.B.
1928	Saint-Patrick Church, Montreal	Québec
1929-38	Ile Saint-Hélène, Montréal,	Québec
1929	Meredith, Sir Vincent and Lady, St-Bruno,	Québec
1933	Seignery Club - Montebello	Québec
1934	Memorial Park, Montreal	Québec
1935	Mont-Royal, Montréal,	Québec
	Chemin d'accès et stationnement	
1936-37	Mont-Royal, Montréal,	Québec
	Lac des Castors	
1937	Boulevard Morgan, Montréal	Québec
1938	Parc Maisonneuve, Projet de parc Olympique, Montréal	Québec
1938	Parc Sauvé, Valleyfield,	Québec
1942-48	Chemin de la croix, Montréal,	Québec
	Oratoire Saint-Joseph	
1944	Arvida, ville de	Québec
1947	Memorial Park, Granby	Québec

**LISTE DES ARTICLES SUR F.G. TODD ET L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE**

**"L'île Ste-Hélène et le nouveau pont";**

Louis Dupiré, Le Devoir, 13 septembre 1930, (800 mots).

**"L'île Ste-Hélène et ses alentours";**

La Presse, 14 novembre 1931, (800 mots).

**"When St. Helen's Isle grows up";**

The Montreal Daily Star, 19 octobre 1931, (320 mots).

**"St. Helen's Island Fortifications";**

The Gazette (1800 mots).

**"Le plan Todd accepté: Les travaux commencent sur l'île";**

Le Canada, 8 octobre 1936, (135 mots).

**"Île Ste-Hélène: son histoire";**

Ministère du Travail de la Province de Québec, (13 pages).

**"Historic St-Helen's Island Park ... designed by Frederick G. Todd";**

F. Wright, The Municipal Review of Canada,  
Vol. XXXIV No. 8; 1938, (4-5 pages).

**"Les opinions d'un partisan du plan Todd pour l'île Ste-Hélène";**

L.A. Lapointe, La Presse, (1000 mots).

**"Plan is outlined to Restore Island";**

The Gazette, 22 décembre 1943, (200 mots)

**"L'île Ste-Hélène";**

Le Devoir, 23 décembre 1943, (130 mots).

**"City seeks to Reopen St-Helen's";**

The Standard, 25 décembre 1943, (260 mots).

**Articles lors de son décès : Février 1948**

**"City Councillor F.G. Todd Dies in 72nd Year";**

The Montreal Star, 16 février 1948, (800 mots).

**"The late F.G. Todd";**

Municipal Review of Canada, Editorial Comment,  
Février 1948, (400 mots).

**"Frederick G. Todd to be buried today";**

The Gazette, 17 février 1948, (600 mots).

*Flowers, Playgrounds and - - the War*  
By Frederick G. Todd

Article paru dans  
**THE MUNICIPAL REVIEW OF CANADA Vol. 36. No.7**

Canadian cities have become definitely flower minded; the movement for the floral embellishment of our homes is spreading throughout the Dominion. Should we abandon the growing of flowers or allow it to slacken during the stress of the war in which we are engaged?

It is true that all our energies, our utmost efforts, should be directed towards the production of materials required for the prosecution of the war, and absolute singleness of purpose in this respect has already been too long delayed. We must be content to put off many worthy and commendable projects until the future safety of our liberties is assured, but this does not of necessity mean that we must confine all our wakeful moments to thoughts of war for if we do not have some means of relaxation from such conditions, clear thinking and cool judgment will be impossible.

Let us examine for a moment the fundamentals which underlie the great English nation which we are proud to call our Mother Country. Does it not oftentimes thrill us to our very souls, and make us proud of our inheritance, when we listen over the radio to those calm, steady voices describing the war efforts which are being made in the face of tremendous difficulties and discouragements! Contrast these with the excited, neurotic speeches which we often hear from the commentators of other countries.

Wherein lies this calm strength, this steadfastness of purpose, this refusal to become excited or panicky even in the face of dangers which have been so vividly impressed upon their minds, so seared into their very souls by the bestial cruelties perpetrated on other nations?

Fundamentally, the strength of character of the people of our Mother Country comes from their abiding faith in God, but added to this, and forming almost a part of their religion, is their fondness for flowers and outdoor life and sport. Even in the congested streets of London the poorest laborer has his bit of garden, or, if that is not possible, at least a window box, wherein he and his good wife can grow with sympathetic care those few flowers which keep them in touch with Nature. There is no country where parks and countryside are made more accessible to the city dweller than in the British Isles. Thus, even the humblest inhabitant of the city keeps his heart strings strongly rooted into Mother Earth, and for generation after generation has drawn, and is still drawing, from these simple beauties of nature a strength and calmness of character which amazes us when in troublesome times he is called upon to do his bit, and we hear for the first time his unruffled voice over the radio telling us that his labor group or his regiment may be depended upon to do their duty with steady nerves, even under the most desperate and trying conditions.

Outdoor sport for the sake of the sport itself has been a national characteristic of our Mother Country since its earliest days, for both rich and poor alike; and throughout the centuries the fairness of such sport has been interwoven and reflected in the British peoples and their governments, until it has become a national tradition which has come down to us, we hope, in a large measure unchanged. Such expressions as "British fair play", "good sport", "play the game", and many others, are in common use and exemplify the tribute paid to the sporting ideals of our Mother Country.

We, in Canada, have learned much from the Mother Country, but being a young and pioneering country, with open spaces and great distances separating our large cities, we have naturally not given as much thought to our flowers, our gardens and our sports as they have in older countries, and therefore these have not yet become so intimately associated with the life of the great mass of the people.

### ***Flower Growing***

The growing of flowers, especially in the congested parts of our cities, is even more important in wartime than it is in times of peace, for it brings into these otherwise rather drab homes a soothing influence and something of the brightness and beauty of nature which God, in his infinite wisdom, intended that we should all enjoy. It encourages cleanliness, contentment and happiness among the entire family of the worker which has the practical result of producing better and more efficient workmanship.

There is also another practical result to be obtained by encouraging increased tidiness and the growing of flowers along our highways and in our cities and that is the attraction of tourists. Tourists bring many millions of dollars to Canada. Our rural countryside, with its quaint villages and old world atmosphere, has a great appeal for them, as has also our beautiful mountain scenery; but much of this appeal is spoiled by the unattractive borders of our highways. For any organization to attempt to carry out a plan of beautification along all of our highways would be almost an impossible task, and very expensive; but if this same beautification can be accomplished by securing the co-operative effort of thousands of farmers and others, merely by giving prizes and gradually co-ordinating their work through organized publicity and lectures then our highways will be made more attractive and these improvements will be sustained from year to year at almost no cost to the government. The same principle applies in our cities. If we can secure the co-operative effort of thousands of our citizens in the planting of window boxes and front gardens, it will not be long before many unsightly areas in our Canadian cities are brightened up and made more attractive.

### ***Supervised Playgrounds***

It is on the playgrounds, however, that we must depend for the healthful training of our growing children, and it is therefore of the very greatest importance that ample playgrounds should be provided for all parts of the community, and that all playgrounds should be properly supervised. Mothers and fathers of our growing children are coming to realize that for many years the dictator nations have been providing more and better playgrounds and better supervision than we have. Japan, Germany and Italy have spent millions of dollars of their war appropriations on playgrounds for children and by supervised play they induce their children to take outdoor exercise almost from the time that they can walk. No war effort or anything else has been allowed to interfere with the building of playgrounds and the proper instruction of the children in exercises that will develop their physical stamina, because they see in these little children the soldiers of the future.

Mothers do not want to think of their children as growing up to take part in a merciless war, but they do want their bodies and minds to develop so that in manhood they will be well formed, strong and alert, and able to take their proper place in the world. The answer is not just playgrounds and more playgrounds. The question is more one of trained supervision. Playgrounds, of themselves, may be a detriment if there is no supervision, or if the supervisor is

inefficient and does not understand the training of children because the stronger children will crowd the weaker ones out of the games and constant quarrelling and disagreement will be the result; you cannot trust your child not to learn improper things under such conditions. It is just as important to have proper instruction on our playgrounds as it is in our schools. Indeed, it is moreso, for in school the children are under more direct control, and while the lessons learned on the playground during the summer are very different from school lessons, they are fully as important for the future success and happiness of the child.

A well trained and efficient supervisor will organize games for children of different ages, for children must be taught how to play the same as to do anything else. He will see that the shy or backward child is not left out of the games. He will teach fair play and self reliance, and maintain a proper moral atmosphere. Every playground should have a pool, shallow at one end where smaller children may wade, but with a portion of it deep enough so that the children may be taught to swim.

Juvenile crime is expensive and wasteful for any city or country, and there is no better or surer way of preventing it than by providing well supervised playgrounds.

Partant du principe **que nous voulons perpétuer pour les générations actuelles et futures les éléments essentiels à la compréhension et à l'évocation du complexe militaire et paysager de l'île Sainte-Hélène** :

- ? il est essentiel de reconnaître que l'ensemble du parc Hélène-de-Champlain forme un tout indissociable et que sa gestion, son entretien et sa conservation doivent répondre à des soins particuliers;
- ? que des stratégies de communication, d'interprétation et de mise en valeur intégrée devraient être établies.

### **Mise à jour du plan directeur du parc des Îles**

À la lumière des orientations du présent plan directeur, il sera essentiel de procéder à la mise à jour du secteur du « parc Hélène-de-Champlain » du plan directeur du **parc des Îles (1993)**. Cette révision s'impose afin d'intégrer les recommandations ci-jointes et de parachever les inventaires et études nécessaires afin de supporter les actions prévues.

Tel que nous avons pu le constater les structures du parc relèvent essentiellement de deux provenances : la première, les composantes militaires, la deuxième le parc urbain essentiellement développé par Todd dans la fin des années 1930. Plusieurs de ces composantes nécessitent des ouvrages importants d'entretien qui devraient se faire dans un contexte patrimonial élargi. Plutôt que de travailler à la pièce, chacune des interventions nécessaires doivent se réaliser selon une approche intégrée considérant l'ensemble des variantes qu'elles soient historiques ou contemporaines.

Les travaux du présent mandat ont porté sur les composantes militaires du site. Le plan directeur illustre essentiellement les modifications apportées en relation aux composantes militaires, notamment celles directement reliées aux composantes construites. En ce qui concerne les autres composantes, le plan s'appuie essentiellement sur l'état actuel des lieux, il ne met pas de l'avant des modifications qui pourraient être nécessaires pour d'autres considérations. Ce sont ces considérations qui devraient être intégrées au plan d'ensemble du parc des Îles.

### **Évaluation des structures existantes**

Le parc comprend de nombreux bâtiments et structures dont plusieurs nécessitent des soins immédiatement. Un inventaire détaillé des constructions, leur état, usage et fonctions devraient être effectués. Ce travail devrait comprendre toutes les constructions, bâtiments, pavillons, abris, remises etc.

Une attention particulière devrait être apportée aux terrains de jeux. Une étude de la mise aux normes des structures s'impose.

En ce qui concerne plus particulièrement les composantes paysagères, il est essentiel de procéder à une analyse détaillée du patrimoine végétal afin de renforcer le caractère naturel et exceptionnel de la flore de l'île. Cet aspect sera traité à la page 82.

### **La roseraie**

Un effort particulier doit être fait pour maintenir et restaurer la roseraie à l'arrière du restaurant *Hélène de Champlain*. Une attention particulière devrait être apportée à l'entretien des composantes de bois (écrans et bancs). Ces travaux d'entretien seront nécessaires à court terme. Les plans originaux développés par Louis Perron devraient servir de base pour la conservation et la restauration de ce jardin. Les ajouts malheureux devraient être enlevés. Un souci devrait être apporté aux détails tels que l'installation d'une sculpture dans la partie centrale du jardin, les couleurs des teintures pour le bois, le fini des surfaces de circulation etc. Quoique simple, ce jardin est le seul qui subsiste du temps de l'Expo, et il mérite une attention particulière.

Soulignons que Louis Perron a gradué en 1937 de l'université de Cornell, USA, avec une double formation en architecture de paysage et d'urbanisme. Il est le premier canadien français à obtenir une formation professionnelle en architecture de paysage. Sa carrière a dépassé en durée (plus de 50 ans) celle de Todd (1900-1948) qui jusqu'alors était la plus longue dans l'histoire du Canada.

### **L'éclairage – un plan de mise en lumière**

Il sera nécessaire de revoir l'ensemble du système d'éclairage du parc. Nous retrouvons le long des sentiers et des chemins de nombreuses générations d'unités d'éclairage. Dans la mesure du possible, une seule unité devrait être utilisée dans les limites du parc Hélène-de-Champlain. Une attention particulière devrait porter sur la préservation des unités d'origine que nous retrouvons dans le secteur des étangs. Le modèle utilisé lors des travaux d'aménagement de la pointe sud de l'île étant de la même facture, il serait aisé de garder côte à côte des unités modernes et anciennes.

Un plan de mise en lumière de l'ensemble des composantes des îles est essentiel. Il devrait se développer avec un souci de respect face aux composantes historiques de l'île sans urbaniser le parc.

### **Le mobilier**

Après de nombreux changements effectués au cours des années il devient essentiel de revoir toutes les composantes de mobilier présentes dans le parc (banc, poubelle, support à vélo, borne, bollard, éclairage, signalisation, interprétation et communication...). Puisque nous sommes en présence de plusieurs unités de paysage différents, une approche par secteurs thématiques pourrait se caractériser par du mobilier distinct. Dans une telle approche, le choix des secteurs et de thématiques doit se limiter à quelques points structurants seulement. A titre d'exemple, le fort et les composantes militaires; les étangs et les autres parties du parc.

Certains types de bancs de parc sont voués à disparaître, puisqu'il sont remplacés par du mobilier moderne. Les bancs près de l'étang sont un exemple de mobilier fabriqué par la Ville de Montréal durant de nombreuses générations et vendu à d'autres municipalités. Tels que disposés près de l'étang, ils forment une composition intéressante qu'il serait opportun de conserver puisqu'ils représentent bien les travaux réalisés dans les années 50. De telles considérations devraient être intégrées dans une vision globale qui intègre à la fois le site militaire et l'ensemble du parc insulaire.

Un soin particulier devrait également être apporté aux fontaines pour boire. Ces dernières devraient être (dans la mesure du possible) fabriquées à partir de la pierre de l'île, tout en respectant les besoins ergonomiques modernes.

### Le grand stationnement P8

Legs des travaux de l'Expo 67, le grand stationnement et les aires de services à proximité du pont Jacques Cartier ont irrémédiablement diminué l'expérience que pouvaient avoir les visiteurs des années antérieures. En effet, le chemin de l'île a été planifié comme une découverte progressive et sans cesse renouvelée tout au long du parcours. Les vues étaient tantôt portées vers le fleuve et la ville, tantôt vers des points d'intérêt particuliers (bâtiments et structures ou éléments naturels). Aujourd'hui, sans doute pour mitiger la présence des stationnements, des plantations arbustives encadrent presque entièrement le tracé du chemin du côté de la ville. Les vues, autrefois ouvertes vers le fleuve et la ville sont maintenant très souvent obstruées par la végétation.

Ces remblais, où sont aménagés les stationnements, ont également coupé la relation du fort avec le fleuve. De manière générale, le grand stationnement devrait être paysager en portant une attention particulière au confort et à la sécurité des piétons. Une voie piétonnière aménagée le long du fleuve permettrait de relier les divers composantes du parc, notamment le site du fort, en profitant des vues exceptionnelles sur la ville.

### Signalisation

Comme c'est trop souvent le cas, de nombreuses générations de panneaux de signalisation composent les messages et directions fournies aux visiteurs. Le parc devrait se doter d'un plan de signalisation, d'interprétation et de communication intégré qui respecte la nature du site et son caractère unique. Ces composantes doivent être développées en symbiose avec l'aménagement physique sur le site.

À cause de la dualité du site, une approche bipartite devrait être envisagée. D'une part les composantes militaires, d'autre part les autres fonctions récréatives et fonctionnelles du site. Cette approche offre l'avantage de faire singulariser et de mettre en valeur les composantes militaires tout en développant un concept intégré.

### Mise à jour de l'inventaire du patrimoine naturel

Des études complémentaires seront nécessaires afin de connaître en détail la nature des ressources du patrimoine naturel comprenant leur état de santé, l'âge et le nombre des arbres, et finalement leur localisation précise.

Les actions à poser à cet égard comprennent un relevé détaillé de tous les végétaux de l'île. Ce relevé doit être fait en utilisant les méthodes les plus avancées de cartographie et de cueillette d'information. Le plan géo-référencé de tous les arbres avec une fiche descriptive détaillée des caractéristiques de chaque spécimen servira de base à l'élaboration d'un programme intégré de restauration et de gestion du patrimoine végétal. De ce relevé un plan de renaturalisation et de mise en valeur pourra être développé. Une fois terminée, les interventions viseront à remettre en évidence la présence de la dualité de zones naturelles « **indigènes** », **boisées** et **denses**, à celles plus **ouvertes**, essentiellement **gazonnées** et **entretenues**. Le plan de gestion du patrimoine végétal doit s'appuyer sur les composantes historiques telles que les vues et les zones défensives reliées aux composantes militaires de l'île Sainte-Hélène.